Voir : Angole
"
Delar

La Fontaine

Jean de La Fontaine

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1641 Sorti :

Né à Château-Thierry, le 8 juillet 1621

Mort à Paris, le 13 avril 1695

---

de l'Académie française en 1684, 2 mai

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
Pr. de l'Oratoire

Monsieur Jean SALLES; Monsieur et Madame SALLES Guillaume; Monsieur Alfred SALLES; Mademoiselle Maria SALLES et les Familles SALLES, ORLIAC, BROUGON, BOUCHARD, CADILLON, VIGUÉ

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marguerite Salles

Née ORLIAC

leur épouse, mère, grand'mère, décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 27 mars 1886, à La Magistère, à l'âge de 63 ans.

PRIEZ POUR ELLE!!

La Magistère, le 29 Mars 1886.

GRANDE IMPRIMERIE DE BORDEAUX.

La Fontaine & l'Oratoire.

(Voir édit. des Grands-Écrivains, I, p. XII.

I La Fontaine à l'Oratoire — Son entrée. Séjour à Juilly. tradition. Sortie: (Son frère?)

II Ses traducteurs a) Tissard & Vinot → Bonardy

b) Giraud. { Voir Notes Adry.

III. Son commentateur Adry (Grands écrivains, II, page I.

? IV Sa mort: Le P. Pouget. (Grands Écrivains, I, p. CLXXXV & seq.

La famille de Jean de Lafontaine

Voir

l'Intermédiaire des chercheurs 1899

p. 887

d'Athènes, que l'étude du grec moderne serait désormais obligatoire dans tous les lycées de France [1].

Enfin aux Chroniques, des renseignements, des additions ont été ajoutés soit en notes, soit sous forme d'appendices. Et comme M. R., chacun le sait, est un rude batailleur, et convaincu — justement convaincu, je crois, dans la circonstance à laquelle je fais allusion — la polémique s'est, dans ces additions, largement taillé sa part. L'expression a-t-elle été beaucoup adoucie, comme le dit l'auteur dans sa préface ? moins peut-être qu'il ne se l'imagine. Toujours est-il que ses ennemis personnels, le trop fameux groupe *ci-devant* dit d'Asie Mineure ont ici encore fort à faire avec la plume incisive de leur adversaire acharné. A cette question qui lui tient tant à cœur, il revient dans sa préface. En appendice il réimprime les articles de la *Revue archéologique*, dont beaucoup de nos lecteurs se souviennent, et d'autres parus dans la *Nation* de New-York, etc. M. Reinach est du petit nombre de ceux qui osent dire leur pensée et toute leur pensée. Il fait plus, il la crie sur les toits. Mais cette ardeur vient d'un sincère respect pour la science et il faut l'ajouter, d'un sentiment plus délicat encore. Si les faits, par hasard, venaient à lui donner tort, il serait le premier à reconnaître son erreur avec la bonne grâce qu'il a toujours apportée le cas échéant et dont le présent volume nous fournit plusieurs fois des exemples. En tout cas il aura plus que tout autre appelé la lumière. Et quelque regret que l'on éprouve à voir telle personnalité, dont il n'est aucun motif de suspecter la bonne foi, si fort malmenée, nous ne saurions savoir mauvais gré à M. Reinach de sa tenace franchise. Au contraire.

Une belle planche représentant des sculptures de Cymé et un grand nombre de gravures dans le texte viennent encore ajouter à la valeur du volume des Chroniques.

André Baudrillart.

---

142. — **Œuvres de J. de La Fontaine** : collection des grands écrivains de France, nouvelle édition, par M. Henri Régnier. Tomes IV, V, VI, VII et VIII. Paris. Hachette.

Ces volumes renferment peu de chefs-d'œuvre. Les trois premiers nous offrent les *Contes*. Je ne veux pas, dans mon appréciation, être au-dessous du lieutenant de police, La Reynie, qui écrivait d'eux, le 5 avril 1675 : « ce petit livre se trouve rempli de termes indiscrets et

1. P. 17. Cf. 730-731 une série de nouvelles ou de trouvailles de même force. Relever, comme mots de la fin de pareilles bévues, est à sa place dans une Chronique de revue, même archéologique. Moins peut-être dans un volume qui s'adresse plus encore à un public spécial, et sera consulté avant tout pour renseignements.

malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autres effets que celui de corrompre les bonnes mœurs et d'inspirer le libertinage. » La Fontaine s'y révèle un disciple de Boccace et de Rabelais, accentuant le détail grivois qu'indique l'auteur italien, promenant sa plume sur l'obscénité avec une satisfaction particulière, qui le rapproche davantage de Rabelais pour qui les fonctions ordurières sont matière à gros rire et à plaisanterie, sans pudeur comme sans discrétion.

Dans son *Discours à Madame de la Sablière* qu'il lut en pleine Académie, La Fontaine s'est condamné lui-même :

> J'entends qne l'on me dit : Quand donc veux-tu cesser ? ...
> Tente tout, au hasard de gâter la matière :
> On le souffre, *excepté tes contes d'autrefois.*
> J'ai presque envie, Iris, de suivre cette voix.

Il ne suivit pas cette *envie*, puisque, en 1685, à l'âge de 66 ans, il publiait un nouveau volume, dont il excusait l'apparition, en se moquant de ses serments d'antan :

> J'avais juré, même en assez beaux vers,
> De renoncer à tout conte frivole

Le mérite de La Fontaine est, heureusement, autre part, que dans ces récits plus que légers, dont le premier remonte à sa vingt-sixième année.

Les poésies qui suivent ont plus de qualités, même au point de vue littéraire : *Philémon et Baucis*, les *Filles de Minée*, imitées d'Ovide. On ne se lasse point de relire le premier morceau, tout de sensibilité, de grâce exquise et simple.

Qui a oublié ce trait charmant, quand La Fontaine, après avoir décrit le déluge qui engloutit le bourg si dur à Jupiter, s'écrie :

> Les animaux périr ! Car encor les humains,
> Tous avaient dû tomber sous les célestes armes :
> Baucis en répandit en secret quelques larmes.

M. Henri Régnier fait remarquer que ce trait n'est point dans Ovide : non; mais La Fontaine, prêt à s'attendrir toujours sur les bêtes, pourrait bien l'avoir emprunté à Virgile, qui, décrivant l'épizootie dont souffraient les pâturages de Norique, célèbre l'innocence des bœufs succombant au fléau, et va même jusqu'à pleurer la mort de la vipère. (*Géorgiques*, III, 525 et seq.)

J'ajouterai qu'il me souvient d'avoir lu, quelque part, cette variante : *Passe* encor les humains !

Le poème d'*Adonis* continue la série de ces fantaisies mythologiques, où se complaît le génie païen de La Fontaine. Il avait pour exploiter

ce sujet, un modèle fameux, Marini, qui, dans son *Adone*, a développé, en 5000 vers, les tableaux de l'amour sensuel à tous ses degrés. La Fontaine se trouve plus à l'aise, dans cette fable vouée à Vénus, qu'au jour où il est presque condamné par Arnauld d'Andilly à chanter Saint Malc, ou à célébrer le *Quinquina*. Ces poésies diverses dont le VIIe volume des *Œuvres* est rempli, forment comme le départ des périodes de sa vie littéraire. De 1650 à 1661, c'est une époque de tâtonnements ; il *pétrarquise;* il *ronsardiserait* même. Il cultive des genres démodés : élégies, stances, ballades. Le précieux l'attire ; la subtilité lui agrée. Le choix seul de ses modèles — Ovide, ce bel esprit, Térence, Marini — souligne cette tendance que les *Fables*, enfin, arrêtent et suppriment. C'est l'influence de Boileau qui s'exerce alors au nom de l'esprit français, dont La Fontaine sera le plus pur et le plus légitime représentant. C'est l'action inconsciente, mais réelle, de l'atmosphère intellectuelle et morale où il vit, qui le dirige dans des sentiers nouveaux, et imprime à son talent le caractère de la plus haute et de la plus unique originalité.

De Virgile, de Phèdre, il allait aisément à Térence. L'*Eunuque* le prouve. Il s'essayait aussi dans l'imitation de la comédie italienne, par son *Florentin*. Puis des livrets d'opéra, des *Daphné* et des *Astrée* sans valeur : tout ce bric à brac païen, dont s'éprenait une génération façonnée dans le moule de l'antiquité, et qui représentait Louis XIV sous les traits d'Apollon ou de Jupiter, tout en faisant de ses maitresses des Vénus, des Junon ou des Diane. Dans ce chaos, il est pourtant des pièces de valeur : les *Nymphes de Vaux*, par exemple. La Harpe, si judicieux dans sa critique des auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècles, a écrit quelques lignes à ce sujet, qui ne déplairont point à nos lecteurs : « La Fontaine, dit-il, a fait quelques élégies amoureuses : c'était alors la mode ; elles sont médiocres. Mais il en fit une pour l'amitié et c'est la meilleure élégie de notre langue. C'est celle où il gémit sur l'infortune de Fouquet, son bienfaiteur, et ose implorer pour lui la clémence d'un maître irrité. La Muse du poète servit bien son cœur. » Non content de plaindre Fouquet, La Fontaine sollicita la pitié de Louis XIV en sa faveur. On verra plus tard les lettres touchantes où il exhale sa tristesse, lors de l'arrestation de son protecteur.

M. Henri Régnier entoure le texte de La Fontaine d'un commentaire savant, toujours curieux et intéressant; les rapprochements heureux y abondent ; les comparaisons, si propices à l'intelligence d'un auteur, d'une même idée exprimée différemment, fécondent les réflexions du lecteur, et les provoquent toujours. J'y voudrais pourtant çà et là plus de sobriété : on explique des termes dont le sens est connu:

il y aurait, plus d'une fois, dans les citations qui sont faites, à souhaiter plus de mesure ou de discrétion. La jeunesse de l'éditeur se trahit en maints endroits. Mais, malgré ces réserves, les grandes lignes qui ont été, dès le début, dessinées, restent intactes : le *La Fontaine* sera digne du *Corneille*, du *Racine*, du *Sévigné*, et du *Molière*.

PAUL LALLEMAND.

---

144. — **Recueil des Instructions** données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française : Pologne, avec une introduction et des notes, par Louis FARGES. Paris, Félix Alcan, 1888; 2 vol. in-8°; t. I, LXXXII — 344 pages; t. II, 371 pages.

La collection du Recueil des Instructions données aux ambassadeurs de France, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères, s'est enrichie de deux importants volumes consacrés par M. Louis Farges à la Pologne. Les cinquante-cinq Instructions que renferme l'ouvrage dénotent suffisamment l'activité de la diplomatie française dans cet état de l'Europe, ouvert sur le Nord et sur l'Orient, où se sont débattues, au cours des deux derniers siècles, les questions les plus complexes et les plus délicates. La publication de ces documents, accompagnée des notes et de l'introduction qu'y a jointes M. Louis Farges, présente un intérêt d'autant plus considérable que l'ensemble des relations de la France et de la Pologne était jusqu'ici aussi mal connu que possible, et que les instructions éditées dans le recueil ne sont pas à envisager comme un complément, mais comme un élément même de l'histoire des rapports des deux pays.

La date des traités de Westphalie, qui pour les états de l'Europe centrale offre une importance sur laquelle il n'est pas besoin d'insister, ne présente pas pour l'histoire de Pologne une démarcation bien distincte. C'est à la mission de Claude de Mesmes en 1633, à la préparation de la paix d'Oliva, qu'il faut remonter, ou bien à la conclusion de cette paix même, et aux premiers projets du duc d'Enghien sur le trône de Pologne, qu'il faut descendre, pour rencontrer un point de départ suffisamment caractéristique.

Au moment où le traité d'Oliva — la paix de Westphalie du Nord — établit l'équilibre des puissances septentrionales, la diplomatie française, expose M. Louis Farges, songe à reprendre en Pologne l'idée des politiques du XVIe siècle, l'établissement d'une dynastie française sur les bords de la Vistule. Jusqu'au moment où la guerre de Succession d'Espagne accapare toutes les forces de la France, l'époque du règne de Sobieski exceptée, la diplomatie de Louis XIV ne

La Fontaine

Archives Nationales, M. 761, Papiers du Père Léonard, augustin déchaussé.

Jean de La Fontaine, de l'académie, était, de son naturel, timide et taciturne, ce qui le rendait sombre. Il parlait peu, à moins que ce ne fût dans le dîner et le divertissement de la table. Mme de la Sablière, qui le retira et le logea sur la fin de ses jours, disait : « J'ai trois bêtes à nourrir tous les jours, mon chien, mon chat et M. de Lafontaine. » Cette dame ayant fait un jour une collecte chez les dames de la Cour en faveur de M. de Lafontaine et ayant trouvé jusqu'à 2000 livres, à laquelle somme Mme de Montespan, maîtresse du roi Louis XIV, avait beaucoup contribué, Madame de la Sablière lui dit qu'il fallait aller remercier ces dames. Il eut de la peine à s'y résoudre à cause de sa timidité en disant que, n'étant pas instruit des manières de la Cour, il ne savait comment s'y prendre. On lui donna une espèce d'introducteur qui le conduisit. Mais, quand il fut entré dans la chambre de Mme de Montespan et lui eut dit que M. de la Fontaine venait, il fut fort étonné de voir qu'au lieu de le suivre, M. de la fontaine s'était évadé.

Un jour, ayant été prié de souper en bonne compagnie, dont était la Champmeslé, habile comédienne, il fit attendre jusqu'à 10 heures du soir et, comme on s'en plaignait, il répondit : « Je ne sais comment cela s'est fait : je suis parti de chez moi à 8 heures ; mais je n'ai trouvé que des culs de sac qui m'ont retardé. » C'est qu'il avait un peu bu et allait donner de la tête contre les murailles des rues, ce qui l'obligeait à rebrousser sur ses pas, comme on fait dans un cul de sac.

C'était un génie admirable pour la manière de composer et d'écrire

on prétend qu'il a pris plusieurs de ses contes dans le livre intitulé : Cent nouvelles nouvelles, comme celui du Cordelier

aux nouveaux degrés de ceux de l'Oratoire qui n'étaient pas encore docteurs, ainsi que le Recteur l'avait déclaré à l'audience ; qu'encore n'avait-il pas prétendu les exclure de la dite promotion, mais seulement ne vouloir pas que la Faculté de théologie en délibérât, sans y appeler les autres Facultés.

Que la Faculté de Décret, sans égard à la prétention du Recteur, avait depuis déclaré les dits docteurs de l'Oratoire conservés en leurs droits par une de ses conclusions, (que j'ai aussi rapportée ailleurs) et donné des degrés à ceux de l'Oratoire qui les avaient demandés.

Que, depuis ce temps-là, les prêtres de l'Oratoire ayant obtenu du Roi des lettres patentes qui les déclaraient capables de posséder toutes charges, bénéfices et dignités ecclésiastiques, tout ainsi que les autres prêtres de son royaume, en date du 14 janvier 1629, vérifiées au Grand Conseil le 14 Mars suivant, les Recteur, Doyen et Supots de l'Université intervinrent en un procès mu au Grand Conseil à l'encontre de M. François du Mas, licencié en théologie de la Faculté de Paris, prêtre du dit Oratoire, demandèrent d'être restitués contre les dites Lettres patentes, présentèrent requête civile contre l'arrêt de vérification de leurs dites lettres, et qu'ils en furent déboutés, les parties ayant été pour ce regard mises hors de cour et de procès par l'arrêt du Grand Conseil du 29 mars 1636, lequel arrêt, (dit le P. Bertin) trancha toutes les difficultés qui pourraient être faites aux Pères de l'Oratoire, docteurs, par le Recteur de l'Université, comme étant donné contradictoirement avec lui.

Que, d'ailleurs, les dits docteurs de l'Oratoire en ont toujours conservé le titre et l'habit, ayant assisté avec iceluy aux actes dans le même rang que les autres docteurs de la Faculté ; que, s'ils n'en ont pas fait les autres fonctions, ç'a été à cause de leur longue absence hors de Paris et en divers lieux où ils ont exercé plusieurs fonctions du doctorat, comme enseigner et prêcher ; ou bien, ç'a été parce que les dites fonctions sont libres et facultatives, de sorte que une longue absence hors de Paris, fût-elle de 50 ans et plus, ne préjudicie point à un docteur, non plus que sa présence dans la même ville, encore qu'il s'y abstienne de ses fonctions, pourvu qu'il ne fasse rien de contraire à son grade et ne lui ôte point l'entrée en la Faculté, quand il lui plait d'y rentrer, étant inouï qu'on ait jamais fait difficulté à un docteur pour pareil sujet.

Qu'il est même notoire que Messire Michel Le Fèvre, docteur, prêtre de l'Oratoire et théologal d'Orléans, assista à une censure des propositions anglaises, demeura dans l'Assemblée tout le temps de son avis et qu'il ne lui fut fait aucun commandement de s'abstenir. (Ce que j'entends de la censure que fit le 15 décembre 1617

la Sorbonne de quelques propositions du livre de Marc Antoine de Dominis).

Que l'Oratoire n'a rien d'incompatible avec l'état de la Faculté, étant un corps purement ecclésiastique et séculier, approuvé comme tel du Pape, du Roi, des Cours souveraines ; que les sujets de ce corps desservent les Cures, les Théologales, reçoivent les degrés et y sont admis dans toutes les Universités où ils se présentent, et qu'ainsi il ne serait pas raisonnable de leur vouloir donner l'exclusion de la seule Université de Paris.

Enfin, qu'il ne servirait de rien de dire que l'Oratoire n'est aggrégé à aucun collège de l'Université, puisqu'il n'y a aucune loi qui oblige les docteurs à demeurer dans les lieux ou collèges de la dite Université ; que toutes les églises collégiales ou cathédrales, toutes les Communautés de prêtres, soit qu'ils vivent en commun ou en leur particulier, n'y sont pas non plus incorporés ; et que, cependant, une fois gradués à Paris, ils conservent leur rang et leurs grades avec tous les droits qui y sont attachés ; qu'ainsi on ne voit point pourquoi ce même privilège ne subsisterait point pour l'Oratoire, qui possède des Bénéfices, et dont les particuliers ont été plus d'une fois maintenus par arrêts à jouir de ceux qu'ils avaient acquis par leurs grades.

Ainsi raisonnait sensément le P. Bertin dans son Mémoire, dont les moyens me semblent être aussi concluants aujourd'hui qu'alors, du moins quant au droit et indépendamment des préjugés et circonstances du temps.

(à suivre)

L. BATTEREL.

4° — Des miettes d'histoire

Celui qui convertit Monsieur de La Fontaine

Il n'était pas encore, à ce moment-là, de l'Oratoire ; mais devait le devenir quatre ans après.

Né à Montpellier, le 28 août 1666, d'André Pouget, conseiller secrétaire du Roi et d'Anne Desprès, François Aimé Pouget laissa paraître de bonne heure des dispositions qui le firent regarder comme un enfant d'espérance. Ayant manifesté sur la fin de ses études classiques le désir de se donner à Dieu, ses parents « qui voulaient rendre leur fils encore plus digne de sa belle vocation et plus capable de réaliser tous les desseins de la Providence », l'envoyèrent faire sa théologie à Paris, à la Sorbonne, « cette première école du monde ».

Le jeune homme mit si bien à profit son temps, ses talents et les leçons de ses habiles maîtres qu'en deux années seulement il fut ordonné prêtre, reçut le bonnet de Docteur et sa nomination de premier vicaire à la paroisse de Saint-Roch, l'une des plus considérables de Paris. « Le choix qu'on fit de lui, disent nos vieux annalistes, pour remplir à 26 ans une place qu'on ne confie, dans la capitale, qu'à des gens éprouvés de longue main dans des emplois subalternes, est une preuve non équivoque qu'on le regardait comme un homme d'un mérite prématuré. »

A la manière dont on le vit débuter, il fut aisé de juger que les talents et la prudence suppléeraient amplement au défaut des années. A peine y avait-il quelques mois que l'abbé Pouget se trouvait à Saint-Roch, que le Curé de la paroisse, sur la fin de l'année 1692, l'envoya visiter Monsieur de La Fontaine, dont l'état de santé inspirait des craintes. La commission était d'autant plus délicate que chacun connaissait les sentiments du malade. Oubliant sa première formation si chrétienne, le poète était maintenant d'une indifférence complète à l'égard de la religion et « ses ouvrages avaient causé du mal et du scandale. »

« Mais Dieu voulait consacrer les prémices de ce jeune vicaire par une conversion éclatante. Il permit que le malade, touché de ses exhortations vives et pathétiques, rentrât sérieusement en lui-même et promit de faire, comme autrefois Saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas, tout ce que cet autre Ananie exigerait de lui. »

Ces promesses ne furent pas vaines. La Fontaine fit une confession générale de toute sa vie et, après avoir donné des marques sincères de son repentir, l'abbé Pouget lui porta le Saint Viatique. La cérémonie fut émouvante. Devant les députés de l'Académie française, qui avait été priée de s'y faire représenter, devant plusieurs autres personnes qui voulurent être témoins de ce spectacle édifiant, La Fontaine, prenant la parole, « anathématisa celui de ses ouvrages à qui il devait une bonne partie de sa gloire, en demanda pardon à Dieu les larmes aux yeux et promit de réparer par des écrits contraires et par des œuvres de pénitence le mal qu'il avait fait. » (1)

« L'abbé François Tallemant, sous-doyen de l'Académie française et Madame Deshoulières, vivement impressionnés, ne voulurent plus avoir d'autre guide dans les voies du salut, et c'est entre les mains du vicaire de Saint-Roch qu'ils moururent, d'une manière plus édifiante que n'avait été leur vie, l'un en 1693 et l'autre en 1694. »

---

(1) La relation curieuse et détaillée a été donnée par l'abbé Pouget lui-même dans une *Lettre à l'abbé d'Olivet*, Paris, 22 janvier 1717, imprimée dans la 2e partie du Tome I des *Mémoires de littérature* du Père Desmolets, p. 285, et dans les *Œuvres diverses* de La Fontaine, édition de 1729, en 3 volumes in-8e.

Aussi attentif à encourager le mérite naissant qu'à récompenser les services rendus à l'Eglise et à l'Etat, Louis XIV gratifia, en 1694, l'abbé Pouget, de l'Abbaye de Notre-Dame de Chambon au diocèse de Poitiers.

Ce fut vers ce temps-là, que le Père de la Tour, alors directeur du séminaire de St.-Magloire, eut l'occasion de rencontrer le Vicaire de Saint-Roch. Les relations devinrent rapidement fréquentes et cordiales. « Vous devriez venir avec nous à l'Oratoire, lui dit un jour en plaisantant le Père de la Tour. » — « Je viendrai à l'Oratoire, lui répondit aimablement l'abbé Pouget, quand vous en serez le Supérieur Général. » La chose arriva plus vite qu'il ne le pensait : le 14 septembre 1696 le Directeur de St.-Magloire était élu général. Fidèle à sa promesse, l'abbé Pouget, un mois après, le 13 octobre exactement, entrait à l'Institution de Paris, suivi de son frère François, plus jeune que lui, gradué également en l'Université de Paris, et qui devait mourir, le 29 janvier 1755, âgé de 83 ans, après 53 ans du ministère le plus fécond en la ville de Montpellier.

Il avait été d'abord décidé qu'un pareil sujet irait renforcer encore l'équipe déjà si brillante des directeurs du séminaire St.-Magloire. Mais l'abbé Charles Joachim Colbert de Croissy, fils du célèbre diplomate et neveu du grand ministre, ayant été sur ces entrefaites nommé à l'évêché de Montpellier, demanda au P. de la Tour, pour son séminaire, le Père Pouget, avec lequel il était fort lié depuis qu'ils avaient passé ensemble à la Sorbonne leur licence en théologie. Bien que contrarié, le Général de l'Oratoire n'osa pas refuser, et, dès le mois de mai 1697, le Père Pouget se trouvait à son poste.

L'évêque le suivit bientôt. Assuré de la capacité et du zèle de son ami, il le chargea de faire des instructions familières aux nouveaux catholiques de son diocèse, qui avaient besoin d'être affermis dans leur conversion. Le Père Pouget fit paraître dans ces exercices une connaissance profonde des vérités de la religion et un art merveilleux pour les exposer et les faire comprendre aux gens les plus simples. On accourait en foule, pour l'entendre, et l'on ne se lassait point d'admirer à la fois sa précision, sa clarté et sa méthode. Monsieur de Montpellier vit avec bonheur les bénédictions que Dieu répandait sur ces prédications et comprenant combien il serait utile que tous ses diocésains pussent en entendre de semblables, il engagea l'habile prédicateur à réduire ces entretiens en un corps d'ouvrage qui serait mis entre les mains de tous ses prêtres.

Il fallut moins de deux ans au P. Pouget pour réaliser le désir de son évêque, et, dès 1702, commencèrent à paraître ses excellentes instructions, si connues sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*. Malgré ses défauts et des erreurs qui furent corrigées dans

la suite, l'ouvrage eut un immense succès et fut traduit en latin, en allemand, en espagnol, en italien, en anglais, en flamand, et en chinois.

Après être resté huit ans ou directeur ou supérieur du séminaire de Montpellier, le Père Pouget, en 1706, fut rappelé à St.-Magloire où pendant huit ans encore ses conférences de théologie morale lui attirèrent un auditoire de plus en plus nombreux et choisi. Outre cela, outre la composition d'autres ouvrages, le P. Pouget exécuta des travaux considérables sur la liturgie et le bréviaire, qui nous seront détaillés ici bientôt, je l'espère.

On se demandait comment, en si peu d'années, un homme avait pu fournir à lui seul une somme de travail aussi prodigieuse. On en eut un jour l'explication de la plus drôle des manières. « Un ecclésiastique de qualité », l'abbé Bidal d'Asfeld, fils du Maréchal d'Asfeld se présenta en janvier 1721 « pour faire retraite à St.-Magloire ». Toutes les chambres étant alors occupées, on fit coucher le nouveau venu dans celle du P. Pouget qui venait justement de partir en voyage. Quelle ne fut pas l'épouvante du pauvre abbé d'Asfeld de se sentir, sur les trois heures et demie du matin, secoué brutalement, arraché dans la nuit avec violence de son lit par un homme noir qui l'étendit sans miséricorde tout en chemise sur le plancher ! Ne doutant point qu'on en voulait à sa bourse, sinon à sa vie, l'abbé cria : Au secours ! sans être entendu de personne, mais sans qu'il lui arrivât d'autre mal de la part du prétendu voleur, qui se retira aussitôt, sans proférer une parole. Echappé ainsi au grave danger qu'il croyait avoir couru, l'abbé d'Asfeld alla se plaindre au Père Supérieur de la manière indigne dont il avait été traité dans une maison, où il avait tout lieu de se croire en complète sûreté.

Le P. Guillaume de Ste-Palaye ne fut pas peu surpris d'entendre le récit de ce qui venait de se passer et fit comparaître devant lui le Frère chargé à cette heure de réveiller les Pères. Le règlement demandait aux Oratoriens d'être levés à 4 heures pour l'oraison faite en commun. Pour pouvoir donner plus de temps au travail, le Père Pouget ne se couchait qu'après minuit. Brisé de fatigue, ayant le sommeil très lourd, redoutant de ne pouvoir obéir à la règle, le Père Pouget exigeait du Frère un réveil assez brutal pour être efficace, et le malheureux Frère, ayant trouvé quelqu'un dans le lit, avait exécuté la consigne habituelle.

Le Père Pouget ne dormait que trois heures par nuit. Mais, à ce régime, il avait ruiné sa santé, perdu les deux yeux, l'un après l'autre, et mourait d'apoplexie, bien longtemps avant son frère. Il n'avait que 57 ans. Le *Nécrologe* oratorien annonce ainsi son décès : « Le Père François Aimé Pouget, docteur de Sorbonne, fort connu dans le public pour son savoir, mort à St.-Magloire le 4 d'avril 1723. »

E. BONNARDET.

LES LIVRES

1° BIBLIOTHEQUE ORATORIENNE.

GASTON BRILLET, *supérieur général de l'Oratoire* : *Notre beau psautier*, (Collection « Paroles de vie », chez Desclée de Brouwer, 1 vol. de 200 pages. 7 francs).

Nous n'avons encore vu que les bonnes feuilles de ces « éléva tions » qui sortiront juste pour la vente de charité. Mais nous tenons à les signaler dès maintenant pour qu'on les retienne car, après le succès des deux autres petits volumes du T. R. P. Brillet (*Propos d'Evangile* : I. *La vie intérieure de Jésus* ; II. *Jésus parmi les hommes*), cette première édition sera vite enlevée.

Voici la courte préface que le très révérend Père Supérieur Général a mise à ces méditations :

« A mes frères de l'Oratoire et du sacerdoce, et, parmi ces derniers, à ceux auxquels, en des retraites annuelles ou mensuelles, en des cercles d'études sacerdotales et des causeries diverses, qui auront été parmi les plus grandes joies de ma vie, j'ai dit les devoirs et les joies de la prière, je dédie ces simples pages.

Je souhaite qu'elles les aident à admirer jusqu'à l'enthousiasme, à aimer jusqu'à la passion, à réciter ou chanter avec une religion profonde et ardente, ces « plus beaux poèmes religieux de l'humanité. »

Ne voulant, et ne pouvant, faire œuvre de savant — en une matière d'ailleurs où presque tout est conjecture — j'offre aux prêtres des indications, presque seulement des notations, des suggestions religieuses. Je souhaiterais que chacune de ces simples « fiches » pût être lue avant la récitation de l'office quotidien, et même de chaque partie importante ou groupe d'heures de l'office quotidien,

Et ma joie sera complète si elles se font ensuite oublier et disparaissent derrière la porte qu'elles auront ouverte à l'oraison personnelle.

Montsoult, le 11 novembre 1936, jour anniversaire de la fondation de l'Oratoire de France, 1611).

G. B.

A. MOLIEN, prêtre de l'Oratoire. — *La liturgie des Saints : la Vierge Marie et St. Joseph.* — In-8° de 190 p., 11 fr. — Aubanel aîné, Avignon.

Dans le volume où il étudiait la liturgie des Saints en général, le P. Molien annonçait la publication prochaine d'un nouveau tra-

Le jeune homme mit si bien à profit son temps, ses talents et les leçons de ses habiles maîtres qu'en deux années seulement il fut ordonné prêtre, reçut le bonnet de Docteur et sa nomination de premier vicaire à la paroisse de Saint-Roch, l'une des plus considérables de Paris. « Le choix qu'on fit de lui, disent nos vieux annalistes, pour remplir à 26 ans une place qu'on ne confie, dans la capitale, qu'à des gens éprouvés de longue main dans des emplois subalternes, est une preuve non équivoque qu'on le regardait comme un homme d'un mérite prématuré. »

A la manière dont on le vit débuter, il fut aisé de juger que les talents et la prudence suppléeraient amplement au défaut des années. A peine y avait-il quelques mois que l'abbé Pouget se trouvait à Saint-Roch, que le Curé de la paroisse, sur la fin de l'année 1692, l'envoya visiter Monsieur de La Fontaine, dont l'état de santé inspirait des craintes. La commission était d'autant plus délicate que chacun connaissait les sentiments du malade. Oubliant sa première formation si chrétienne, le poète était maintenant d'une indifférence complète à l'égard de la religion et « ses ouvrages avaient causé du mal et du scandale. »

« Mais Dieu voulait consacrer les prémices de ce jeune vicaire par une conversion éclatante. Il permit que le malade, touché de ses exhortations vives et pathétiques, rentrât sérieusement en lui-même et promit de faire, comme autrefois Saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas, tout ce que cet autre Ananie exigerait de lui. »

Ces promesses ne furent pas vaines. La Fontaine fit une confession générale de toute sa vie et, après avoir donné des marques sincères de son repentir, l'abbé Pouget lui porta le Saint Viatique. La cérémonie fut émouvante. Devant les députés de l'Académie française, qui avait été priée de s'y faire représenter, devant plusieurs autres personnes qui voulurent être témoins de ce spectacle édifiant, La Fontaine, prenant la parole, « anathématisa celui de ses ouvrages à qui il devait une bonne partie de sa gloire, en demanda pardon à Dieu les larmes aux yeux et promit de réparer par des écrits contraires et par des œuvres de pénitence le mal qu'il avait fait. » (1)

« L'abbé François Tallemant, sous-doyen de l'Académie française et Madame Deshoulières, vivement impressionnés, ne voulurent plus avoir d'autre guide dans les voies du salut, et c'est entre les mains du vicaire de Saint-Roch qu'ils moururent, d'une manière plus édifiante que n'avait été leur vie, l'un en 1693 et l'autre en 1694. »

---

(1) La relation curieuse et détaillée a été donnée par l'abbé Pouget lui-même dans une *Lettre à l'abbé d'Olivet*, Paris, 22 janvier 1717, imprimée dans la 2e partie du Tome I des *Mémoires de littérature* du Père Desmolets, p. 285, et dans les *Œuvres diverses* de La Fontaine, édition de 1729, en 3 volumes in-8e.

Aussi attentif à encourager le mérite naissant qu'à récompenser les services rendus à l'Eglise et à l'Etat, Louis XIV gratifia, en 1694, l'abbé Pouget, de l'Abbaye de Notre-Dame de Chambon au diocèse de Poitiers.

Ce fut vers ce temps-là, que le Père de la Tour, alors directeur du séminaire de St.-Magloire, eut l'occasion de rencontrer le Vicaire de Saint-Roch. Les relations devinrent rapidement fréquentes et cordiales. « Vous devriez venir avec nous à l'Oratoire, lui dit un jour en plaisantant le Père de la Tour. » — « Je viendrai à l'Oratoire, lui répondit aimablement l'abbé Pouget, quand vous en serez le Supérieur Général. » La chose arriva plus vite qu'il ne le pensait : le 14 septembre 1696 le Directeur de St.-Magloire était élu général. Fidèle à sa promesse, l'abbé Pouget, un mois après, le 13 octobre exactement, entrait à l'Institution de Paris, suivi de son frère François, plus jeune que lui, gradué également en l'Université de Paris, et qui devait mourir, le 29 janvier 1755, âgé de 83 ans, après 53 ans du ministère le plus fécond en la ville de Montpellier.

Il avait été d'abord décidé qu'un pareil sujet irait renforcer encore l'équipe déjà si brillante des directeurs du séminaire St.-Magloire. Mais l'abbé Charles Joachim Colbert de Croissy, fils du célèbre diplomate et neveu du grand ministre, ayant été sur ces entrefaites nommé à l'évêché de Montpellier, demanda au P. de la Tour, pour son séminaire, le Père Pouget, avec lequel il était fort lié depuis qu'ils avaient passé ensemble à la Sorbonne leur licence en théologie. Bien que contrarié, le Général de l'Oratoire n'osa pas refuser, et, dès le mois de mai 1697, le Père Pouget se trouvait à son poste.

L'évêque le suivit bientôt. Assuré de la capacité et du zèle de son ami, il le chargea de faire des instructions familières aux nouveaux catholiques de son diocèse, qui avaient besoin d'être affermis dans leur conversion. Le Père Pouget fit paraître dans ces exercices une connaissance profonde des vérités de la religion et un art merveilleux pour les exposer et les faire comprendre aux gens les plus simples. On accourait en foule, pour l'entendre, et l'on ne se lassait point d'admirer à la fois sa précision, sa clarté et sa méthode. Monsieur de Montpellier vit avec bonheur les bénédictions que Dieu répandait sur ces prédications et comprenant combien il serait utile que tous ses diocésains pussent en entendre de semblables, il engagea l'habile prédicateur à réduire ces entretiens en un corps d'ouvrage qui serait mis entre les mains de tous ses prêtres.

Il fallut moins de deux ans au P. Pouget pour réaliser le désir de son évêque, et, dès 1702, commencèrent à paraître ses excellentes instructions, si connues sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*. Malgré ses défauts et des erreurs qui furent corrigées dans

Librairie Georges SAFFROY
Gaston SAFFROY Fils, Successeur
4, RUE CLÉMENT
PARIS-VIe

...TERIE
...TIONALE

Abbé Bonnardet.
2 impasse Ste Eustache.
P. 1er

André Hallays. — **Jean de La Fontaine**, cours libre professé à l'Université de Strasbourg. Paris, Perrin, 1922. In-8 écu. Prix : 12 francs.

Le nom de La Fontaine sur un livre, c'est la promesse du plus délicieux passe-temps. Il faudrait ne rien entendre aux choses de l'esprit pour nous ennuyer en parlant du Bonhomme. Avec M. André Hallays nous ne courons, vous le pensez bien, aucun risque d'être déçus. Il a tant voyagé à travers époques et provinces, butinant de-ci de-là, tels l'abeille et le fabuliste, le suc des fleurs ! Comment ne nous régalerait-il pas ? Les six leçons données à Strasbourg et rassemblées dans ce volume nous mènent successivement de Château-Thierry chez le surintendant Fouquet, puis en Limousin, puis à Versailles, puis à Paris chez la duchesse de Bouillon et Mlle de la Sablière, enfin dans l'hôtel d'Hervart, dernier abri du poète. Pour nous mieux faire connaître La Fontaine, le conférencier l'interroge lui-même de préférence aux gazetiers : d'un bout à l'autre il nous offre un choix exquis de citations dont ses vivants et lucides commentaires doublent le charme.

Louis de Mondadon.

1197 **Bézy** (abbé J.). Fables choisies de J. de La Fontaine, traduites en prose latine par F. de Salignac Fénelon. Nouv. édit. critique collationnée sur le ms. autographe, précédée d'une introd. et suivie de doc. inédits relatifs à l'éducation du Duc de Bourgogne. *Paris, A. Picard*, 1904, in-8, br. 186 pp. 20 fr.

Thèse.

Fac-similés d'autographes. Qq. planches.

La Maison de La Fontaine

J'AI voulu revoir cette plaisante maison de Jean de La Fontaine, qu'une heureuse fortune m'avait assignée comme cantonnement, lorsque nous sommes rentrés, en juillet 1918, derrière les Allemands, à Château-Thierry.

On a pansé la blessure que l'obus impie lui avait faite ; même sa façade a été blanchie de neuf pour honorer les visiteurs de qualité qui viendront aujourd'hui célébrer le trois-centième anniversaire de la naissance de notre poète.

Oui, il y a trois cents ans que Charles de La Fontaine, maître des eaux et capitaine des chasses, menait baptiser, en l'église de Saint-Crépin, le fils qu'après quatre ans de mariage venait de lui donner Françoise Pidoux, sa femme, fille d'un médecin de Henri IV, et veuve de Louis de Jouy, marchand à Coulommiers.

Pauvre église de Saint-Crépin ! Les Allemands l'avaient mise en fâcheux état, — (je me souviens de la première messe, — la messe d'action de grâces et de délivrance qui y fut dite après notre retour...) — et ils l'avaient transformée surtout en un vaste magasin où étaient empilés dans des caisses, prêtes à partir pour l'Allemagne, tous les objets, meubles et tableaux, laines et cuivres, qu'ils avaient volés, sans préjudice des bouteilles et des barriques...

Alors les vers prophétiques de La Fontaine me revinrent en mémoire, lorsqu'il écrivait au mois de septembre 1689 à Mgr le duc de Vendôme :

Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble.
Aurions-nous des hôtes plus doux
Si l'Allemagne entrait chez nous ?
J'aime mieux les Turcs en campagne
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par les Allemands.
Ces gens ont des hanaps trop grands.
Notre nectar veut d'autres verres.

La Fontaine n'était-il pas particulièrement qualifié pour défendre le vin de Champagne ? Songez que la grand'mère maternelle de Marie Héricart, sa femme, était une Moët...

En un mot, gardez qu'en nos terres
Le chemin ne leur soit ouvert.

Et parce que le chemin un instant leur fut ouvert, en effet, Château-Thierry garde encore, cruelles et poignantes, hélas ! les traces du passage des Allemands. Par une rencontre singulière, le quartier qui a le plus souffert, dont les maisons ne sont plus qu'un monceau de ruines, est précisément, à l'extrémité de la Grand'Rue, auprès de l'Hôtel de Ville, ce carrefour du Beau-Richard « où les principaux habitants de la ville avaient l'habitude de se réunir pour raconter les aventures et les nouvelles du temps, ou pour gloser sur les passants » :

Le *Beau-Richard* tient ses grands jours
Et va rétablir son empire.
L'année est fertile en bons tours ;
Jeunes gens, apprenez à rire.

La mort s'est acharnée à cet endroit même où les *Rieurs du Beau-Richard*, joyeux héros du ballet de La Fontaine, « apprenaient à rire » ; et, d'ici, nous apercevons la statue du poète, sa jambe brisée par un éclat d'obus, et le pont sur la Marne, que l'on avait fait sauter...

On sait que les Américains, — dont le cimetière proche du bois de Belleau dit l'héroïsme au cours de la bataille de Château-Thierry, — ont voulu réédifier eux-mêmes le pont démoli. Déjà du temps de La Fontaine, ce pont donnait du souci à ses compatriotes, puisque le poète s'adressait, — non pas aux Américains mais au surintendant Fouquet, — pour obtenir « dix mille écus en argent bien compté », faute de quoi, « la Marne fait des siennes tellement »,

Chaussée et pont s'en vont à la voirie.

Cette « Ballade à M. Fouquet, pour le pont de Château-Thierry » date de 1659. Le refrain en est demeuré célèbre :

L'argent surtout est chose nécessaire.

Et La Fontaine confiait au surintendant que « d'en avoir, c'est la difficulté », et que la ville de Château-Thierry en était « de long-temps dégarnie ».

Or, c'est précisément ce que, près de deux cents ans plus tard, le Conseil Municipal de Château-Thierry, par sa délibération du 16 juin 1842, allait répondre au ministre de l'instruction publique, qui l'avait invité à racheter la mai-

son natale du poète, mise en vente par son propriétaire actuel :

« Le Conseil, considérant que la ville de Château-Thierry ne possède aucune ressource dont elle puisse disposer pour faire l'achat proposé, que d'ailleurs son état de gêne et les dettes considérables qui grèvent son budget ne lui donnent pas l'espoir de pouvoir jamais économiser la somme nécessaire pour payer le prix de la maison, décide que la ville ne peut répondre au vœu exprimé par le ministre de l'instruction publique. »

Et, par 14 voix contre 12, les édiles castelthéodoriciens renonçaient à acquérir la maison, orgueil de leur ville.

Fort heureusement cette maison put être sauvegardée, et lorsque, le 26 juillet 1892, fut inauguré au Ranelagh le monument du fabuliste, M. Delteil, au nom de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, pouvait « dire en quelques mots ce que cette société avait fait pour perpétuer le souvenir de celui dont elle est si fière » :

« Quatorze sociétaires, *quorum pars parva fui*, formèrent à un moment donné le projet d'acquérir la Maison natale du Grand Fablier. Sans entrer dans des détails oiseux en la circonstance, j'arrive droit au but pour vous apprendre que notre tentative réussit. Devenus propriétaires du précieux immeuble, nous l'avons sauvé de la ruine et conservé intact. Depuis, la ville de Château-Thierry en a parfait l'acquisition, mais à la condition de nous y concéder à perpétuité un local dans lequel nous tenons nos séances. »

Heureux les érudits de Château-Thierry qui peuvent ainsi, chaque fois qu'ils se réunissent, évoquer au milieu d'eux l'image de La Fontaine ! Comme on doit être bien pour travailler, autour de ce tapis vert, dans cette calme grande pièce qui donne sur le petit jardin où notre fabuliste joua, enfant, avec son frère Claude...

L'acte de vente de 76 ne nous donne pas de détails sur la disposition intérieure ; nous ne savons pas quel était, par exemple, l'emplacement exact de la bibliothèque, tout emplie de vieux livres que le père du poète avait rassemblés un peu pêle-mêle, et dans laquelle, après un court séjour à l'Oratoire, Jean, grand liseur et enragé autodidacte, devait faire tant d'heureuses découvertes, et s'initier sans doute à Boccace et à Bonaventure des Périers, à Rabelais et à Marot...

Où était la salle d'assemblée, où autour de Mlle de La Fontaine, le Tout Château-Thierry, ou mieux le « Tout Chaûry », comme on disait alors, se réunissait pour entendre la lecture des jolies lettres que le poète envoyait à sa femme, lorsqu'il se rendait en Limousin, après la disgrâce de Fouquet, — ou peut-être aussi la lecture des romans de chevalerie que Mlle de La Fontaine, très férue des chevaliers de la Table Ronde et de leurs prodigieuses aventures, écrivit, assure-t-on, elle-même ?...

Tout au plus croit-on savoir que la chambre du poète était dans ce petit réduit de l'aile du nord, au 1er étage, au-dessous de la tourelle qui a disparu.

De là, il pouvait apercevoir le château de sa protectrice, cette espiègle et charmante Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, à qui le Bonhomme ne sait rien refuser, pas même de composer un grand poème didactique en plusieurs chants sur le *Quinquina* !...

Mais la triste et monotone vie de la petite ville se transforme tellement, quand la duchesse est là, si gaie, si vivante, « brune, fine, le nez retroussé et mutin », telle qu'elle nous apparaît encore sur l'estampe publiée « à Paris, chez J. Mariette, rue Saint-Jacques, *aux Colonnes d'Hercule*, avec privilège du Roy » !...

— Nous avons à Chaûry un maître des forêts qui fait des vers charmants !...

Et vite, vite, lorsqu'elle arrive, la petite duchesse envoie chercher, dans sa maison au pied du château, de l'autre côté de la rue des Cordeliers, ce Jean de La Fontaine qui lui lira son dernier conte...

Et vite, vite, le Bonhomme descend de sa chambre, traverse sa cour, passe la poterne...

La poterne a été remplacée par une grille et j'ai dit que l'aile du nord avait perdu sa tourelle ; l'autre aile, à gauche, a été démolie, « qui renfermait l'écurie, le fournil et le bûcher, sans compter un colombier et deux sortes de volières, grande et petite gallicines ».

Mais qu'importe ! Il en reste assez pour nous émouvoir.

Sur ce perron à rampe, surélevé de quelques marches, La Fontaine a accueilli ses amis Boileau et Racine. Ils ont monté cet escalier, ils se sont accoudés à cette fenêtre ; on leur a versé l'eau de ce puits ; cette aubépine, au tronc noueux plus que tricentenaire, leur offrit son ombrage et leur tendit ses bouquets roses...

A cette même fenêtre, il y a trois ans, j'ai entendu la rumeur formidable et joyeuse de nos soldats victorieux ; j'ai

entendu s'éloigner le bruit de la bataille ; et parce que tu étais parmi nous, ô La Fontaine, parce que j'étais dans ta maison reconquise, je savais bien que le clair génie de la France finirait par triompher, et son rayonnement immortel...

FRANC-NOHAIN.

CELUI qui a conquis dans l'histoire le titre de " Bonhomme " et qui s'était acquis déjà parmi ses contemporains la sympathie que confère cette appellation, n'est rien moins qu'une de nos gloires littéraires les plus pures.

La Fontaine naquit, à Château-Thierry, le 8 juillet 1621. Son enfance n'offre rien de remarquable. Elle fut heureuse et nonchalante, car son père, excellent homme d'ailleurs, et qui exerçait la charge de maître des eaux et forêts, s'occupa d'abord assez peu de ce petit garçon. Il se contenta de le mettre en pension chez le maître d'école de son village, et les mémorialistes s'accordent à dire que cette instruction fut plutôt négligée. Pouvait-il en être autrement, d'ailleurs, avec un élève distrait, insouciant, paresseux, rêveur comme l'était le petit Jean ? A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, mais en sortit bien vite au bout de dix-huit mois à peine. L'abbé Olivet constate : " Quand on aura vu ce qu'était l'homme qu'on avait prétendu assujettir aux règles d'une congrégation religieuse, on ne sera pas en peine de savoir pourquoi il en était sorti. "

Le voilà donc de retour à Château-Thierry, plus rêveur, plus musard que jamais ; ses compatriotes disaient de lui : " C'est de la graine de bon à rien. " Et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette prédiction se serait peut-être réalisée si, un beau jour, un officier en garnison à Château-Thierry, en compagnie duquel Jean de La Fontaine humait le piot, le soir, à l'auberge, ne s'était avisé de lire en sa présence l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV. Dès cet instant, Malherbe fut la lecture favorite du futur poète. Bientôt, il ne se contentera plus de l'apprendre, et il essaiera de l'imiter. Il comprit cependant bien vite que sa nature était de celles qui ne doivent pas se contenter d'imitations, et, après Malherbe, il découvrit Rabelais et enfin Marot, dont il perfectionna l'élégant badinage.

Contrairement à l'habitude, qui veut qu'un père voit sans enthousiasme son fils attiré par la carrière littéraire, Jean de La Fontaine fut encouragé par le sien, lorsqu'il lui donna connaissance de ses premiers essais devant un aréopage composé de membres de sa famille et d'un ami lettré, nommé Pintrel.

Ce Pintrel sut lui donner d'utiles conseils, entre autres celui d'étudier les anciens : Térence, Horace, Virgile, Quintilien. Le jeune poète écouta si bien ces sages avis qu'il lisait Tite-Live, jour et nuit, avec un tel acharnement qu'au cours d'un voyage il laissa repartir la diligence, tant il était absorbé par sa lecture.

QUELQUE flatté que fût le père La Fontaine de voir son fils cultiver les lettres et la poésie, il estima que le métier de poète ne suffisait pas à alimenter l'activité d'un jeune homme et prétendit lui donner un état. Il se rendait compte du peu d'enthousiasme que montrait son grand fantaisiste de garçon pour toute entreprise autre que la rêverie, et, en excellent père qu'il était, il résolut de faire passer sur sa tête sa charge de maître des eaux et forêts. Le jeune La Fontaine accepta la charge avec tranquillité. Son père voulut le marier : avec la même indifférence paisible, il accepta la femme qu'on lui présenta. C'était une certaine demoiselle Héricart, qui était, paraît-il, belle, aimable et spirituelle.

La Fontaine lui-même lui reconnaît ces qualités, mais elles ne l'empêchent nullement de quitter sa femme, car ce grand fantaisiste n'était décidément pas plus bâti pour la vie conjugale que pour la vie religieuse.

Il quitta sa femme, mais il resta cependant avec elle dans les meilleurs termes et, de temps en temps, venait lui faire visite. Il est vrai que ces visites étaient surtout motivées par la nécessité de vendre, de concert avec elle, quelques pièces de terre ou quelques maisons. Racine, le fils, raconte cependant un curieux trait de jalousie de ce mari, à l'ordinaire si indifférent. L'un des visiteurs les plus assidus du salon de Mme de La Fontaine, était un capitaine de dragons nommé Paignant. Certes, La Fontaine ne se serait jamais occupé de ce militaire, si quelque bonne âme n'était venue lui dire que son honneur de mari exigeait qu'il mît fin aux assiduités de Paignant.

Le bonhomme tient compte de cet avis, et, un beau matin, au petit jour, il tombe à l'improviste chez Paignant, qu'il force à se lever en lui disant :

— Il faut que je me batte avec vous... On m'a assuré que je ne pouvais m'en dispenser... Venez tout aussitôt.

L'officier, ahuri, suit cet enragé, qui, à peine arrivé sur le terrain, met l'épée à la main. Paignant, forcé de se défendre, fait sauter cette épée d'un revers et peut enfin entrer en pourparlers avec son adversaire ; il lui jure qu'il ne mettra plus jamais les pieds chez sa femme.

— Au contraire ! lui répond vivement La Fontaine, j'ai fait tout ce qu'on a exigé de moi ; mais, maintenant, j'exige que vous soyez plus assidu que jamais dans la maison de ma femme... Si vous ne l'êtes pas, nous nous battrons de nouveau.

Impossible de se fâcher avec un semblable humoriste. Aussi la réconciliation fut-elle complète entre les deux adversaires.

Selon la coutume du temps, il fallait à La Fontaine, pour réussir, un protecteur choisi parmi les hauts personnages. A cet effet, on présenta le poète à la duchesse de Bouillon, qui l'accueillit avec faveur, car elle appréciait son imagination vive et enjouée. La légende veut même que ce soit cette grande dame qui lui suggéra l'idée de ses premiers contes.

Toujours est-il qu'elle assura à son poète un appui fidèle, puisque celui-ci passa dans sa maison les trente dernières années de sa vie. Cette amitié ne l'empêcha pas de se faire présenter par un de ses parents au surintendant Fouquet, qui affectait une prédilection particulière pour les hommes de lettres et leur prodiguait pensions et bénéfices. Il donna à La Fontaine mieux encore qu'une pension, car il lui fournit l'occasion de prouver sa grandeur d'âme et sa fidélité au malheur. En effet, quand Fouquet connut la disgrâce royale et la prison, La Fontaine ne l'abandonna pas. Il adressa à Louis XIV sa fameuse élégie aux nymphes de Vaux, dans laquelle il demandait bravement au roi la grâce de son bienfaiteur.

Privé de la protection de Fouquet, La Fontaine en trouva une plus éclatante dans la plus aimable princesse de la cour de Louis XIV : Mme Henriette d'Angleterre, qui lui donna dans sa maison une charge de gentilhomme ordinaire. Hélas ! il perdit bientôt cette nouvelle protectrice, mais La Fontaine était de ces heureux mortels que tout le monde se dispute l'avantage de posséder. Le prince de Conti, le duc de Vendôme, le duc de Bourgogne surent, par leurs bienfaits, préserver le poète de cette indigence qui, certainement, se serait abattue sur lui, s'il avait été livré à lui-même.

Malgré tous ces appuis, La Fontaine retombait toujours dans de nouveaux embarras. Il fallut une femme aimable et généreuse comme Mme de la Sablière pour l'en affranchir et lui assurer quelques années d'une vie facile et heureuse.

La Fontaine, grâce à cette protection, put composer ses plus beaux ouvrages dans le calme et la tranquillité d'esprit. Quant à Mme de la Sablière, un mot d'elle peindra mieux que n'importe quel discours le genre de relations qu'elle entretenait avec son poète. Elle venait de congédier tous ses domestiques :

— Je n'ai gardé avec moi, dit-elle, que mes trois animaux : mon chien, mon chat et La Fontaine.

Mais si cette aimable femme s'était chargée du bonheur du poète, celui-ci, à son tour, se chargea de sa gloire en la nommant dans plusieurs de ses œuvres et en les lui dédiant.

Les portes de l'Académie ne s'ouvraient alors, même aux écrivains les plus illustres, que dans l'âge très mûr et même la vieillesse. La Fontaine avait soixante-deux ans. Il avait publié ses fables, tous les ouvrages auxquels il devait sa gloire, et il jugea pouvoir poser sa candidature à la succession de Colbert. Boileau fut son concurrent, et le fabuliste l'emporta contre lui au grand dépit de Louis XIV, qui prisait davantage le critique officiel que le licencieux auteur des contes. Aussi le roi ne s'empressa-t-il pas de donner son agrément à cette élection. On a reproché à Louis XIV d'avoir méconnu le mérite de La Fontaine. Il est certain que le poète fut tenu à l'écart de toutes les grâces officielles, mais cette hostilité royale n'empêcha aucunement les esprits les plus élevés et les plus grands seigneurs du temps de lui témoigner leur admiration. Racine aimait La Fontaine et se plaignait quand son négligent ami le laissait sans nouvelles ; Molière était également plein d'estime pour lui ; Fénelon chante ses louanges dans sa lettre à l'Académie. En un mot, ce délicieux écrivain fut toujours entouré d'amis nombreux et dévoués.

En 1692, Mme de Mazarin et quelques Anglais notables essayent d'attirer le bonhomme à Londres ; il refuse, car cet observateur professait que les sujets d'observation sont en abondance suffisante partout, sans qu'il soit nécessaire de voyager et de se donner de la peine pour en trouver. Peu de temps après, il tombait gravement malade et cette maladie occasionna dans son caractère un changement profond. Il devint religieux, se mit à lire les Livres saints et déclarait à son confesseur que le Nouveau Testament était décidément un fort bon livre.

Sa conversion se traduisit par une amende honorable, publique, "pour le scandale qu'avaient pu occasionner ses écrits et surtout ses contes." Afin de racheter ce scandale, il avait même découvert un moyen assez inattendu. C'est ainsi qu'un jour il annonça à son confesseur :

— Monsieur l'abbé, j'entends vous donner pour votre église le produit de la prochaine édition de mes contes que va faire sous peu mon libraire.

L'abbé eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que cette excellente intention n'était peut-être pas celle qui convenait le mieux pour racheter le scandale qu'avaient pu causer ces fameux contes. Aussi La Fontaine jura que, dorénavant, il consacrerait uniquement son travail à des sujets de piété et il il écrivait aussitôt une paraphrase du *Dies Iræ* et d'autres œuvres du même genre. Ces ouvrages pieux ne lui rapportaient pas grand argent : le vieillard se voit chasser de sa maison. Cette fois encore ses amis ne l'abandonnent pas et l'un d'eux, M. d'Hervart, se rendait à son domicile pour lui offrir un logement chez lui quand, en route, il rencontre le bonhomme dans la rue :

— Venez loger chez moi, lui dit-il.

— J'y allais ! répond tranquillement La Fontaine.

Le poète trouvera, dans cet asile, pour ses derniers jours toutes les douceurs qu'il avait reçues, pendant vingt ans, chez Mme de La Sablière. D'ailleurs, cette hospitalité fut assez courte car, le 13 avril 1695, le bonhomme mourait paisiblement comme il avait vécu.

Jules Chancel

(Dimanche illustré 17 avril 1927

A CHATEAU-THIERRY

Le Tricentenaire de La Fontaine

(De notre envoyé spécial)

A travers les blondes plaines de Seine-et-Marne, où les javelles déjà sont liées, un train paresseux nous emporte. Le ciel d'un tendre azur s'appuie doucement aux faibles collines ; il fait inexprimablement beau ; et sans doute c'est sur une matinée pareille de juillet que s'ouvrirent, il y a trois cents années, les yeux de Jean de La Fontaine, qui fut tant amoureux de ces paysages.

C'est vers lui que le train conduit, de ses roues indolentes, l'hommage officiel de la France : M. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et deux académiciens vêtus de leurs beaux habits verts : M. Alfred Capus, qui prendra tout à l'heure la parole au nom des Quarante, et M. Robert de Flers qui ne la prendra point, ce que tout le monde ne cessera de regretter, car on connait la fine qualité de son esprit.

Le train roule... Il emporte l'hommage officiel vers la municipalité qui l'attend sur le quai de la gare, au grand complet, avec la fanfare de Château-Thierry... et il nous plaît d'imaginer que dans la campagne déroulée de chaque côté de notre wagon une fête aussi se prépare que nous ne verrons pas ; un concile féerique et charmant, où tout le petit peuple des bois et des champs, cependant qu'au rythme des *Marseillaises* et selon les rites protocolaires Jean de La Fontaine sera célébré dans sa maison et sa ville, célébrerait aussi son poète parmi le thym et la rosée...

Foin des bucoliques ! Voici Château-Thierry, le préfet, le maire, des sénateurs, des députés, le comte du Chaffault, président de l'œuvre américaine, la municipalité tout entière, la fanfare. Le ministre et ces messieurs de l'Académie commencent leur pèlerinage. Suivons-les ; passons le pont célèbre sur la Marne, allons jusqu'à la maison du Poète dont il vous fut parlé hier. A l'ombre de ses fraîches pièces où sont accumulés les souvenirs de Celui qui les habita arrêtons-nous quelques instants, le temps de les saluer avec piété ; le temps aussi que M. Pommier, président de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, accueille d'aimables et fines paroles le ministre et les académiciens. Mais dans la journée, si précieusement remplie qui se prépare, il n'y a point de place pour la méditation : ne nous attardons pas à muser en ces murs. Nous manquerions les beaux discours qui vont être prononcés sur l'estrade à crépines d'or, élevée devant la statue de La Fontaine, que la guerre a blessée.

L'Académie et l'État glorifient la muse du fabuliste

La parole est à M. Alfred Capus, au nom de l'Académie française. Avec « une sagesse indulgente, un optimisme où l'illusion n'a aucune part, le bienheureux parti pris de tout considérer sous l'aspect de la raison », avec toutes les qualités qui sont les apanages de son esprit, M. Alfred Capus examine les fables de La Fontaine et les rapproche de la vie d'aujourd'hui. Il tire le caractère permanent de leur morale, les groupe selon qu'elles traitent de la force, de l'ambition, de la politique, de l'amitié, de l'amour.

Celui, dit-il, qui a écrit :

Défions-nous du sort et prenons garde à nous
Après le gain d'une bataille...

celui-là, approfondissons sa pensée ! C'est un de nous, c'est un Français vivant, qui a de plus que nous le génie, mais qui est né de notre sol et qui appartient comme le plus humble d'entre nous à la communauté française. Notre généra-

tion l'aime donc d'un amour plus intelligent et plus tendre que ses aînées, précisément parce qu'elle vient de traverser un chaos où les hommes et les bêtes ont failli retourner à l'état de nature, au point où s'est placé La Fontaine, pour faire comparaître devant lui la création. Nous sommes les juges plus lucides de son expérience, nous voyons pourquoi elle est immortelle : c'est qu'elle comprend toutes les formes et tous les hasards de la vie et qu'aujourd'hui tous les hasards de la vie sont déchaînés. La Fontaine nous apprend à nous préparer à leur choc et à les braver en souriant.

M. Léon Bérard parle ensuite. Il prononce un charmant discours, d'un ton à la fois élevé et plein de malice, qui eût réjoui le Bonhomme.

C'est désormais accomplir un pèlerinage de l'esprit et honorer l'œuvre des soldats que de venir saluer chez lui Jean de La Fontaine, dit-il (car comment oublier ici la guerre, en face de ces maisons ruinées !). Aucun génie ne représente mieux que le sien ce que les soldats ont sauvé de plus essentiel et de plus rare parmi les biens qui nous étaient disputés. Poète national avec des fables, écrivain populaire en dépit de son art raffiné, moraliste et éducateur sans grand parti pris, sa destinée était riche en imprévu et en contrastes : une suprême aventure allait mettre le comble à tant de singularité. La guerre a promu à une sorte de dignité héroïque la mémoire de ce contemplateur indolent.

Puis, parlant du poète et de ses goûts, et n'oubliant point un sujet qui lui tient chèrement au cœur, M. Léon Bérard se demande si c'est bien à son département de l'instruction publique qu'appartient le droit de gérer la gloire du « forestier rêveur ».

Que penserait-il, lui qui, passé la vingtième année, opta successivement pour la théologie, le droit, l'Administration, d'une pédagogie qui vous contraint de reconnaître vos aptitudes et de délibérer sur votre vocation entre onze et quatorze ans ? N'en doutons point, si l'on eût représenté au fabuliste que tout français dépendait, mort ou vivant, d'un ministère, ce n'est point le nôtre qu'il eût choisi. Il eût préféré, à tout prendre, le département des moissons et des semailles, des prés et des clairs ruisseaux, celui qui consacre, par décrets en bonne forme, le temps des « amours printanières » et tâche de régler ses lois sur l'ordre des saisons.

Quoi qu'il en soit, le poète a créé, avec des histoires d'animaux, « une des œuvres les plus riches de sens et de beauté qui aient jamais enchanté l'esprit des hommes et comblé leur raison ». Il reste et restera « un maître en l'art de bien vivre et un maître en l'art de bien penser ».

Ainsi se termine le discours ministériel dont nous n'avons pu que bien imparfaitement faire sentir l'ironie modérée et l'attendrissement délicat.

Des voix amies et la voix du poète

Il est midi et demi. Frayons-nous un passage à travers la foule jusqu'au vieux collège où se réuniront autour d'une table de banquet tous les amis de La Fontaine. Dans la salle du gymnase, toutes les fenêtres ouvertes à la brise, nous entendrons à l'heure des toasts, successivement, M. le maire, M. le vicomte de Lignières, au nom de l'administration des eaux et forêts, M. le chevalier Pidoux de Maduère, descendant de la famille du fabuliste, et M. Lucien Griveau, qui dira un poème dont il est l'auteur. Nous y boirons aussi une coupe de champagne en l'honneur de La Fontaine et une autre en l'honneur de la municipalité de Château-Thierry, qui prit l'initiative de cette fête.

Bien des voix se sont déjà fait entendre. Il faut encore que retentisse celle du poète lui-même. Pour l'entendre, montons sur la terrasse du vieux château, d'où l'on découvre un magnifique paysage, écoutons « La Coupe Enchantée » que jouent dans un merveilleux mouvement de jeunes artistes de la Comédie-Française, écoutons quelques-unes des fables de cette comédie aux cent actes divers que nous savons par cœur, mais qu'on ne se lasse point d'entendre encore.

Hélas ! le jour s'avance. Il faut quitter ces lieux charmants. M. le ministre, MM. les académiciens, avec leurs beaux habits verts, vont regagner Paris. Seuls, les castelthéodoriciens pour qui la fête commença dès hier et qui entendirent Mme Caristie-Martel dire un poème de M. Camille Le Senne, avant de suivre la retraite aux flambeaux, verront leurs plaisirs continuer encore une journée de plus. Pour nous, il nous faut emporter ces seuls souvenirs, mais de choix, et continuer en nos cœurs de célébrer La Fontaine.

J.-N. FAURE-BIGUET.

A PROPOS DE LA FONTAINE

Notre littérature scolaire

par JEAN GUIRAUD.

La rentrée des classes attire l'attention des parents sur les livres scolaires qu'exigent les études de leurs enfants. Leur premier sentiment est qu'ils coûtent cher et que leur achat grève, dès la rentrée des vacances, le budget familial. Quant aux écoliers, j'imagine que leur premier contact avec leurs manuels d'histoire, de géographie, de littérature, et leurs textes classiques doit présenter au contraire un certain agrément. Ces livres n'ont pas l'aspect austère de ceux de notre temps; ils sont même avenants, car ils se présentent sous la forme d'albums, chargés de gravures aussi nombreuses que variées, qu'on aime à feuilleter.

C'est la première impression que donne l'édition classique de La Fontaine, *Fables et œuvres choisies*, que vient de donner dans la collection « La littérature française illustrée » M. Mario Roustan, ministre de l'Education nationale. N'oublions pas, en effet, que le grand maître actuel de l'Université est en même temps un universitaire des plus distingués, agrégé et docteur ès lettres, titre et grade qu'il aime à invoquer en même temps que sa dignité d'ancien ministre de l'Instruction publique, redevenu aujourd'hui ministre de l'Education nationale.

Il faut avoir été professeur soi-même pour apprécier le travail que représente l'illustration de ce volume ; car elle constitue une riche documentation. Les 317 illustrations de ce livre de 963 pages ne sont pas des images d'Epinal destinées à amuser des enfants. Ce sont des portraits de personnages avec lesquels La Fontaine fut en relations ou qu'il célébra dans ses vers : lui-même d'abord, la personne qu'il aima le plus au monde ; Mme de La Fontaine, qu'il aima beaucoup moins ; la duchesse de Bouillon (née Mancini et nièce de Mazarin), sa protectrice à Château-Thierry et à la cour, l'admiratrice de ses contes les plus gaillards ; le surintendant des finances, Fouquet, un autre de ses protecteurs qu'il loua magnifiquement en un certain nombre d'œuvres en prose et en vers, et auquel il demeura fidèle dans sa disgrâce ; Turenne, lequel, dit Mathieu Marais, « joignant aux grands talents de la guerre le goût des bons ouvrages, aimait La Fontaine, cherchait à le voir et le menait souvent avec lui » ; Mme de la Sablière, qui, à partir de 1678, lui donna l'hospitalité chez elle.

Pour bien replacer le poète dans les milieux où il vécut et qu'il fréquenta, voici des vues de Château-Thierry, sa ville natale, comme elle était de son temps et comme elle est aujourd'hui ; voici des paysages champenois qui lui étaient familiers : quatre vues de sa maison, six du château de Vaux-le-Vicomte, cette merveilleuse résidence de Fouquet qu'il célébra à plusieurs reprises ; des reproductions des sites et des châteaux qu'il vit et décrivit au cours de ses voyages.

Les graphologues pourront étudier le caractère et le génie littéraire de La Fontaine d'après les fac-similés de son écriture, comme forestier et comme mari, cette dernière étude, si la graphologie ne ment pas, devant produire des révélations indiscrètes.

Les bibliophiles seront heureux de retrouver en reproduction les frontispices des premières éditions de ses œuvres et quelques-unes de leurs illustrations. Enfin, plus de 300 fables ont une vignette qui en représente les sujets.

Et pour satisfaire la curiosité du lecteur et même la réveiller, si elle est endormie, la plupart de ces illustrations sont accompagnées de notices qui nous disent où elles ont été prises, quels sont les auteurs de la peinture et de la gravure reproduite; et même nous pouvons y lire la vie non seulement de La Fontaine lui-même, mais encore de tous ceux qu'il connut, et du graveur qui illustra ses œuvres, Chauveau.

Quelle pâture abondante offre déjà aux élèves une telle illustration ! pâture pour les yeux et pour l'esprit, car tout ce qu'ils verront leur sera ensuite longuement et brillamment expliqué.

*

Que sera-ce lorsque, quittant les alentours du sujet, ils en pénétreront le fond. Là aussi, quelle variété ! De notre temps, on étudiait guère que les fables, le reste était à peine indiqué ; si l'on parlait des nymphes de Vaux, c'était pour recueillir les larmes que leur fait verser le poète — fort abondamment, puisqu'elles sont des déités aquatiques — sur les malheurs du surintendant prévaricateur. Quant aux contes, on en faisait simplement mention dans la biographie du poète, parce qu'ils ne sont pas recommandables ; mais cela suffisait aux mauvais esprits pour leur donner le désir de se les procurer. M. Mario Roustan nous donne, avec les Fables, ce que le poète a écrit de 1657 à 1665, sur le château de Vaux, soit *in extenso*, soit en des extraits ; puis un certain nombre de morceaux choisis de Contes et Nouvelles dans lesquels rien ne peut choquer l'honnêteté.

Et tous ces textes sont encadrés de toutes sortes de notes, souvent fort détaillées. Les unes, qui sont parfois de vraies études, nous présentent les auteurs dont La Fontaine s'est inspiré dans telle ou telle de ses œuvres: Athénée, Boccace, l'Arioste et les auteurs de nouvelles du Moyen Age et de la Renaissance ; pour les fables, Esope et tous les Ysopets du Moyen Age, Phèdre, Babrius et autres fabulistes. Il fait des recherches pour retrouver les sources de chacune de ces fables. Nous apprenons, par exemple, par une de ces notes qui sont accrochées à chacun des titres, que la fable si connue du Corbeau et du Renard se trouve dans Phèdre, lequel a eu au moyen âge, pour ce sujet, de nombreux imitateurs dont on trouvera l'indication dans le livre de Paulin Paris : *les Aventures de maître Renart mises en nouveau langage*. Techener, 1861.

Quant aux textes eux-mêmes, ils sont accompagnés de notes contenant des appréciations et des éclaircissements de critiques modernes et anciens; des rapprochements avec d'autres textes ; des explications grammaticales, linguistiques, prosodiques; des commentaires littéraires ; enfin

LA FONTAINE et Marie HERICART

en Catalogne

par Léon GARNIER

L'ABBAYE de Montserrat a été édifiée dans un massif montagneux de la province de Catalogne, en Espagne, site sauvage, étrange avec ses pitons abrupts qui se découpent dans le ciel. Fondée vers l'an 880, ce fut en 987 que les Pères Bénédictins en prirent possession. L'abbaye devint alors un lieu de pèlerinage très fréquenté.

D'ailleurs la montagne renferme un grand nombre de sanctuaires et de chapelles. Celle de Montserrat fut édifiée en 1560 et définitivement consacrée en 1592. C'était une grande basilique de style Renaissance; elle ne possédait qu'une seule nef. L'énumération des trésors de l'abbaye serait trop longue à établir; la munificence des pèlerins et des donateurs étant infinie, de grandes richesses furent accumulées pendant des siècles.

Or, c'est dans le parloir du prieur de l'abbaye de Montserrat que se trouvent exposés les portraits de La Fontaine et de Marie Héricart, le premier peint par H. Rigaud et le second attribué à Mignard. Ils sont donc depuis plusieurs années sous la protection de la Vierge noire. Voici ce que nous écrivions à propos de ces tableaux, en 1937, dans *La Vie de notre bon Jehan de La Fontaine contée par l'image.*

Tout d'abord parlons de celui de Marie Héricart, toile de 0 m. 80 de hauteur, 0 m. 63 de largeur, figure grandeur nature :

« Son portrait, qui se trouve actuellement en Espagne, la représente sous les traits d'une belle femme aux yeux vifs, au nez aquilin et à la chevelure bouclée. Sa main, qu'elle élève à son corsage, est longue et fine. Elle porte un collier de perles et des boucles d'oreilles en forme de pendentifs. Le visage est d'un ovale pur, la bouche sérieuse et les lèvres plutôt serrées.

« L'ensemble de la physionomie présenterait de la froideur et quelque sévérité. »

Une très grande amitié liait La Fontaine et Nicolas Mignard, né à Troyes.

« Ce serait cette peinture qui a été emportée en Angleterre par la marquise de Gouvernet, fille de Barthélémy d'Herwart, lorsqu'elle quitta la France avec sa mère, après la révocation de l'Edit de Nantes. »

Ce grand artiste a certainement fait de nombreux séjours à Château-Thierry, on lui attribue le fort beau portrait de M. et Mme de Stouppe, bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Son frère Pierre, peintre d'histoire et de portraits, était certainement aussi l'hôte des La Fontaine.

Passons ensuite à la description de la magnifique image du fabuliste par Rigaud (Hyacinthe Rigau y Ros). Toile de 0 m. 80 de hauteur, 0 m. 60 de largeur. Figure grandeur naturelle.

« Le poète est dans la force de l'âge. Sa grande perruque est plus foncée que d'habitude et il porte, semble-t-il, un costume de velours noir sous le manteau de cérémonie, somptueusement ajusté, quoique sa cravate paraisse fort négligemment nouée. Il est de trois-quarts face et la perruque, très abondante, tombe sur le vêtement qu'elle cache. A la vérité, notre bonhomme fait une figure un peu sévère, avec ses yeux brillants sous l'arcade sourcillière très profonde et son menton plutôt proéminent. »

La reproduction de la planche usagée d'Edelinck, gravée pour les *Hommes illustres*, de Perrault, restait seule à notre disposition et maintenant, grâce au ministère des Affaires extérieures de l'Espagne, nous possédons la magnifique épreuve que nous soumettons à nos lecteurs.

Jean-Pierre Mariette, graveur et célèbre collectionneur, écrit dans son Abecedario ou

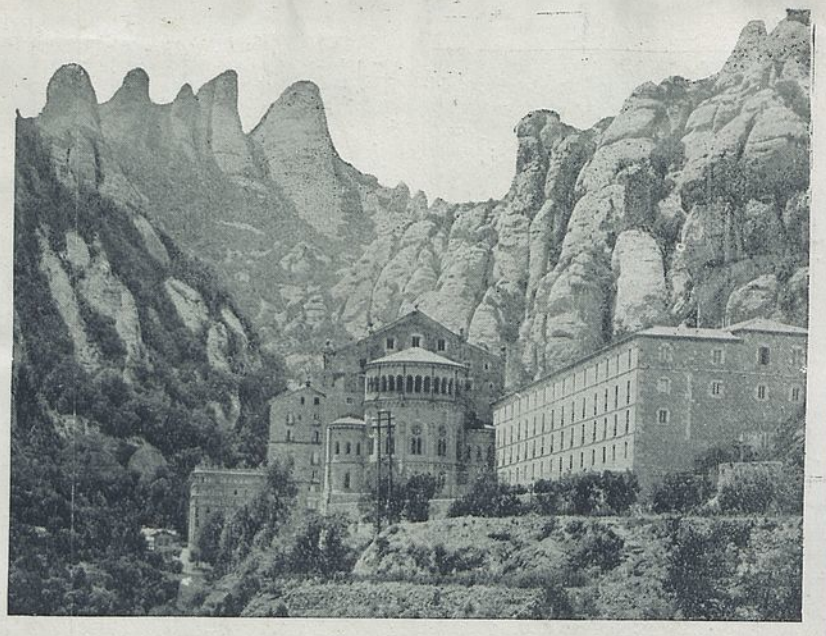

Le monastère de Montserrat
Contre-type de la photo Otto Wunderlich communiquée par le « Patronato Nacional del Turismo », Madrid

H. Rigaud — Jean de La Fontaine

Abécédaire que le portrait du fabuliste fut commandé à Rigaud en même temps que celui de Boileau et d'autres encore par M. Coustard, contrôleur général de la Grande Chancellerie, et son fils le conseiller au Parlement de Paris, et qu'en l'année 1730, l'original, d'une grande beauté, se trouvait encore chez ce dernier.

Notons, en passant, que le Rigaud et le Mignard ont figuré à l'Exposition des Portraits nationaux organisée au Trocadéro en 1878.

⁂

Depuis plusieurs années, nous cherchions donc vainement la trace de ces chefs-d'œuvre, lorsque nous lûmes un jour, dans un

article de MM. Jérôme et Jean Tharaud, intitulé *Visite à la Moreneta*, la surprenante nouvelle suivante : « J'achevai ma visite par une rencontre fort imprévue, car, en venant à Montserrat, je ne m'attendais pas à trouver, dans la pièce qui servait de salon à l'abbé, le portrait de La Fontaine et celui de sa femme, Mlle Héricart. »

Notre joie fut sans mélange, nous retrouvions enfin, grâce à MM. Tharaud, ce que nous cherchions depuis tant de mois. Notre tâche n'était cependant pas terminée. Nous apprîmes tout d'abord que ces belles toiles avaient été offertes au couvent par une « descendante de La Fontaine ».

Le 11 juillet 1941, M. Bernardo Rolland, consul général, nous fit l'envoi des photographies, nous informant en même temps que le prieur de Montserrat avait porté à sa connaissance qu'afin d'obtenir toutes précisions et informations sur la présence des tableaux précités, nous pouvions nous adresser à Mme de Berg de Bréda, vicomtesse Curial, à Paris, qui nous déclara aimablement :

« Les portraits de Jehan, par Rigaud, et de sa femme, par Mignard, ont été gardés jusqu'à ces dernières années dans la famille ou plutôt la descendante des Héricart.

« En effet, après la mort de M. de Frézals, pendant la Grande Guerre, Mme de Frézals ayant hérité des biens de son mari, offrit le Rigaud et le Mignard au couvent de Montserrat, il y a environ 15 ans.

Et c'est ainsi que nous sommes en possession de documents authentiques qui nous permettent d'admirer ces deux chefs-d'œuvre recherchés depuis si longtemps et la cause de leur exode en Espagne. Ceci grâce à l'extrême complaisance de MM. Mario de Piniès et Bernardo Rolland, ayant aussi trouvé une aide précieuse auprès de l'Institut d'Etudes Hispaniques.

Nous pensons que le moment est venu d'élever la voix pour obtenir, par un échange gracieux, que ces deux belles toiles puissent prendre la place qui leur convient dans la maison natale du poète, au pays de Château-Thierry. Nous possédons certainement dans notre trésor national des documents, livres, chartes, peintures religieuses, etc., qui pourraient plaire aux doctes Pères Bénédictins de l'abbaye de Montserrat. Un geste gracieux de la part de ces derniers en faveur d'un échange avec le Gouvernement français serait tout à leur honneur.

Le Gouvernement espagnol approuverait, nous l'espérons, cette transaction avantageuse pour les deux pays.

D'un autre côté, notre administration des Beaux-Arts, saisie de notre demande, a bien voulu intervenir, car elle n'ignore pas que le désir suprême des amis de La Fontaine, c'est-à-dire de tous les Français, est de voir revenir dans notre pays les effigies du cher La Fontaine et de Marie Héricart.

Nous demandons au Gouvernement, aux Pouvoirs publics, au sous-secrétariat d'Etat à l'Education nationale, à l'Académie française, aux R. Pères Bénédictins de Paris, à la Société des Gens de Lettres, à la presse, à nos amis dévoués du Touring-Club, aux Amis de La Fontaine et à tous les cercles littéraires de France de contribuer de toutes leurs forces à l'obtention du résultat recherché.

Marie Héricart — Portrait attribué à Mignard
(*Photo Garnier*)

Les Beaux-Arts, n° du 30 Xbre 1942

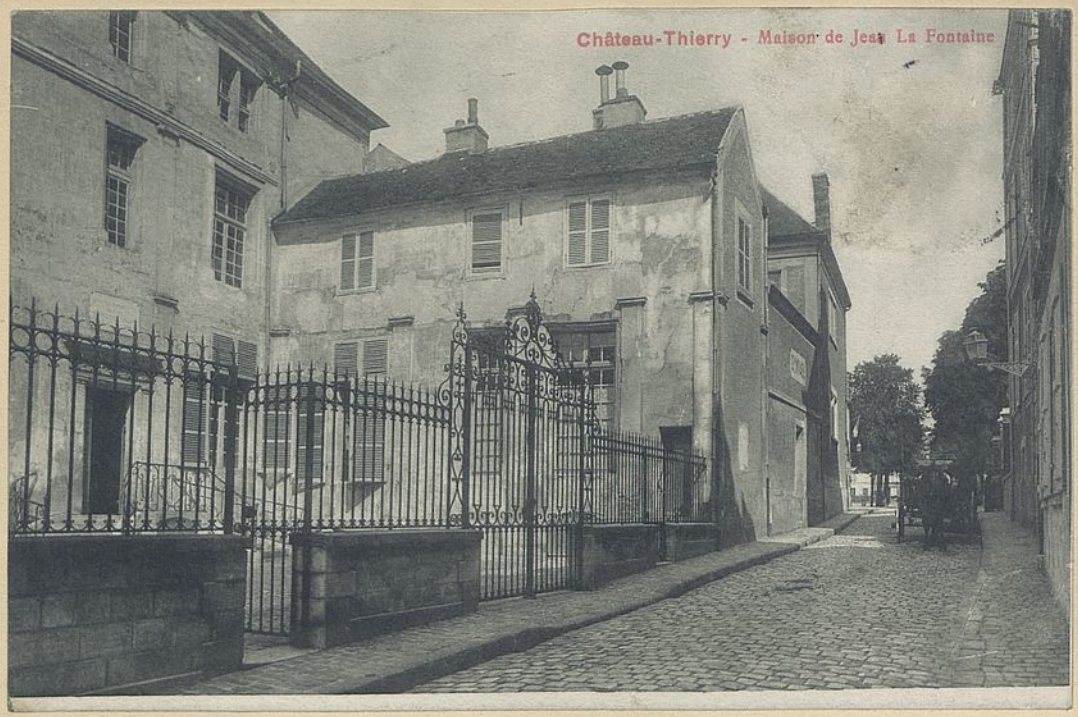

La maison du Bonhomme La Fontaine

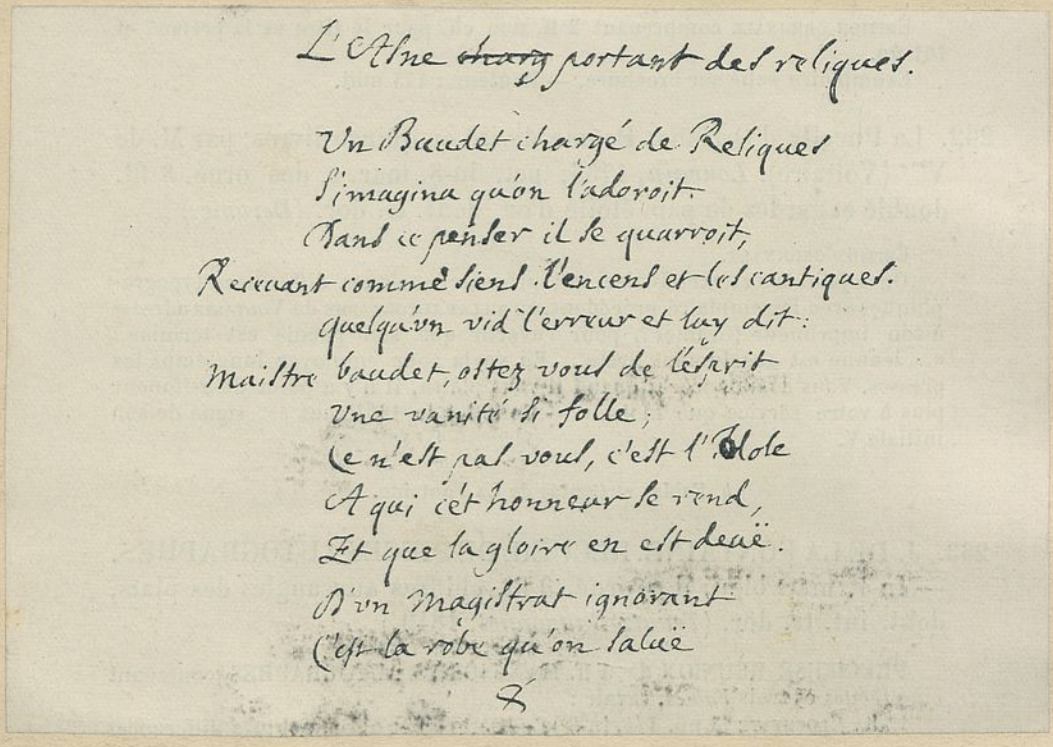

L'Asne ~~chargé~~ portant des reliques.

Un Baudet chargé de Reliques
S'imagina qu'on l'adoroit.
Dans ce penser il se quarroit,
Recevant comme siens l'encens et les cantiques.
Quelqu'un vid l'erreur et luy dit:
Maistre baudet, ostez vous de l'esprit
Une vanité si folle;
Ce n'est pas vous, c'est l'Idole
A qui cét honneur se rend,
Et que la gloire en est deuë.
D'un Magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue

fac-similé de l'écriture de La Fontaine.

Hopwood sc

LAFONTAINE.

Publié par Furne, Paris.

LA FONTAINE

D'après le portrait peint par Charles Lebrun (1619-1690), gravé par G. Edelinck (1649-1717).

L'ENTERREMENT DE MOLIÈRE, COMPOSITION DE RENÉ LELONG.
... DANS LA NUIT DU 21 FÉVRIER 1673, LA FONTAINE ACCOMPAGNE LA BIÈRE DE SON PAUVRE AMI, EN PORTANT UNE TORCHE AVEC BOILEAU ET CHAPELLE...

Apothéose de La Fontaine, d'après Oudry.

Apothéose de La Fontaine, d'après Oudry.

LA FONTAINE.
PAR PHILIPPE LALLEMANT. (MUSÉE DE REIMS.)

Cahiers des amis de St François Notre Patrie
Nº III p. 121

Vénus et Adonis

(1593)

Il y eut, du vivant de Shakespeare, six éditions de *Vénus et Adonis*. Le poème, dédié au comte de Southampton, est écrit en sizains, a b a b c c, de vers à cinq accents. Le sujet, — un sujet déplaisant, dit Coleridge, — est emprunté aux *Métamorphoses* d'Ovide, livres IV, X et XVIII; il comporte, dans le détail, quelques imitations du *Glaucus et Scilla* (1589) de Thomas Lodge et de *l'Héro et Léandre* (1592) de Marlowe; il avait été, maintes fois, traité en italien, en français, en espagnol. Spenser y avait fait allusion dans la *Reine des fées*, liv. III, I (1590). La dette de Shakespeare envers tous ses prédécesseurs est extrêmement légère. Le sujet même et la mythologie antique mis à part, l'allure du récit, le cadre, le paysage, les sentiments sont de la Renaissance anglaise.

Voici le canevas : Vénus essaye de séduire le jeune et bel Adonis, elle n'y arrive point, malgré

de nombreux discours et de chaudes caresses, malgré l'exemple du cheval d'Adonis qui poursuit une jument. Adonis préfère chasser le sanglier; le sanglier le tue. Vénus se plaint et s'en retourne à Paphos.

Le poème est de la même époque que *Peines d'amour perdues* (1593) et que le *Songe d'une nuit d'été* (1594). Il témoigne du même génie surabondant, éclatant, démesuré. Le récit est vif, mais coupé de discours, de lieux communs, de dissertations, de descriptions qui s'étalent et se développent sans restriction. La préciosité foisonne. Elle est parfois exquise; telle la main de Vénus dans celle d'Adonis comparée à un lys emprisonné dans une geôle de neige (361-363), tels les yeux de Vénus lançant leur lumière à travers le cristal des larmes et brillant comme la lune vue dans l'eau la nuit (490-492). Parfois elle est contournée et de goût douteux; telle cette lamentation de Vénus devant le cadavre d'Adonis :

> Mes yeux sont devenus de feu, mon cœur de plomb. Lourd plomb de mon cœur, fonds au feu rouge de mes yeux ! Ainsi je mourrai dissoute dans un brûlant amour (1072-1076).

Le naturisme, celui de Shakespeare villageois ayant couru les champs et les bois autour de Stratford, ayant pratiqué la chasse et l'équitation, est aussi franc, aussi lumineux que dans le *Songe*

d'une nuit d'été. C'est lui qui a inspiré les passages justement célèbres de *Vénus et Adonis* et qu'on trouve dans les anthologies, les descriptions du cheval et du sanglier, l'étalon amoureux de la cavale, le lièvre poursuivi par les chiens et multipliant les détours et les zigzags afin de les dépister.

Le portrait du beau cheval de course ramasse en une strophe les détails indiqués dans les traités techniques de l'époque :

> Sabot arrondi, articulations souples, fanons velus et longs, large poitrail, grand œil, petite tête et larges naseaux, haute encolure, oreilles courtes, jambes droites et très robustes, crinière mince, queue épaisse, large croupe, peau fine, de tout ce que peut avoir un cheval rien ne lui manquait hormis un cavalier superbe sur ce dos superbe (295-300).

Ces deux vers sur un cheval qui galope forment tout un tableau :

> Le vent chante à travers sa crinière et sa queue, agitant les poils qui ondulent comme des plumes (305-307).

Tout un tableau encore ce lever de soleil précédé du chant de l'alouette :

> Or voici la gentille alouette, lasse de repos, qui, de son retrait humide, monte dans le ciel et réveille l'aurore, du sein argenté de laquelle le soleil se lève dans sa majesté et jette sur le monde un regard si éclatant que les cimes des cèdres et les coteaux semblent de l'or bruni (852-859).

Le tableau le plus émouvant est celui de Vénus devant le cadavre d'Adonis :

Elle regarde les lèvres d'Adonis, elles sont pâles; elle lui prend la main, cette main est froide; elle murmure un récit plaintif à ses oreilles, comme si elles entendaient ses douloureuses paroles; elle soulève les couvercles qui lui ferment les yeux; hélas ! deux lampes éteintes y sont enfouies dans les ténèbres, deux miroirs où elle s'est regardée tant de fois et qui maintenant ne réfléchissent plus rien (1123-1132).

Les dissertations gnomiques ressemblent à celles des premières comédies et des *sonnets :* éloge platonicien de l'amour qui maintient la vie et perpétue la beauté, mais bouleverse la tête et le cœur; blâme à la sensuelle, perfide et destructive luxure :

L'amour réjouit comme le rayon de soleil après la pluie, mais la luxure a le même effet que la tempête après le soleil. Le doux printemps de l'amour reste toujours frais; l'hiver de la luxure arrive bien avant la fin de l'été. L'amour n'est jamais rassasié; la luxure périt comme un glouton. L'amour n'est que vérité, la luxure est pleine de perfides mensonges (799-805).

Quelques passages de la plainte finale de Vénus sont du grand poète tragique qui, vers la même époque, écrit *Richard III* (1593) et *Roméo et Juliette* (1594) :

Hélas ! pauvre univers, quel trésor tu as perdu ! quel visage vivant y a-t-il encore qui soit digne d'être regardé ? Quelle voix est musique désormais ? De quoi peux-tu te vanter dans le passé ou l'avenir ? Les fleurs sont douces,

leurs couleurs fraîches et charmantes; mais là vraiment douce beauté a vécu et péri avec lui (1075-1081).

Si Shakespeare, dans *Vénus et Adonis*, avait su régler ses richesses naturelles de verbe, de peinture, de décoration, il eût pris place, à côté de Chaucer, de Spenser et de Keats, parmi les plus grands narrateurs de la poésie anglaise.

⁂

Cette mesure gouvernant la richesse, la trouve-t-on dans l'*Adonis* de La Fontaine, poème composé avant 1657 et publié en 1669, à la suite de *Psyché et Cupidon*, non sans de nombreuses corrections indiquées dans l'édition Pilon-Dauphin (chez Garnier). Le poème de La Fontaine est placé sous le signe de la grâce, de « la grâce plus belle encor que la beauté. »

Gracieux paysage forestier :

Sous ses ombrages verts loge la solitude.

Gracieuse jeunesse d'Adonis :

Il semble être formé pour le plaisir des yeux...
Elle trouve Adonis près des bords d'un ruisseau;
Couché sur des gazons, il rêve au bord de l'eau;
Il ne voit presque pas l'onde qu'il considère...

Gracieuse beauté de Vénus :

Il admire les traits de la fille de l'onde;
Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde,

Avait abandonné ses cheveux aux zéphirs;
Son écharpe, qui vole au gré de leurs soupirs,
Laisse voir les trésors de sa gorge d'albâtre...

Gracieux amour mutuel, païen, mais si franc, si ingénu, si délicat dans sa franchise qu'il ressemble aux extases de jeunes fiancés, de jeunes mariés :

Il désire, il espère, il craint, il sent un mal
A qui les plus grands biens n'ont rien qui soit égal.
Tout ce qui naît de doux en l'amoureux empire
Quand d'une égale ardeur l'un pour l'autre on soupire
Et que, de la contrainte ayant banni les lois,
On se peut assurer au silence des bois,
Jours devenus moments, moments filés de soie,
Agréables soupirs, pleurs enfants de la joie,
Vœux, serments et regards, transports, ravissements,
Mélange dont se fait le bonheur des amants,
Tout par ce couple heureux fut lors mis en usage...

Le sujet, déjà déplaisant dans Ovide, et dont Shakespeare n'a fait qu'aggraver l'aspect déplaisant en marquant le contraste entre Adonis, jeune homme à peine formé, et Vénus, vieille déesse qui ne recherche que son plaisir, en insistant, avec quelle brutale lourdeur, sur les détails sensuels de l'histoire, sur l'épisode du coursier et de la cavale, sur l'impudeur de la déesse tant en paroles qu'en actes, ce sujet déplaisant, La Fontaine l'a si bien épuré qu'il en a fait une idylle où l'ombre même de l'immoralité est abolie.

Shakespeare a composé un tableau de Rubens,

large, vigoureux, en pleine lumière, sans réticence. Pour en corriger la crudité, car, selon la remarque de Coleridge, le jugement chez lui est toujours égal au génie, il a pris soin d'y ajouter une dissertation qui distingue l'amour, source de la vie et de la beauté, et la luxure, poursuite du plaisir sensuel.

La Fontaine a composé un tableau du Poussin, amoureux idéalisés dans un paysage idéalisé.

Pour la première partie de l'*Adonis*, la poésie et le bon goût réclament que nous donnions la palme à La Fontaine.

La seconde partie, — la chasse au sanglier, la mort d'Adonis, les plaintes de Vénus, — est plus amplement développée dans La Fontaine que dans Shakespeare. L'Adonis de Shakespeare part à la chasse comme un jeune Anglais, il a besoin de sport violent et dangereux. Celui de La Fontaine est un cœur sentimental; il ne peut oublier Vénus, il est accablé de solitude, il ne songe plus qu'à « divertir l'ennui qui le possède. »

Il faut avouer que le récit de la chasse, dans La Fontaine, n'est qu'honnête; il manque de couleur et de mouvement. En quelques strophes Shakespeare dresse une image autrement vivante lorsqu'il montre Vénus émue par le bruit des limiers et du cor, courant à travers les broussailles comme une biche laitière que tourmentent ses mamelles gonflées, rencontrant les chiens qui hurlent, lèchent leurs blessures, secouent leurs oreilles

écorchées. Mais La Fontaine se relève sitôt qu'il dépeint la mort d'Adonis, ce beau corps vivant soudain privé de lumière et d'âme :

De ses yeux si brillants la lumière est éteinte;
On ne voit plus l'éclat dont sa bouche était peinte,
On n'en voit que les traits; et l'aveugle trépas
Parcourt tous les endroits où régnaient tant d'appas.

Les deux poèmes s'achèvent sur une plainte élégiaque de Vénus. Ici encore il y a chez La Fontaine supériorité manifeste du ton plus approprié, du bon goût plus délicat. La Vénus de Shakespeare fait une lourde, pédante et précieuse dissertation sur l'éphémère beauté, sur l'amour toujours accompagné d'inquiétude et de tristesse. La Vénus de La Fontaine est une femme qui pleure son bien-aimé :

Une éternelle nuit l'oblige à me quitter;
Mes pleurs ni mes soupirs ne peuvent l'arrêter.
Encor si je pouvais le suivre en ces lieux sombres !
Que ne m'est-il permis d'errer parmi les ombres !

Shakespeare avait 28 ans lorsqu'il publia *Vénus et Adonis*. La Fontaine, 36 ans lorsqu'il dédia son poème à Fouquet.

PIERRE MESSIAEN.

IMPRIMERIE COQUEMARD — ANGOULÊME

LES

FABLES

DE

LA FONTAINE

ILLUSTRÉES

PAR

LES ARTISTES

DE

TOUS LES PAYS DU MONDE

Article d'André Hévil
dans l'Illustration

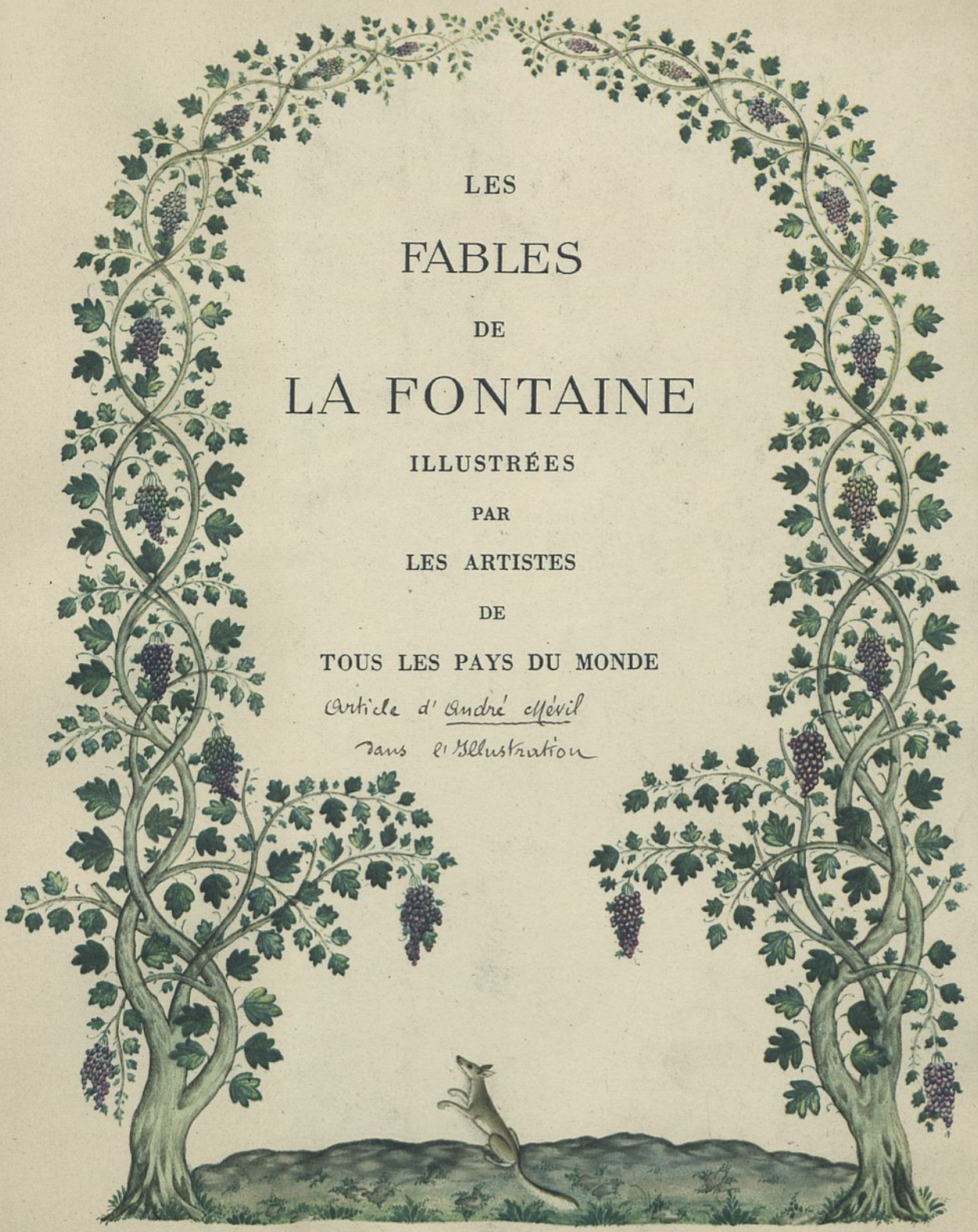

Le Renard et les Raisins (Inde).

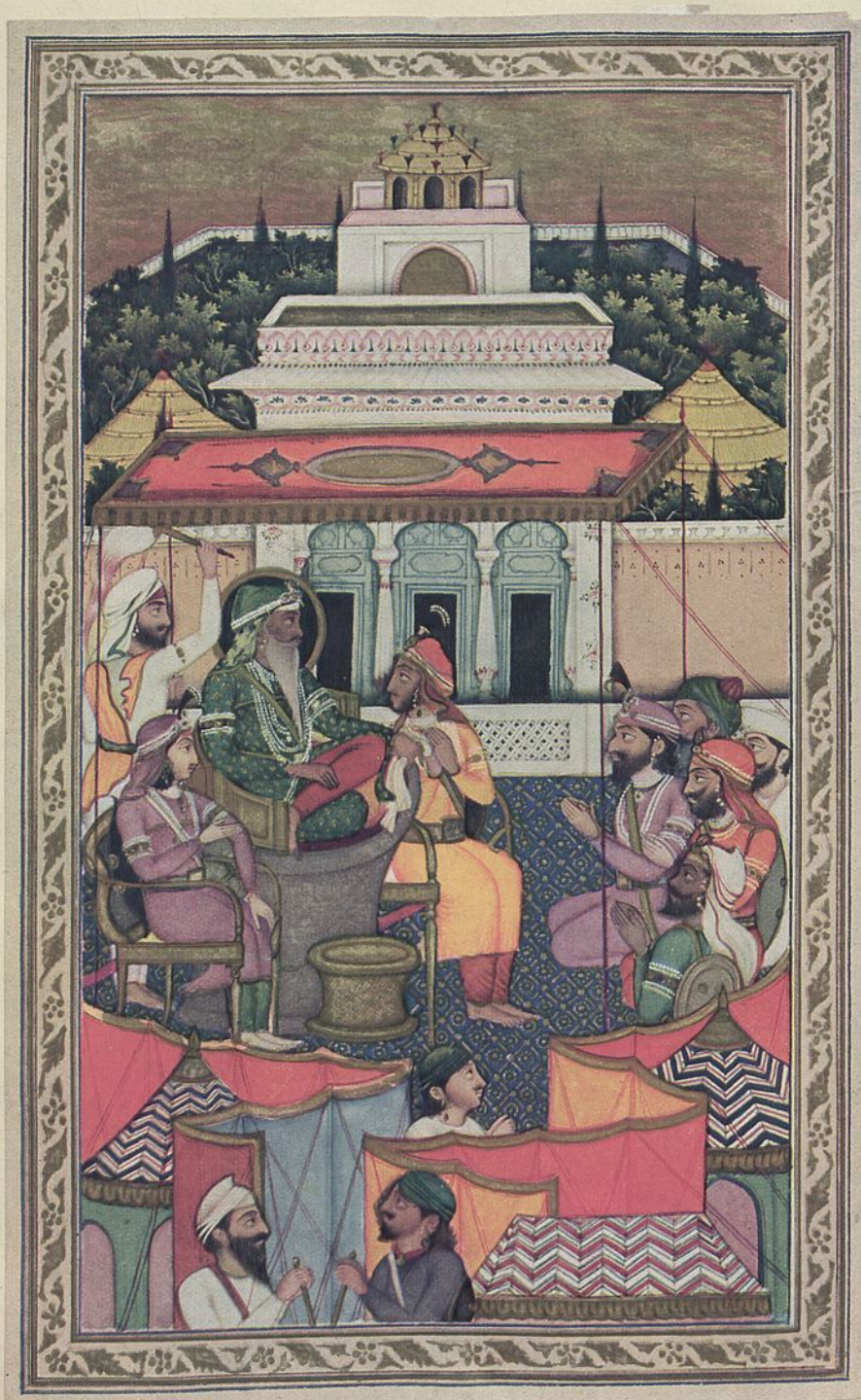

Maharajah de Lahore se faisant expliquer les fables par le général Ventura (Inde).

avec Bossuet et Molière du siècle
XIV. » Et il ajoute : « Le recueil
ıme le dit La Fontaine, « une ample
à cent actes divers » et chaque
ant une sorte de drame complet,
ı semblait s'indiquer de soi-même.
ité de ton des sujets commandait
ıent la différence de style des
ns graphiques. » Feuillet de Conches
le donc dans quel but il demanda
es du monde entier d'illustrer les
e La Fontaine. Hélas ! l'édition
conçue par lui ne vit jamais le jour.
collection, heureusement, existe
le est entre les mains de son petit-
oulut bien la confier à *L'Illustration*
'elle en choisît quelques pièces
ement typiques.

ations avec les nombreux artistes
e son époque facilitèrent beaucoup,
he de Feuillet de Conches. Aussitôt
de son projet : Delacroix, Decamps,
Rosa Bonheur, Horace Vernet,
Ingres, Raffet, Tony Johannot, etc.,
nt leur concours. Le duc d'Orléans
qui volontiers dessinait et peignait,
ya un dessin à la plume pour
et les Grenouilles. On trouvera dans
éro quelques reproductions des
ns dues aux artistes français, toutes
nd intérêt. L'une, de Delacroix,
gueur et d'un mouvement remar-
une autre de Charlet, bien amusante.
ouvait, en vérité, rendre avec une
glante ironie la physionomie du

Contre ceux qui ont le goût difficile (prologue du livre second ; Chine du Nord).

le la façon la plus spirituelle

les artistes abyssins, je laisse la
illet de Conches. « Les plus
ques qui me soient parvenus,
qui ont été exécutés dans l'an-
soins de M. Antoine d'Abbadie,

Le Dragon à plusieurs têtes
et le Dragon à plusieurs queues
(Decamps).

le savant voyageur. Ils sont d'une sauvagerie qui va jusqu'au grotesque. Les peuples de l'Abyssinie sont, il faut le reconnaître, tout à fait étrangers à l'art; mais ils maintiennent, dans leurs œuvres informes, certaines conventions absolues.

La chatte
métamorphosée
en femme
(Abyssinie)

La Mouche et la Fourmi (Japon).

Le Lion malade et le Renard
(Eug. Delacroix).

Le Renard et les Poulets d'Inde
(Newton Fielding).

La Cigale et la Fourmi (Chine du Nord).

…sie; tandis que celui de Newton
…e Renard et les Poulets d'Inde, nous
…nte avec beaucoup de finesse et de

L'Enfant et le Maître d'école
(Charlet).

juste compréhension le rusé renard essayant de mille tours pour venir à bout de la vigilance des malheureux dindons. D'autres artistes anglais, comme sir David Wilkie, sir Edwin Landseer, George Cruickshanks,

Le Renard qui a la queue coupée (Inde).

Le Loup et le Renard
(Japon).

Le Lièvre et la Tortue (Japon).

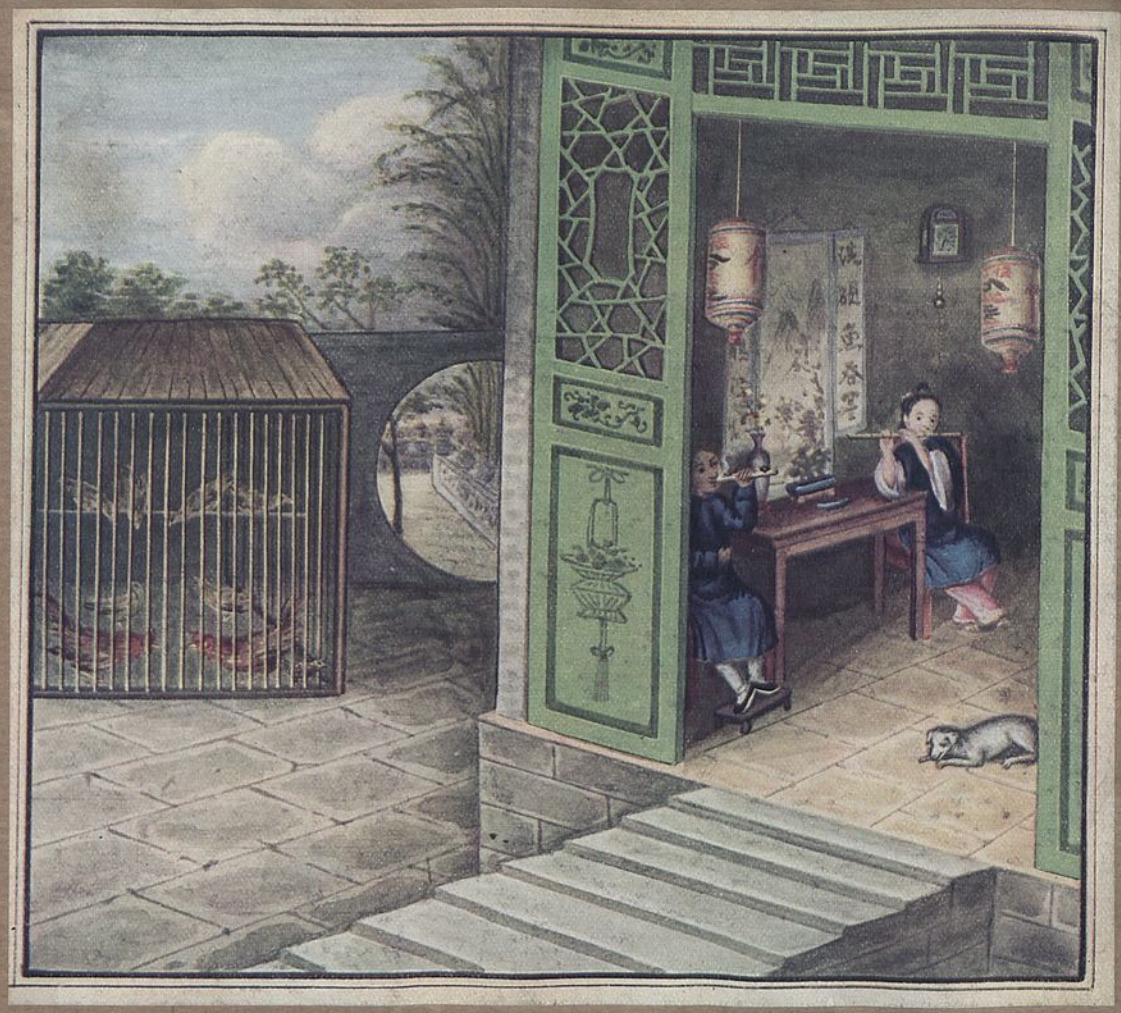

La perdrix et les coqs (Chine du Sud)

Le Loup et l'Agneau
(Rosa Bonheur).

Le Meunier
son fils
et l'âne
(Inde)

Le rat et
l'éléphant
(Inde)

Le pâtre
et
le lion
(Inde)

Le Vieillard et ses Enfants
(Deveria).

Le lion
le loup
et le renard
(Perse)

Le Pâtre et le Lion
(Horace Vernet).

Les animaux malades de la peste

(Abyssinie)

La chatte métamorphosée en femme

(Perse)

Le Renard ayant la queue coupée

(Inde)

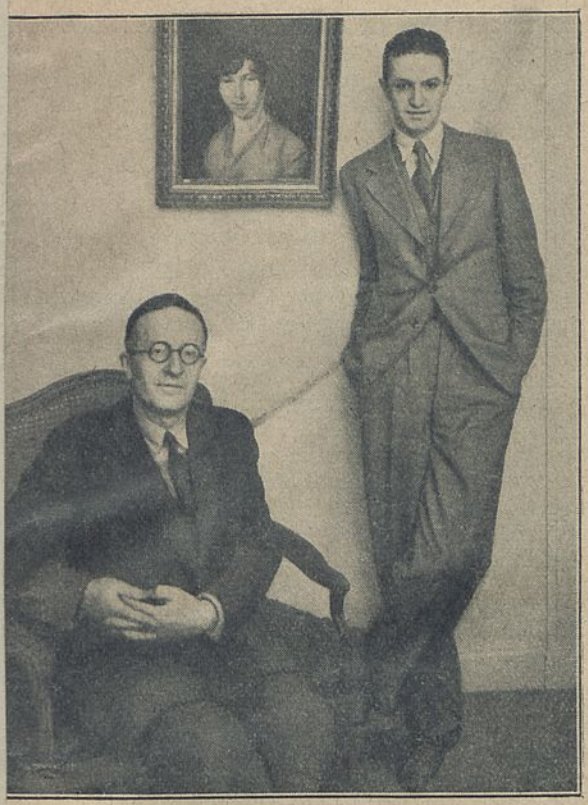

M. JEAN GIRAUDOUX ET SON FILS
(PHOTO SOUGEZ.)

« Nous attendrons le retour des feuilles, et celui de ma santé; autrement, il me faudrait chercher en litière les aventures. On m'appellerait le chevalier du rhumatisme... Autrefois que toutes saisons m'étaient bonnes, je me serais embarqué sans raisonner.

Rien ne m'eût fait souffrir, et je crains toute [chose.
En ce point seulement, je ressemble à l'Amour.
Vous savez qu'à sa mère il se plaignit un jour
Du pli d'une feuille de rose.
Ce pli l'avait blessé. Par quels cris forcenés
Aurait-il exprimé sa plainte
Si de mon rhumatisme il eût senti l'atteinte? »

L'excuse n'est peut-être pas très bonne, puisque c'est à la même époque qu'il fait à cheval quatre lieues dans la nuit, en poussant sa monture dans la pluie devant soi, parce qu'il a eu comme voisine de table Mlle de Beaulieu, qui a quinze ans. Honneur à Mlle de Beaulieu, à laquelle nous devons peut-être qu'il n'y ait pas à Londres la maison mortuaire de La Fontaine.

D'ailleurs, quelques mois après, il tombe malade. La mort est aux portes. Tout le monde à Paris prévoit et voit cette mort : il va mourir avec indolence, en souriant vaguement au prêtre inconnu appelé en hâte pour l'extrême-onction. La Fontaine lui-même l'attend sans angoisse. Il veut mourir comme il a vécu. Il est étendu sur son lit, environné des terres cuites de ses philosophes : Socrate et Platon, avec, autour de lui, toute son œuvre qu'il est en train de revoir pour les éditeurs : la cinquième partie des *Fables,* les *Contes* qu'il corrige pour un imprimeur hollandais, une pièce de théâtre qu'il vient de terminer. Satisfait, sans remords, guidé vers la mort par la disparition de ses meilleurs amis, sachant qu'il n'aura pas les visites de ceux qui viennent l'exhorter à songer à sa conscience, car sa garde-malade les éconduit en disant : « Hé ! ne le tourmentez donc pas ! Il est plus bête que méchant », il sait qu'il va éluder ce combat de remords et de regrets qui attendent les autres dans leurs derniers jours. Quand soudain, un jour où il est seul, on frappe à sa porte, et la porte s'ouvre. C'en est fait ! L'œuvre inconsciente de Joconde, du moine trop gai, de Mme Ulrich et de Mlle Certain va porter ses fruits. Le brave La Fontaine va avoir à lutter personnellement avec la mort.

Le visiteur est un prêtre, un tout jeune prêtre. Il a vingt-cinq ans, et il est vicaire de la paroisse de La Fontaine : Saint-Roch. Il entre simplement pour demander des nouvelles du poète, que connaît son père, et la conversation est d'abord toute banale. Mais La Fontaine, à la vue de ce représentant de Dieu, ne peut garder quelque chose qu'il a sur le cœur, et c'est lui qui attaque, c'est lui qui demande à l'abbé Pouget comment l'éternité des peines des damnés peut s'accorder avec la bonté de Dieu. L'abbé Pouget est novice, il n'a jamais encore confessé, administré. Débuter dans sa mission par la confession de La Fontaine, ce serait vraiment un grand mérite. Il ne brusque pas La Fontaine. Il passe à la controverse. Il sait que de la controverse théorique on arrive toujours au vrai combat et au corps à corps. Il revient chaque jour. Il devient le familier de La Fontaine. Et enfin, un jour où le poète est plus las, plus confiant, où il demande à l'abbé Pouget ce qu'il pense vraiment de lui, il lui révèle la vérité ; il lui montre ces papiers qui entourent son lit. Les *Fables,* oui, évidem-

ment, va pour les *Fables ;* mais cette pièce de théâtre, dont le sujet est luxurieux, mais ces épreuves de contes, dont les vers indécents encadrent le mourant, est-ce là le nimbe d'innocence et de pardon qui sied au chrétien devant sa dernière heure? Comment ? Ces contes sont naïfs ? Qu'il en relise un tout haut. Et La Fontaine relit et se trouble. Comment ? Cette pièce est de bon exemple ? Prenons un arbitre, et La Fontaine prend comme arbitre M. Pirot, le célèbre jésuite, docteur en Sorbonne, qui se prononce contre la pièce.

Le feu flambe dans la petite cheminée. Le poète se lève et la jette au feu. Puis, tout à loisir, il prépare sa confession. Il l'écrit. Il écrit tout ce que, dans les soixante-douze ans de sa vie de La Fontaine, il estime avoir été pris à Dieu. Si ce document nous était parvenu, je ne vois pas bien quelle page dans toute notre littérature pourrait lui être préférée par les poètes. Je la préférerais, pour ma part, à la confession de Marie-Madeleine. Il met un mois. On dirait qu'il tient à revoir sa vie par tableaux, par épisodes, qu'il les revit, pour apercevoir tout à coup, dans l'épisode de Vaux, ou de Mme Ulrich, ou dans ses promenades solitaires elles-mêmes, une certaine couleur qui corrompe tout à coup tel visage, telle scène, tel paysage, la couleur du péché. Il recherche la damnation dans ces images comme les enfants, dans les chromos, recherchent les gendarmes ou le pêcheur. Puis, quand il est prêt, il veut se confesser. Mais nouveau coup de théâtre. Sa confession ne sera acceptée que si, d'abord, il abjure sa conduite passée, que s'il renie et condamne les *Contes*. Longtemps, il ne peut y consentir.

— Comment mes contes peuvent-ils être immoraux, dit-il. Ils sont gais.

Enfantinement, il accuse les autres genres, le roman, *L'Astrée,* par exemple.

— Je craindrais plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger et qui est une grande préparation à l'amour.

Mauvais argument. L'insistance de l'abbé a excité, depuis, l'indignation de Voltaire.

« Auriez-vous osé parler ainsi, dit-il, à la reine de Navarre, sœur de François Ier, de qui plusieurs de ces contes plaisants et non infâmes sont tirés ? Auriez-vous osé donner le nom d'infâme à Boccace, créateur de la langue italienne, et à l'Arioste, qui n'a d'autre titre dans sa patrie que celui de divin ? N'est-ce pas là, tout simplement, la scène qu'avait prévue le fabuliste dans *Les Animaux Malades de la Peste* ? Le pauvre La Fontaine est l'âne.

Il a tondu du pré la largeur de sa langue.
A ces mots on cria haro sur le baudet,
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa haran-
Qu'il fallait dévorer ce maudit animal. » [gue

Peut-être, en effet, le jeune abbé Pouget fut-il un peu rude. Tout le monde ne peut pas avoir l'abbé Mugnier au seuil de sa conversion.

Alors, il se dit qu'il doit y avoir une grande joie à se condamner soi-même, puisque tous ses amis l'ont fait, puisque Racine a solennellement renié son passé, puisque Mme de La Sablière s'est convertie... La pensée de Mme de La Sablière surtout, qui agonise à quelques maisons de distance, l'obsède. Il songe à cette lettre humble qu'elle écrivait à son mari, ce gentilhomme brutal qui l'avait trompée cent fois, mais qui avait été impardonnable, le jour où elle était devenue à son tour amoureuse :

« Je vous supplie donc très humblement, monsieur de La Sablière, de croire que je ressens comme je dois le soin que vous avez pris... et que je ne manquerai jamais de soumission pour tout ce que vous pourrez souhaiter de moi. Et je serai toute ma vie, avec tout le respect que je vous dois, votre très humble et très obéissante servante. »

Il est vaincu.

✦✦

Mais le mal augmente ; mais Pellisson, le vieil ami du poète, vient de mourir le 7 février, à Versailles, sans avoir eu le temps de recevoir les sacrements. Alors, La Fontaine se soumet. Il décide même que sa condamnation des *Contes* sera publique, qu'il la fera devant l'Académie elle-même, et, comme il ne peut aller à l'Académie, il convoque les académiciens dans sa petite chambre. Le 12 février, ils se réunissent à Saint-Roch, et, conduits par Racine et Boileau, s'entassent devant le lit du malade, que le vicaire asperge d'eau bénite ; il se soulève et il prononce ces paroles :

« — Monsieur le vicaire, j'ai prié MM. de l'Académie française, dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés. pour être témoins de l'action que je vais faire. Il est d'une notoriété qui n'est que trop publique que

j'ai eu le malheur de composer un livre de contes infâmes. En le composant, je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. On m'a, sur cela, ouvert les yeux, et je conviens que c'est un livre abominable. Je suis très fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Eglise, à vous, monsieur, qui êtes son ministre, à vous, messieurs de l'Académie, et à tous ceux qui sont ici présents... Si Dieu me rend la santé, j'espère qu'il me fera la grâce de soutenir authentiquement la protestation publique que je fais aujourd'hui, et je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la pénitence, autant que mes forces corporelles pourront le permettre, et à n'employer le talent de poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété. »

Il retombe épuisé sur son lit. Les académiciens, les amis, se retirent. Mais, l'après-midi, il fait appeler d'urgence l'abbé Pouget. Celui-ci se hâte, le croyant mort. Il trouve La Fontaine tout joyeux, qui lui montre cinquante louis d'or que le duc de Bourgogne vient de lui envoyer.

Il vécut encore deux ans, avec des alternatives de guérison et de crises. Il put retourner à l'Académie française, et, avec cette innocence qui ne l'abandonna pas, le jour où il en fut élu le président et où, selon l'habitude, il dut lire une pièce de vers qui contribue à l'agrément de la fête, il lut aux académiciens sa paraphrase du *Dies Iræ*. C'est un *Dies Iræ* tout spécial ; La Fontaine essaye d'y convaincre Dieu. Il lui dit qu'en le damnant il se punirait lui-même, puisqu'il a voulu toute sa vie le sauver, que son passage et son crucifiement, il en perdait le fruit. Mais surtout, s'il doit le sauver, qu'il lui donne bien l'impression d'être sauvé dès ce monde-ci, l'incertitude est une chose trop affreuse. Mais la franchise de La Fontaine est si profonde, son dévouement si certain, qu'on songe à *Sagesse* de Verlaine.

Tu pourrais aisément me perdre et te venger.
Ne le fais point, Seigneur; viens plutôt soulager
Le faix sous qui je sens que mon âme succombe.
Assure mon salut dès ce monde incertain,
Empêche malgré moi que mon cœur ne retombe
Et ne te force enfin de retirer ta main...

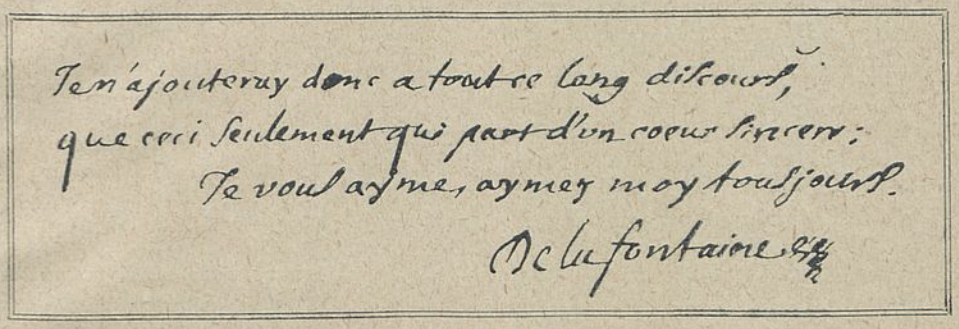

AUTOGRAPHE DE LA FONTAINE.

Fais qu'on me place, à droite, au nombre des bre-
Sépare-moi des boucs réprouvés et maudits. [bis.
Tu vois mon cœur contrit et mon humble prière.
Fais-moi persévérer dans ce juste remords :
Je te laisse le soin de mon heure dernière;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

Il y alla sans tarder, au printemps 1695. Depuis trois mois, il s'attendait à mourir. Le 10 février, il avait écrit à son ami Maucroix :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher, mourir n'est rien ; mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

++

Elles le furent le mercredi 13 avril. On trouva son corps couvert d'un cilice. La brave garde-malade le retira pour que lui

fût plus doux le sommeil éternel. De ce corps il ne subsiste plus rien ; enterré au cimetière des Saints-Innocents, il y a été perdu, et sans doute jeté à quelque fosse commune quand on construisit les Halles sur l'emplacement du cimetière. Certes, il serait plus satisfaisant à notre esprit de penser que La Fontaine repose dans une pelouse anglaise, sur le flanc d'un coteau, et que, sur la pierre, qui porterait gravé en caractères gothiques: « *Born in France, dead in England* », les branches des noisetiers déposeraient, de temps en temps, ces charmants visiteurs de tombes q sont, en Angleterre, les écureuils ; ma aurions-nous vraiment une mesure de l'i nocence entière de La Fontaine, si no ne l'avions vu en face de sa mort et tête à tête avec son Dieu ?

Et ici, du moins, — en tout cas, auta que je puisse le savoir, — s'achève l'h toire des tentations de La Fontaine. (*A plaudissements. Acclamations enthousi tes. Rappels.*)

JEAN GIRAUDOUX

SCÈNES DE « PSYCHÉ »[1]

jouées après la conférence par Mlle MADELEINE OZERAY et M. SAINT-VAL

SCÈNE II

PSYCHÉ, *seule*

Où suis-je? et, dans un lieu que je croyais bar-
Quelle savante main a bâti ce palais, [bare,
Que l'art, que la nature pare
De l'assemblage le plus rare
Que l'œil puisse admirer jamais?
Tout rit, tout brille, tout éclate
Dans ces jardins, dans ces appartements,
Dont les pompeux ameublements
N'ont rien qui n'enchante et ne flatte;
Et, de quelque côté que tournent mes frayeu
Je ne vois sous mes pas que de l'or ou des fleu

« L'AMOUR EMPORTANT PSYCHÉ. »
VIGNETTE DE MOREAU LE JEUNE.

Le ciel aurait-il fait cet amas de merveilles
Pour la demeure d'un serpent?
Et lorsque, par leur vue, il amuse et suspen
De mon destin jaloux les rigueurs sans pareil
Veut-il montrer qu'il s'en repent?
Non, non; c'est de sa haine, en cruautés
Le plus noir, le plus rude trait [co
Qui, par une rigueur nouvelle et sans secou
N'étale ce choix qu'elle a fait
De ce qu'a de plus beau le monde,
Qu'afin que je le quitte avec plus de regret

Que mon espoir est ridicule,
S'il croit par là soulager mes douleurs!
Tout autant de moments que ma mort se re
Sont autant de nouveaux malheurs :
Plus elle tarde, et plus de fois je meurs.

Ne me fais plus languir, viens prendre ta
Monstre qui dois me déchirer. [ti
Veux-tu que je te cherche, et faut-il que j'an
Tes fureurs à me dévorer?
Si le ciel veut ma mort, si ma vie est un cri
De ce peu qui m'en reste ose enfin t'empa
Je suis lasse de murmurer
Contre un châtiment légitime.
Je suis lasse de soupirer;
Viens, que j'achève d'expirer.

(1) La Fontaine avait composé un délici poème sur Psyché, mêlé de prose et de vers o mit en scène Cupidon, dieu de l'amour. « T l'univers obéit à l'Amour. Belle Psyché, soumet lui votre âme. » écrit le fabuliste. C'est sur thème que, par ordre du roi, Molière proj d'écrire une pièce. Mais la fête du 17 janvier 1 était proche. Molière, pressé par le temps et s' pirant de Jean de la Fontaine, collabora avec vieux Corneille. Ainsi fut composé *Psyché*.

Fablier classique

NOTICES ET NOTES

PAR

M. FAVERGEAT

Agrégé des Lettres,
Professeur au lycée Charlemagne

PARIS
LIBRAIRIE A. HATIER
8, rue d'Assas, VIe

1926
Tous droits réservés.

INTRODUCTION

Le présent recueil comprend environ cent cinquante fables, en vers ou en prose, empruntées, pour la meilleure part, à La Fontaine, pour le reste, aux principaux fabulistes qui ont suivi.

Ces fables ont été choisies pour l'agrément du récit et la solidité de la pensée.

Des éclaircissements de toutes sortes, notices biographiques, remarques de langue et de grammaire, menus faits de l'histoire politique et littéraire, indication des sources, rapprochements, permettent l'intelligence entière du texte sans secours étranger, en réservant toutefois au maître le soin de diriger le goût de l'élève, et, dans certaines pièces de moindre mérite, de distinguer le médiocre de l'excellent.

Enfin, toutes les fois qu'il a paru nécessaire, un bref commentaire, qui met en lumière la portée de la pensée maîtresse, contribue à faire de ce livre un traité de morale pratique, propre à aiguiser chez les jeunes gens le sens de l'observation et à affermir leur jugement.

HISTORIQUE DE LA FABLE

La fable est née en Orient, au pays des paraboles, des contes des *Mille et une Nuits* et de la métempsycose, dès les premiers jours de la civilisation sans doute, quand le faible dut user de prudence pour faire entendre la vérité. On ne sait rien de précis de l'Arabe Lôckmann et de l'Indien Pilpay, qui sont, chronologiquement, les premiers fabulistes. Beaucoup veulent que Lôckmann soit le nom déformé du prophète Balaam ou d'un moine égyptien, Barsouma. D'autres font de lui le neveu de Job ou d'Abraham ou de David. Ses œuvres ne furent connues en France qu'au XVIIe siècle; la première édition parut en Hollande.

Pilpay ou Bidpay, appelé aussi Vichnou-Sama, écrivit deux livres de fables en sanscrit : le « Pandchatantra », qui passa en langue pehlvi au VIe siècle (ap. J.-C.), puis, tour à tour, en grec, en latin, en hébreu, en persan, enfin, au XVIIIe siècle (1724) en français, sous le titre de « livre des Lumières ».

Au IXe siècle (av. J.-C.), on rencontre des fables, et notamment la jolie fable de la boîte de Pandore, chez Hérodote, le poète d'Ascra. Il faut citer aussi les fables d'Archiloque (vers 700 av. J.-C.) et celles d'Alcée (620-580), mais le créateur de la fable, telle qu'elle est demeurée jusqu'à nos jours, est né en Phrygie, au VIe siècle (av. J.-C.); c'est le Grec Ésope, dont la vie ne nous est

JEAN DE LA FONTAINE

Château-Thierry, 8 juillet 1621 — Paris, 13 avril 1695.

De ses douze livres de fables, les six premiers parurent en 1668; les cinq suivants, dédiés à Mme de Montespan, dix ans après; le dernier, composé pour le jeune duc de Bourgogne, en 1694. Dès le premier recueil, et le dernier ne laisse guère voir les marques de la vieillesse, éclate l'originalité de ce génie d'une extrême puissance de pénétration, d'une malice redoutable et souriante, prodigieusement enrichie d'expérience et d'étude.

La Fontaine avait alors quarante-sept ans. Au sortir du collège de l'Oratoire de Reims, il se découvrit poète à la lecture d'une ode de Malherbe. Avec la passion qu'il apportait dans l'amitié, il lut les poètes italiens, Boccace, l'Arétin, nos vieux conteurs, Rabelais, Marot, et surtout les Anciens. Il exerça sa verve galante dans des odes, des odelettes, des contes, et traduisit *l'Eunuque* de Térence.

Humble devant les Grecs et les Latins, comme l'exigeait la mode, il ne pensait pas leur devoir tout, parce qu'il leur avait souvent emprunté le sujet de ses fables; il voulait être leur disciple, non leur esclave. Ayant médité son œuvre, il avait le sentiment que la fable, telle qu'il l'a conçue, n'est pas une copie d'Ésope ou de Phèdre, mais une création. Elle n'est plus l'aride récit qui amène un apophtegme : chef-d'œuvre d'esprit et de naturel, fruit d'un art patient, elle devient tour à tour une comédie, une farce, un drame, une ode; elle touche à tous les sujets, même aux problèmes qu'a posés la philosophie cartésienne, et passe de la familiarité du dialogue à la rudesse de l'éloquence danubienne; elle reflète la nature entière, morale et pittoresque.

Comme Molière, à qui il fait souvent penser, La Fontaine montre l'homme tel qu'il l'a vu, non seulement dans les livres

Attiraient chez lui grand concours.
Jacqueau, c'était son nom, sur la corde élastique
Dansait et voltigeait au mieux,
Puis faisait le saut périlleux,
Et puis, sur un cordon, sans que rien le soutienne,
Le corps droit, fixe, d'aplomb,
Notre Jacqueau fait tout du long
L'exercice à la prussienne.
Un jour qu'au cabaret son maître était resté
(C'était, je pense, un jour de fête),
Notre singe en liberté
Veut faire un coup de sa tête.
Il s'en va rassembler les divers animaux
Qu'il peut rencontrer dans la ville.
Chiens, chats, poulets, dindons, pourceaux,
Arrivent bientôt à la file.
« Entrez, entrez, messieurs, criait notre Jacqueau,
C'est ici, c'est ici qu'un spectacle nouveau
Vous charmera gratis. Oui, messieurs, à la porte
On ne prend point d'argent, je fais tout pour l'honneur. »
A ces mots, chaque spectateur
Va se placer, et l'on apporte

---

7. *Chez lui :* chez l'homme.
8. *Concours :* affluence de personnes. Le mot n'est plus guère usité dans ce sens.
10. *Voltigeait :* se portait rapidement avec la légèreté de l'oiseau, d'un bout à l'autre de la corde.
11. *Saut périlleux :* le corps du sauteur fait un tour complet sur lui-même. Cet exercice est dangereux.
15. *A la prussienne :* depuis Frédéric-Guillaume Ier, le roi-sergent, le soldat prussien apporte dans l'exécution des mouvements la raideur de l'automate.
19. *Un coup de sa tête :* un coup d'audace que lui a suggéré sa fantaisie
20. *S'en va :* voir note 3, page 21.
27. *Honneur :* le singe tient le langage de tous les montreurs de foire. (Rapprocher le boniment du singe dans La Fontaine : *Le Singe et le Léopard.*)

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 5

Historique de la fable 6

De la manière de lire une fable 8

Comment expliquer une fable 9

Notice sur La Fontaine 11

La cigale et la fourmi 15

Le corbeau et le renard 16

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. 18

Le loup et le chien 19

La besace 21

L'hirondelle et les petits oiseaux 24

La Mort et le bûcheron 27

Les frelons et les mouches à miel 29

Le chêne et le roseau 31

La chauve-souris et les deux belettes 33

Le lièvre et les grenouilles 35

Le coq et le renard 38

Le loup devenu berger 40

Le chat et un vieux rat 42

L'âne et le petit chien 45

Le loup, la chèvre et le chevreau 47

Le vieillard et ses enfants 49

L'œil du maître 52

L'alouette et ses petits avec le maître du champ 54

Le petit poisson et le pêcheur 58

La vieille et les deux servantes 59

L'aigle et le hibou 61

Phébus et Borée 64

Le vieillard et l'âne. 67
Le lièvre et la tortue. 68
Le charretier embourbé. 71
Les animaux malades de la peste. 74
Le héron. 78
Le coche et la mouche. 80
Le chat, la belette et le petit lapin. 82
Le savetier et le financier. 85
Le rat et l'huître. 89
Les deux amis. 92
Le rat et l'éléphant. 94
L'âne et le chien. 96
Le gland et la citrouille. 98
L'huître et les plaideurs. 100
Le singe et le chat. 102
L'homme et la couleuvre. 104
La tortue et les deux canards. 111
Le vieillard et les trois jeunes hommes. 113
Les deux chèvres. 115

Notice sur Benserade. 119
Fables d'Ésope en quatrains. 119

Notice sur Charles Perrault 122
Le chien, le coq et le renard. 122
Le devin. 124
Le loup et le renard. 125
Le lion, l'âne et le renard. 125

Notice sur Boursault. 127
La forêt et le paysan. 127

Notice sur Lenoble. 129
Du corbeau et du renard. 129

Notice sur Fénelon. 134
Le jeune Bacchus et le faune. 138
L'ours et le petit ours. 140
Les deux renards. 141
Le loup et le jeune mouton. 142
Le lièvre qui fait le brave. 143
Le renard puni de sa curiosité. 145
Le pigeon puni de son inquiétude. 147
L'abeille et la mouche. 149
Le hibou. 150
Le chat et les lapins. 152
Le singe. 154
Les abeilles. 156

Notice sur Houdard de la Motte. 160
La rave. 160
Le fromage. 163
Les deux sources. 166
Le chien et l'âne fatigué. 168
L'enfant et les noisettes. 169

Notice sur Richer. 170
Les bergers. 170

Notice sur Grozelier. 172
Les deux poulains. 172

Notice sur Diderot. 174
L'âne juge. 174

Notice sur Mancini Mazarini duc de Nivernais. . . 179
Le cavalier, le villageois et le piéton. 179

Notice sur Barbe. 181
L'enfant mis sur une table. 181

Notice sur Guichard. 182
Le lézard et la tortue 182
Les mouches. 182
L'homme et la marmotte. 183
Les deux liqueurs. 183

Notice sur Aubert. 184
Fanfan et Colas. 185
La fauvette. 187
Le livre de la raison. 189

Notice sur Dorat. 190
La linotte. 190
L'escargot et la cigale. 192

Notice sur La Férandière (marquise de) 194
Le pinson et la pie. 194

Notice sur Boisard. 195
L'autruche et le moineau. 195

Notice sur Imbert. 197
Les singes et le paysan. 197

Notice sur Bérenger. 199
La renoncule et l'œillet. 199

Notice sur Florian. 201
Les deux voyageurs. 202
Les serins et le chardonneret. 203
L'aveugle et le paralytique. 205
Le singe qui montre la lanterne magique. 207

L'enfant et le miroir. 210
Le château de cartes. 211
Le linot. 213
Le perroquet confiant. 216
Le perroquet. 217
La guenon, le singe et la noix. 219
Le lapin et la sarcelle. 220
Les deux paysans et le nuage. 224
Le léopard et l'écureuil. 226
Le chien coupable. 228

Notice sur Le Bailly. 232
Le buisson et la rose. 232
Le rosier et le lierre. 233
Le chameau et le bossu. 233
La lanterne et la chandelle. 234
Le villageois et le chat. 235
La vipère et la sangsue. 235
L'orange. 235
L'araignée et le ver à soie 236
Le roi de Perse et le courtisan. 236
Le tonnerre et le nuage. 238
L'écolier, l'aveugle et son chien. 239
L'enfant, le cheval et le taureau. 241
L'enfant et le marin. 241

Notice sur Arnault. 244
La feuille. 244
La châtaigne. 245
Les blés et les fleurs. 246
La main droite et la main gauche. 248
Le chien de chasse et le chien de berger. 249
Le zèbre. 251
Le fleuve. 252
Le chêne et les buissons. 253

Notice sur Viennet. 257
Les étoiles et les fusées. 257
Le nid d'hirondelles. 259
Le chêne. 260
La chute d'un gland. 262

Notice sur Naudet. 264
Les deux mains. 264
L'écolier, l'abeille et l'absinthe. 265
L'enfant et les bulles de savon. 266
L'ours, le renard et l'âne. 268
Le melon et le potiron. 269

Notice sur de Jussieu 272
L'abeille et la fourmi 272
L'ânon 274
Notice sur Gaudy 276
La diligence 276
Notice sur Lachambeaudie 277
L'enfant et la pendule 277
L'enfant et le chien 278
L'enfant et les bottes de son père 279
Notice sur Ratisbonne 281
La poupée ouverte 281
Le fils ingrat 282
Le souhait de la violette 283

FIN

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure). — 1926.

Jean de La Fontaine.

I Son séjour à l'Oratoire.

Le 27 avril 1641, il entre à l'Oratoire, en la rue St Honoré et le jour même, il revêt le costume oratorien. C'était dix jours seulement avant la nomination du P. Bourgoing comme supérieur général.

« Quoique l'aîné de sa famille, dit le Père Batterel (t. II, page 599), un mouvement de « ferveur lui inspira d'être ecclésiastique. Mais l'ascendant qui le poussait à faire des vers, se fit sentir « dès le temps de l'Institution, pendant lequelle il a avoué depuis à son ami Boileau qu'il s'occupait « plus volontiers à lire les poètes que Rodriguez ou faire des études ecclésiastiques.

« Il en paraît même quelque chose sur nos registres du Conseil, car je trouve :

le 21 octobre 1641, « que notre confrère de La Fontaine l'aîné se rendra à Saint-Magloire pour y étudier en théologie, à « quoi il doit être convié et pressé.

« Ce qui supposa qu'il en avait du dégoût et que peut-être il songeait dès lors à se retirer. »

André Hallays : Jean de La Fontaine n'est pas exact. de la fantaisie dans son récit

Ces notes de Batterel le qualifie : La Fontaine l'aîné, parce que son frère Cadet, Claude, attiré par son exemple, était entré lui aussi à l'Oratoire en ce même mois d'octobre. Le P. Bourgoing, jugeant sans doute qu'il valait mieux séparer les deux frères, envoie Claude faire son institution à Montmorency où il revêt le costume oratorien à la fin de ce mois d'octobre.

Son institution terminée, Claude est envoyé faire sa théologie à Saumur, puis en mai 1644 régenter à Angers. Il sortit d'Angers et de l'Oratoire en 1650, étant prêtre et regagna Château-Thierry.

Lorsque son frère aîné sortit de l'Oratoire en septembre 1642, Claude lui céda sa part de l'héritage paternel. Mais, lorsqu'il eut quitté à son tour la Congrégation, il fit un procès à son frère pour rentrer en possession de son bien. Il se retira à Nogent l'Artaud, petit village sur la Marne dans le canton de Charly. Il acquit là une véritable fortune : fermes et propriétés considérables dans tous les environs. Cette fortune causa quelque scandale. On ne trouve l'acte de son décès ni à Nogent l'Artaud, ni à Château-Thierry.

En Novembre 1641, constatant le dégoût persistant de Jean pour les études théologiques, le Père Bourgoing le retire du séminaire de Saint-Magloire et l'envoie à l'académie royale de Juilly « pour étudier sa vocation », dit la tradition de ce collège, tout en rendant quelques services à cette maison qui ne comptait encore que deux ans d'existence. Il y trouvait comme supérieur le Père Pierre Deuxit de Verneuil, compatriote et ami de la famille Olier, qui devait faire imprimer la grammaire latine du P. de Condren ; — comme philosophe, le Père Abraham Lenormand, qui, dix ans plus tard,

dirigera à son tour l'Académie ; comme rhétoricien, le Père François Olivard, mort à Pézenas le 14 août 1646, laissant la réputation d'un professeur de la plus grande valeur.

On ne peut préciser quelles étaient les fonctions qui lui furent confiées : sans doute, celles de « préfet de chambre commune », comme on disait alors à l'Oratoire, plus prosaïquement de « maître d'étude », fonctions données invariablement à tous les débutants « pour les rendre solides en discipline ».

Il passa à Juilly l'année scolaire 1641-1642. On conserve à peu près intacte la chambre qu'il habita au second étage du bâtiment[1] où se trouve la cuisine, sur la belle façade Louis XIV, qui regarde la cour actuelle du petit collège, mais qui donnait à l'époque sur la cour de la ferme. De sa fenêtre où il passait des heures, « il s'amusait à faire descendre, au bout d'une longue corde, son bonnet carré tout rempli de mie de pain jusque dans la basse-cour pour attirer la volaille, l'observer de près et rire tout à son aise des mœurs querelleuses et gloutonnes » de la gent qui porte crête » (Livre VII, fable 12)

« Lui-même, il était enfant en cela. » (Livre XII, fable 6)

Peut-être a-t-il trouvé là une inspiration pour quelques fables ?

(1) ce bâtiment venait d'être achevé pour le logement des professeurs du collège. « La fontaine » en suyait les plâtres. »

Hamel : Histoire de Juilly, p. 240 3e édition

Fin septembre 1642, renonçant définitivement à l'Oratoire et à l'état ecclésiastique, Jean de la Fontaine rentre à Château-Thierry où il plonge sa famille en réel embarras pour son avenir. Il avait passé 18 mois à l'Oratoire.

(1 La tradition de Juilly dit qu'il n'avait pas su saisir les élèves et souffrit beaucoup de cet échec dans sa nature particulièrement sensible. Il en conserva une certaine rancœur. Dans ses fables, il se montrera plutôt sévère à l'égard des enfants, des écoliers, « cette race sans pitié ». Il serait curieux de recueillir tous les traits lancés, tout on ferait une jolie page. Pour lui, il s'occupa fort peu de son fils et s'enfuit aussi vite qu'il le put chez Mme de la Sablière, puis chez Mgr d'Hervart, où il termina ses jours loin des enfants.

(2 A-t-il composé ses premiers essais de fables à Juilly ? C'est vraisemblable, mais on n'en a aucune preuve. Toujours est-il que c'est à Juilly et peu après le départ de La Fontaine que les jeunes Oratoriens prirent goût à cette poésie, composèrent eux-mêmes des fables, en communiquèrent le goût à leurs élèves. De tous temps, les Juilliaciens ont cultivé ce genre littéraire. Un élève de la classe de seconde se serait cru déshonoré s'il n'avait pas su, dans son année, composer sa fable et la soumettre au jugement de ses camarades plus âgés, membres de l'académie. De Juilly, le goût de la fable gagna bien vite toutes

les autres maisons de l'Oratoire. On trouverait dans les archives, soit à Paris, soit en province, de jolis spécimens de fables. Ce serait peut-être matière de quelque thèse curieuse qu'on pourrait intituler : la Fable à l'Oratoire.

(2 La Sépulture.

La Fontaine mourut à l'hôtel d'Hervart le mercredi 13 avril 1695, à l'âge de 75 ans moins 3 mois. Le jeudi 14, dès le lendemain, (c'était l'habitude de l'époque, malgré les réclamations des médecins) le service religieux eut lieu en l'église St. Eustache et le corps fut enseveli dans la terre même au cimetière des Innocents. C'est ce que dit l'acte officiel de décès rédigé et signé par le vicaire Chantelet. Ce vicaire indique ce qui s'est passé sous sa direction. Il n'avait aucune raison de mentir.

Or, Jal a pu copier pour son dictionnaire, dont la seconde édition parut en 1872, cet acte de décès dans le registre même de St. Eustache, avant la destruction de ce registre dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris en 1871.

Un autre chercheur, de la Rochebilière, ancien conservateur de la Bibliothèque Ste Geneviève, mort en 1881 et dont les fiches sont conservées à la Bibliothèque Nationale (Nouvelles acquisitions françaises N 3619, f° 1700) avait pu lui aussi copier le dit acte dans le registre lui-même. Or les deux copies concordent absolument et sont la meilleure preuve de leur authenticité. Elles disent toutes les deux : « a été inhumé au cimetière des Innocents. »

Ceux qui parlent du cimetière St. Joseph, ne font que supprimer une étape dans la série des déplacements des restes mortels du fabuliste.

Donc

le jeudi 14 avril 1695, le cadavre de La Fontaine, après la cérémonie religieuse à St. Eustache, est enseveli à même la terre au cimetière des Innocents. Serait-ce parce que La Fontaine, par humilité, par désir d'expier ses fautes, aurait, dit-on, demandé l'inhumation en terre commune ? Serait-ce parce que la famille d'Hervart aurait estimé qu'elle avait assez dépensé pour cet homme et qu'il était inutile d'ajouter encore les frais d'une sépulture particulière en l'église St. Eustache ? On ne sait. Dans tous les cas, peu importe le motif : le fait est certain.

Le 9 Novembre 1785, (90 ans et 7 mois après la sépulture) un arrêt du Conseil du roi supprime le cimetière des Innocents pour 2 motifs : agrandir le terrain des Halles devenu trop petit - et pour cause d'insalubrité. (1)

(1) voir à la fin de ces notes

Dans le courant de l'année 1786, l'église des Innocents et les charniers sont démolis. Les ossements retrouvés dans le sol du cimetière sont transportés dans les carrières souterraines de la Tombe Issoire ; le terrain est remué, exhaussé, recouvert de pavés. Les ossements de La Fontaine, retirés de la tombe qui avait

été respectée jusque-là, tout portés, nos bois, au cimetière de S. Joseph et déposés au pied de la croix centrale. C'est de cet endroit qu'ils seront de nouveau exhumés.

En 1790, 4 ans après, on décide la démolition de la chapelle S. Joseph et la destruction de son cimetière. En raison des événements révolutionnaires, les travaux traînent en longueur.

Le 6 juillet 1792, en présence de la IIme commission de la section Brutus et du vicaire de S. Eustache, Fleury, les restes de Molière furent exhumés; ils étaient au bout du cimetière près d'une petite maison.

Le 21 Novembre 1792, les restes de La Fontaine sont exhumés à leur tour, cinq mois après, « du pied de la croix. »[1]

(1) Alex. Lenoir: Musée des monuments français T. VIII p. 161 à 172

Callhava, l'auteur de « l'art et la comédie » affirme avoir assisté à l'exhumation de 1792 et raconte ses impressions dans le style emphatique de l'époque: « J'ai, dit-il, pressé sur mon sein les têtes de ces deux hommes de génie; je les ai baisés religieusement. Celle du fabuliste inimitable m'a fait verser des larmes d'attendrissement. Je me suis prosterné devant celle du premier des comiques et j'ai sollicité, j'ai obtenu la permission de la cendre d'un bandeau, sur lequel, me défiant de moi-même, je me suis borné à écrire un seul vers, emprunté à l'un de ses chefs d'oeuvre. » Il ajoute plus loin: « La tête de Molière a plus de largeur d'une tempe à l'autre et celle de La Fontaine du front à l'occiput. »

Etiquetés et mis en caisse, les restes de Molière et de Lafontaine furent relégués d'abord dans un caveau de la chapelle S. Joseph conservé intact, ensuite dans un grenier au-dessus du corps de garde de la section Brutus.

Tous les ossements retirés des terres du cimetière furent portés à la Tombe-Issoire, comme ceux du cimetière des Innocents et le sol libéré servit longtemps de parc d'artillerie, de champ de manoeuvres militaires, enfin servit à la construction du Marché Ste Joseph qui subsista de 1806 à 1860.

Le Nos 114 actuel de la rue Montmartre recouvre le terrain.

En octobre 1798, on décida de transférer les restes de Molière à l'école centrale du Panthéon et ceux de La Fontaine à l'école centrale des quatre nations. Mais l'on n'en fit rien et les cendres des deux amis demeurèrent dans le grenier de la section Brutus.

Le 22 mars 1799, Alexandre Lenoir, qui venait de créer son Musée des monuments français, eut la pitié, demanda au Ministre de l'intérieur l'autorisation d'emporter ces précieux restes.

Le 16 avril 1799, un arrêté du Directoire les fit sur cette demande transporter dans le jardin monumental de Lenoir en même temps que les cendres de Turenne, ramenées de St-Denis et celles de Boileau retirées de la Ste Chapelle. Ainsi la mort, détail curieux et touchant, réunissait-elle une fois de plus ces hommes qui s'étaient si estimés et aimés de leur vivant.

D'après le procès-verbal, les restes de Molière et de Lafontaine étaient contenus dans deux caisses en bois

Paris, 1er Mars 1899
14, rue Lafayette

Mon Révérend Père Supérieur,

J'ai l'honneur de vous proposer, ainsi qu'à Mess.rs vos Professeurs et Elèves, l'audition de mon étude sur La Fontaine et ses Fables, dont je soumets le programme à votre bienveillant examen.

En parcourant le verso de ce sommaire vous pourrez vous convaincre de l'excellence de cette étude. Elle a obtenu le plus grand succès en France; et tout dernièrement, en quelques cercles et Instituts de Belgique, notamment au grand collège Saint-Louis de Bruxelles, où j'ai remporté les suffrages de ses 500 élèves en rhétorique, et surtout de son Eminent Directeur M.r l'abbé Van Cortenbergh, dernièrement élevé à la dignité de Curé-Doyen des SS. Michel et Gudule.

Ce succès universel tient à ce que cette étude a été longuement méditée. Je la possède au point de n'avoir pas une hésitation dans la partie conférencielle, où je m'attache aux côtés historiques, et surtout anecdotiques, assez réjouissants à propos du «Bonhomme»; et dans le cours

De la Diction dramatique des fables, dont je fais de véritables comédies et des drames, je donne à chacun de ses personnages : le caractère, la voix et les attitudes qui leur sont propres, révélant ainsi notre La Fontaine comme l'un de nos auteurs dramatiques les plus puissants.

C'est enfin, et tout à la fois : une belle leçon de diction, une instruction et un plaisir des plus honorables.

Cette séance dure de 1 h. à 1 h. 1/2, ad libitum.

Quant à mes honoraires, je ne puis décemment demander moins de cent francs. Toutefois, quand les cours se font par cotisation des élèves, je n'impose alors aucune somme ; et laissant au Directeur (qui a toute compétence) toute liberté pour fixer lui-même la quote-part des élèves, je me borne à souhaiter le plus d'auditeurs possible.

Me disposant à retourner en Belgique, où je serai rappelé, prochainement aux Collèges Notre-Dame de Bellevue de Dinant, je me trouve dans l'obligation de fixer immédiatement mon itinéraire.

Je vous serais infiniment obligé de me répondre de suite, cela me rendrait grand service. Je reste à votre entière disposition ; et dans le cas d'acceptation bienveillante de votre part, vous pourriez hardiment inviter vos amis à cette audition, persuadé, par expérience, qu'ils y prendraient au moins autant de plaisir que les élèves.

Je vous prie d'agréer, Très-Révérend Père Supérieur, l'hommage de ma respectueuse considération

Degard

Conférencier Dramatique
14, rue Lafayette

Voir :

Les registres de l'académie française. Paris. Didot. 1895-1906, 4 vol in 8.

Emile Gassier : les 500 immortels. Paris. Joure. 1906, in 8.

Victor Fournel : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Acad. fr.

son Eloge en tête de ses Oeuvres posthumes, Paris, 1696, in 12.

Perrault : Hommes illustres, t. I.

Pellisson d'Olivet : Hist. de l'Acad. t. II.

Le Parnasse français

Niceron : Mémoires, t. XVIII

Montenault, à la tête de la 1ère édition des Fables, 1758, in f°

Chaufepié : Continuation du dict. hist. de Bayle.

et sur ces omissions, voir Journal de Trévoux juillet 1755 et fév. 1759.

J. Giraudoux : les 5 tentations de La Fontaine. Journal de l'Université des annales (la dernière dans le N° du 15 août 1936.)

Mémoires de Trévoux de juillet 1755 et de février 1759.

Matter : Lettres rares et inédites, détails sur la conversion de La fontaine

Batteral : t. II, p. 276 ; p. 599-614 notice

Bicaïs : Mss. d'Aix t. I. p. 472.

Bougerel : I, 359.

Registre des décès de l'église St Eustache à Paris pour 1820-1823 page 128 =

Le mercredi 15 août 1821 a été présenté à l'Eglise St Eustache le corps de Mre Robert-Louis Henri Lafontaine, âgé de 14 ans, fils de M. aîné Jean Lafontaine, propriétaire à Château-Thierry et de Adélaïde, Henriette, Sophie Cailleux de Romécourt, décédé de la veille, rue St Honoré, N 27

Journal des Débats = du mercredi 25 août 1824, page 2, col. 1 =

Hugues Charles La Fontaine, arrière-petit fils de Jean La Fontaine, est décédé à Château Thierry le 16 août 1824, âgé de 67 ans. Il était le seul rejeton du bon homme. S'il n'avait pas son génie, il avait hérité du moins de son originalité et de sa modestie. M. La Fontaine habitait ordinairement Paris. Aveugle et infirme, il est venu, peu de temps avant sa mort, dans sa ville natale, comme simple voyageur et sans se faire connaître. Il s'était logé dans une auberge avec une domestique et ce n'est qu'en recevant les billets de faire-part que les habitants ont su qu'ils l'avaient possédé parmi eux. MM. Thibert, président honoraire et M. Jobas de Sapincourt avaient été chargés par M. Héricart de Thury, son parent, de veiller à ses besoins et ils se sont dignement acquittés de ce soin.

Il est malheureux que M. de La Fontaine n'ait pu être témoin de l'inauguration de la statue de son aïeul, envoyée par le gouvernement à la ville de Château Thierry. Cette inauguration doit avoir lieu dans les premiers jours du mois d'octobre prochain.

112

R. P. BOUGEREL

Biblioth-Orat. T 1, p 359

Ms. de Montpellier

Nº de la notice : 112

Jean de la Fontaine

de l'Académie française

Jean de la Fontaine fut un homme unique dans son espèce. Non seulement il a inventé le genre de poésie auquel il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa dernière perfection, de sorte qu'il est le premier et pour le savoir inventé, et pour y avoir tellement excellé que personne ne pourra jamais avoir que la 2e place dans ce genre d'écrire. Il naquit à Château-Thierry le 8 juillet 1621 d'un père maître des eaux et forêts du Duché. Âgé de 20 ans, il entra dans l'Oratoire à Paris l'an 1641, où il demeura 18 mois. Charles de la Fontaine, son père, y entra aussi la même année et en sortit en 1650. Il fut reçu à l'Académie française le 2 mai 1684.

L'an 1692, âgé de 72 ans, il tomba très dangereusement malade sur la paroisse St Roch, et M. Poujet, vicaire de la paroisse, qui entra ensuite dans l'Oratoire, fut le visiter pendant sa maladie. Il mit insensiblement la conversation sur des matières de religion. M. de la Fontaine lui fit plusieurs objections auxquelles M. Poujet répondit si bien que M. de la F. dit être fort content de lui, ajoute, s'il prenait jamais la pensée de se confesser, il ne voulait point d'autre confesseur que lui. Ensuite, se sentant vivement persuadé par la grâce, il voulut faire sa confession générale, et en vain la pensa-t-il de prendre un autre confesseur, il ne voulut pas. Alors M. Poujet lui parla vivement contre le livre infâme de ses Contes et le fit renoncer au profit qu'il devait avoir d'une édition qu'on en faisait en Hollande avec sa participation, et l'obligea à faire une satisfaction publique et à supprimer une pièce de théâtre qu'il devait remettre entre les mains des comédiens, et sa maladie augmentant, les médecins jugeant à propos de lui faire recevoir le viatique. Il fit avertir la veille MM. de l'Académie française à s'y trouver par députés pour être les témoins de sa rétractation. Étant sur un fauteuil, il prononça une rétractation pleine de religion, il avoua qu'en composant ses contes, il n'avait pas cru que ce fut un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. Il en demanda pardon à Dieu, à l'Église et au prêtre qui lui apportait le viatique et à MM. de l'Acad. fr. et à tous ceux qui étaient présents. Il promit ensuite qu'il ne contribuerait jamais à son débit ni à son impression, et renonça actuellement et pour toujours au profit que devait lui revenir d'une nouvelle édition des contes. Il espère ensuite que Dieu lui fera la grâce de passer le reste de sa vie dans les exercices de la pénitence ; qu'il n'employera son talent pour la poésie qu'à la composition des ouvrages de piété ; et se tournant ensuite du côté des députés de l'Acad., il les pria de rendre compte à l'Acad. de tout ce dont ils avaient été témoins. M. Poujet lui fit ensuite une exhortation convenable. D'après midi, sur les 4 h. M. de la F. manda M. Poujet et lui dit que M. le Duc de Bourgogne lui avait envoyé un de ses gentilshommes s'informer de sa santé, et lui porter de la part de ce prince cinquante louis d'or en espèces ; qu'il lui avait dit que cette pièce venait d'apprendre avec beaucoup de joie ce qu'il avait fait le matin, que cette action lui faisait beaucoup d'honneur devant Dieu et devant les hommes, mais qu'elle n'accommodait pas sa bourse ; qu'il n'était pas raisonnable qu'il fut plus pauvre pour avoir fait son devoir. Le prince n'avait encore que 12 ans, et fit cette belle action de lui-même et sans qu'elle lui eut été inspirée par personne. M. de la Fontaine ne mourut pas de cette maladie. Il vécut encore 2 ans. Il tint la parole qu'il avait donnée. La 1re fois qu'il assista à l'Acad. il annonça sa protestation et lut une paraphrase en vers de la prose Dies iræ qu'il avait composée pour s'entretenir de la pensée de la mort. Il alla ensuite loger chez Mme d'Hervart sur la paroisse St Eustache, et vécut et mourut fort chrétiennement le 13 avril 1695 et fut enterré dans le cimetière St Joseph. Les autres particularités de sa vie on les trouvera ailleurs.

Ouvrages :

I L'eunuque, comédie Paris 1654 in 4

II Contes et nouvelles en vers Paris 1665 in 12. Le 2e partie en 1666. Le 3e en 1671. Le débit en fut défendu par une sentence du lieutenant de police le 5 avril 1675. Les autres éditions plus amples n'ont pas été faites que dans les pays étrangers ou du moins furtivement en France.

III fables choisies mises en vers I partie dédiée à M. le Dauphin Paris 1668 in 4°
2e partie " à Mme de Montespan 1679
3e " " à M. le duc de Bourgogne 1693

Elles ont été imprimées ensuite en 100 endroits différents.

IV Les amours de Psiché et de Cupidon. Paris 1669 in 8

V Fables nouvelles et autres poésies.

VI Poème de la captivité de St Malo Paris 1673 in 12

VII Poème du Quinquina et autres poésies en vers. Paris 1682 in 12

VIII Ouvrages de prose et de poésie des sieurs Maucroix et de la Fontaine 1685 2 vol in 12

IX Astrée, tragédie représentée par l'Académie royale de musique Paris 1691 in 4

X Oeuvres posthumes. Paris 1696 in 12

XI Tous les ouvrages de M. de la Fontaine excepté ses contes et ses fables ont été réimprimés et ressemblés en 3 vol in 8 Paris 1729

XII Ensuite tous ses ouvrages, sans en excepter aucun, ont été réimprimés en 3 vol in 8 4°

XIII Recueil de poésies chrétiennes et diverses dédié au prince de Conti sous le nom de M. de la Fontaine. Il n'y a que l'épître dédicatoire de lui. Louis de Loménie de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'état, s'était retiré à l'Oratoire, est le véritable auteur de ce recueil

---

Exact Reçu à l'Académie française en 1684 à la place de Colbert
a pour successeur Clairambault, généalogiste

Il écrivait à son ami François de Maucroix : « Mon cher, mourir n'est rien ; mais, songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ! Tu sais comment j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi ! » Il mourut 2 mois plus tard le 13 avril 1695 dans sa chambre de l'Hôtel d'Hervart, rue Plâtrière, aujourd'hui la rue JJ. Rousseau.

No 6138. 186

Jonas Calvo

Bonn den 16e April

R 18/19

Batterel : t. II p. 599-613
Notice 42e

XLII. — Le confrère Jean de la Fontaine

Entré en 1641, sorti en 1642, mort en 1695.

Jean de la Fontaine naquit à Château-Thierry, l'an 1621 (1). Il était fils de Charles de la Fontaine, conseiller du roi et maître des eaux et forêts de ce duché, et de Françoise Pidou.

Quoique l'aîné de sa famille, un mouvement de ferveur lui inspira d'être ecclésiastique. Il se présenta pour cela à nous âgé de vingt ans et fut reçu dans la Congrégation à la maison de Paris le 27 avril 1641, peu de jours avant l'élection du P. Bourgoing pour notre troisième supérieur général (2).

Son exemple attira vraisemblablement Claude de la Fontaine, son frère puîné, qui fut reçu la même année dans l'Oratoire et envoyé faire son institution à la maison de Montmorency, où il prit la robe au mois d'octobre 1641, mais celui-ci persévéra plus longtemps dans sa vocation n'étant sorti qu'en 1650.

Mais pour son aîné, l'ascendant qui le poussait à faire des vers se fit sentir dès le temps de l'Institution, pendant laquelle il a avoué depuis à son ami Boileau, qu'il s'occupait plus volontiers à lire des poètes que Rodriguez et faire des études ecclésiastiques, et il en paraît même quelque chose sur nos *Registres*, où je trouve, au 28 octobre 1641, « que notre confrère de la Fontaine, l'aîné, se rendra à Saint-Magloire, pour y étudier en théologie, à quoi il doit être convié et pressé » ce qui suppose qu'il en avait du dégoût, et que peut-être il songeait dès lors à se retirer,

(1) Perrault, *Hommes illustres.* T. I.
(2) *Registre de l'Institution de Paris.*

comme il fit vraisemblablement peu de temps après, n'étant plus mention de lui après cela dans nos livres.

Son père lui remit alors sa charge de maître des eaux et forêts dès qu'il fut capable de l'exercer. Il ne la prit et n'en fit les fonctions pendant plus de vingt ans que par complaisance et pour ne pas déplaire à son père. Il n'avait goût que pour la poésie, il s'y appliqua et y réussit au-delà de tout ce qu'il pouvait espérer, quoique né avec un génie des plus heureux pour cet art.

Il se remplit de Rabelais et de Marot qu'il aimait et estimait infiniment trop pour ses mœurs qui se ressentirent de cette lecture autant que ses vers. Le talent merveilleux que la nature lui donna n'a pas été inférieur à celui de ces deux auteurs et lui a fait produire des ouvrages d'un agrément incomparable. Il s'y rencontre une simplicité ingénieuse, une naïveté spirituelle et une plaisanterie originale qui n'ayant jamais rien de froid, cause une surprise toujours nouvelle. Ces qualités si délicates, si faciles à dégénérer en mal, ont plu dans ses ouvrages à tout le monde, aux sérieux et aux enjoués, aux cavaliers, aux dames et aux vieillards ainsi qu'aux enfants.

Jamais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme original et le premier en son espèce. Non seulement il a inventé le genre de poésie auquel il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa perfection. Les bonnes choses qu'il faisait lui coûtaient peu, parce qu'elles coulaient de source et qu'il ne faisait qu'exprimer naturellement ses propres pensées et se peindre lui-même. S'il y a beaucoup de simplicité et de naïveté dans ses ouvrages, il n'y en a pas moins eu dans sa vie et dans ses manières. Il n'a jamais dit que ce qu'il faisait, il n'a jamais fait que ce qu'il a voulu faire. Il joignait à cela une humilité naturelle dont on n'a guère vu d'exemple. Il s'estimait peu, souffrait aisément la mauvaise humeur de ses amis, n'avait jamais rien que d'obligeant à leur dire et ne se fâchait point quoi qu'on lui dit de fâ-

cheux. Mais il était humble sans être rien moins que dévot ni régulier dans ses mœurs, si ce n'est les trois dernières années de sa vie. Au contraire son indolence sur l'article de la religion, comme sur celui de son bien patrimonial, lui fit entièrement perdre l'un et l'autre. Le peu de soin qu'il eut de ses affaires domestiques lui ayant rendu le secours de ses amis nécessaire, M. Fouquet, alors surintendant des finances, lui donna une pension. Mme la marquise de la Sablière, dame de beaucoup d'esprit, le logea chez elle, où il fut près de vingt ans, et après la mort de cette dame. M. d'Hervart qui l'aimait beaucoup le retira aussi chez lui et il y est mort.

Il a composé de petits poèmes épiques, qui auraient pu suffire à le rendre célèbre, mais il doit son principal mérite et sa grande réputation à ses poésies simples et naturelles. Son plus bel ouvrage et qui vivra éternellement c'est son recueil des fables d'Esope, qu'il a traduites ou paraphrasées. Il a joint au bon sens d'Esope des ornements de son invention si convenables, si judicieux et si réjouissants en même temps qu'il est mal aisé de faire une lecture plus utile et plus agréable tout ensemble. Il n'inventait pas les fables, mais il les choisissait bien et les rendait presque toujours meilleures qu'elles n'étaient. Le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Colbert* en cite une édition de 1668 (1) qui m'a tout l'air d'être la première, mais on ne saurait nombrer combien il s'en est fait depuis, et tant qu'on aura quelque reste de goût en France pour les bonnes choses ce livre se réimprimera.

A la prière du comte de Brienne, ministre et secrétaire d'Etat, devenu de l'Oratoire sous le nom de confrère de Loménie, il se chargea de l'édition du *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* (*Paris, Lepetit 1671*, 3 vol. in-12) dédié à M. le prince de Conty, et il est auteur de la préface qui est à la tête et peut-être encore de l'épître dédicatoire,

(1) N° 11255 du *Catalogue de la bibliothèque de Colbert.*

car pour le recueil des pièces dont ces volumes sont remplis, le confrère de Loménie les revendique et prétend qu'il est de son choix.

Je laisse à M. l'abbé d'Olivet à suivre La Fontaine dans les diverses circonstances de sa vie, et à nous faire dans la continuation qu'il se dispose à donner incessamment au public de *l'Histoire de l'Académie française*, un juste détail de tous ses ouvrages. Je lui abandonne d'autant plus volontiers ce soin qu'il me dispense de parler d'une de ces productions de notre poète que, pour son honneur et pour son salut, je voudrais bien qui ne fut jamais sortie de sa plume, comme il aurait souhaité lui-même à la mort pouvoir l'effacer de son sang.

M. Perrault, tout homme du monde qu'il était, dit (1) qu'il y a peu de lectures plus dangereuses pour la jeunesse. « J'aurais voulu, ajoute-t-il, pouvoir dissimuler cette circonstance de sa vie, mais cette faute a été trop publique et le repentir qu'il en a fait paraître pendant les deux ou trois dernières années de sa vie a été trop sincère pour n'en rien dire. »

Il fut reçu dans l'Académie française et succéda à la place de M. Colbert en 1684 (2), mais non sans peine et sans grandes oppositions à son entrée dans le corps, que lui suscita la mauvaise réputation qu'il s'était faite dans l'esprit des honnêtes gens par un ouvrage si propre à corrompre les bonnes mœurs. Il fut obligé d'en faire une espèce de désaveu, en écrivant une lettre au prélat de la Compagnie où il marquait et le déplaisir qu'il avait de s'être laissé aller à une telle licence et la résolution où il était de ne plus composer rien de semblable. Cependant, soit qu'il eut depuis rétracté ce ferme propos, soit qu'il ne fut pas alors bien sincère, mais accordé seulement à la bienséance et à la nécessité de ne se pas fermer l'entrée à l'Académie,

(1) *Hommes illustres.* T. I.

(2) Lelong, *Bibliothèque historique.*

il est certain qu'il ne faut dater son vrai repentir sur cet article que de la fin de sa vie, et du temps que Dieu lui fit la grâce de lui ouvrir les yeux sur tout le passé, par le ministère de notre P. Pouget, alors vicaire de la paroisse de Saint-Roch, qui, à la prière de M. l'abbé d'Olivet, voulut bien prendre la peine en 1717 de lui en faire par écrit une relation aussi naïve qu'édifiante. Il ne s'est trompé qu'à l'âge de M. de la Fontaine, qu'il suppose avoir eu alors 75 ans, au lieu que M. Perrault ne lui en donne que 74 à sa mort arrivée trois après. Je retrancherai peu de chose de la relation (3) ; le P. Pouget y dit :

« Vers le milieu du mois de décembre 1692, M. de la Fontaine, qui demeurait alors sur la paroisse de Saint-Roch, à Paris, tomba dangereusement malade, en la soixante-quinzième de son âge. Il y avait alors six semaines que j'étais vicaire de Saint-Roch, n'étant âgé que de 26 ans, et j'étais docteur de Sorbonne depuis six mois. Je n'avais encore assisté ni confessé aucun malade. M. le curé de Saint-Roch ayant su cette maladie me pria d'aller voir M. de la Fontaine pour lui donner les secours qui dépendaient de mon ministère. Je fis ce que je pus pour m'en défendre, représentant que j'étais trop jeune pour un homme de cet âge-là, qui d'ailleurs ayant vécu d'une manière peu conforme aux règles du christianisme et étant fort connu par ses ouvrages scandaleux et infiniment pernicieux à la jeunesse, avait besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que je n'étais.

« M. le curé de Saint-Roch voulut absolument que j'y allasse. J'obéis. Je pris avec moi un ami commun, homme de beaucoup d'esprit, qui était intime ami de M. de la Fontaine, ne voulant pas me présenter d'abord en qualité de pasteur, mais comme ami qui venais m'informer de de l'état de sa santé de la part de mon père, qui vivait

(1) Pouget, *Lettre à d'Olivet.* (*Continuation des Mémoires de littérature.* T. I, part. 2, p. 285 et suivantes.)

alors, et chez qui M. de la Fontaine venait quelquefois. Je chargeai l'ami qui m'accompagnait de lui dire que j'étais vicaire de la paroisse, pour nous mettre par là insensiblement sur les voies de lui parler de Dieu et de son salut.

« Cette première visite dura deux heures. Après les compliments ordinaires je mis insensiblement et naturellement la conversation sur des matières de piété et de religion. M. de la Fontaine me fit plusieurs objections. J'avais dit qu'un homme de bon sens qui voulait examiner les choses à tête reposée ne pouvait se dispenser de convenir après cet examen que la religion chrétienne était véritable, et que, supposé sa vérité, c'était une folie que de vivre comme font la plupart des hommes, d'une manière absolument opposée à ce qu'on fait profession de croire. M. de la Fontaine qui était un homme fort ingénieux et fort simple avec beaucoup d'esprit, me dit alors une naïveté assez plaisante : *Je me suis mis*, dit-il, *depuis quelque temps à lire le Nouveau Testament ; je vous assure que c'est un bon livre, oui, par ma foi, c'est un bon livre ; mais il y a un article sur lequel je ne suis pas rendu : c'est celui de l'éternité des peines. Je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu.*

« Je lui répondis qu'il n'était pas nécessaire qu'il le comprît, que quand il est sûr qu'un Dieu a parlé et qu'il s'est expliqué nettement, il faut que la raison humaine se taise et se soumette à un Dieu qui parle et qui s'explique ; qu'après cela il était aisé de lui dire que l'éternité des peines n'avait rien que de juste et de fondé en raison et je lui expliquai sur cela les principes de saint Augustin et des autres Pères et des théologiens. Après plusieurs répliques de la part de M. de la Fontaine, je le mis enfin en état de n'avoir plus rien à répondre et il se rendit. Je finis la conversation ; nous nous séparâmes fort contents l'un de l'autre. Il me pria de revenir. Je lui promis de le voir tous les jours, pendant que durerait sa maladie. Quand je fus

sorti, il dit à l'ami que j'avais mené et avec qui j'étais convenu qu'il demeurerait après moi, il lui dit qu'il était très satisfait de notre conversation ; qu'il avait encore d'autres difficultés sur lesquelles il voulait m'entretenir, et que si jamais il prenait le parti de se confesser il ne voulait pas d'autre confesseur que moi.

« Je retournai chez lui le même jour après midi. Nous parlâmes assez longtemps tête à tête et la conversation roula toujours sur les preuves de la vérité de la religion chrétienne. M. de la Fontaine n'avait jamais été absolument mécréant, mais aussi c'était un homme qui, comme tout le monde sait, n'avait jamais fait de la religion son capital. C'était un homme abstrait, qui ne pensait guère de suite, qui avait quelquefois de très agréables saillies, qui d'autrefois paraissait avoir peu d'esprit, qui ne s'embarrassait de rien et qui ne prenait rien fort à cœur. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses. Il saisissait le vrai et s'y rendait, il ne cherchait point à chicaner. Il me parut agir avec droiture et bonne foi, et me dit que s'il prenait le parti de se confesser je verrais qu'il le ferait de tout son mieux et qu'il ne jouerait pas la comédie. Enfin après dix ou douze jours de conversation que j'eus avec lui, tête à tête, deux fois par jour, il me dit qu'il était convaincu de la vérité de tout ce que je lui avais dit jusques alors, qu'il voulait penser sérieusement à vivre et à mourir en chrétien ; qu'il se sentait vivement pressé par la grâce, qu'il voyait bien qu'il fallait faire une confession générale, mais que cet ouvrage l'embarrassait infiniment ; que ce n'était pas une petite affaire que le récit de soixante-quinze ans d'une vie comme la sienne. Je le consolai, je l'animai, je lui dis que Dieu ne demandait pas l'impossible, qu'il n'était jamais trop tard pour revenir à lui quand on le faisait de bonne foi, que c'était le cœur que Dieu voulait, qu'en le lui donnant on lui donnait tout ; que Dieu l'aiderait lui-même à se confesser, quand il serait

déterminé à le faire tout de son mieux, qu'après cela son confesseur le soulagerait beaucoup par les différentes questions qu'il lui ferait; qu'en un mot on lui faciliterait beaucoup les choses et qu'il viendrait à bout à sa satisfaction de cette importante affaire.

« Je fis ce que je pus pour l'engager à prendre de ma main un autre confesseur que moi, m'excusant sur ma jeunesse et sur mon peu d'expérience, lui offrant au surplus de continuer à le voir et à l'aider de mes conseils. Il ne voulut jamais consentir à cette proposition. Je crus devoir me rendre à ses désirs et à ses empressements. Mais je lui dis, qu'avant d'entrer en matière il était nécessaire que nous convinssions ensemble sur deux choses.

« La première regardait le livre infâme de ses *Contes*, livre très licencieux et infiniment pernicieux, qui avait été imprimé une infinité de fois, qui, à ce qu'il m'avait appris lui-même, s'imprimait encore actuellement en Hollande avec sa participation, et qui tant que la langue française subsisterait, contribuerait à pervertir les mœurs de ceux qui le liraient, et les pervertirait d'autant plus infailliblement qu'on le lisait avec plaisir par la naïveté du style et par le naturel qui y est répandu, joint au fond des choses qui, par leur corruption même, attiraient la curiosité. Je lui dis qu'il y avait deux choses à faire par rapport à tel ouvrage, sans quoi les ministres de l'Eglise ne pouvaient en conscience l'admettre à la participation des sacrements. L'une était qu'il fallait qu'il fît une espèce de satisfaction publique et d'amende honorable devant le Saint Sacrement qu'il recevrait dans sa maladie, ou supposé qu'il revînt en santé, dans l'assemblée de l'Académie française, la première fois qu'il s'y trouverait, pour témoigner le déplaisir qu'il avait d'avoir composé un tel livre et en demander pardon à Dieu et à l'Eglise; l'autre qu'il fallait qu'il promît publiquement et de bonne foi de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ce livre, de n'en tirer jamais

aucun profit pécuniaire, et si Dieu lui rendait la santé, d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante ; enfin de ne faire usage du talent qu'il avait pour la poésie que de travailler à des ouvrages de piété et jamais à des ouvrages qui y fussent contraires.

« M. de la Fontaine eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvait pas s'imaginer que le livre de ses *Contes* fût un ouvrage si pernicieux. Il protestait que ce livre n'avait jamais fait de mauvaise impression sur lui en l'écrivant, et il ne pouvait comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liraient.

« Ceux qui ont connu M. de la Fontaine conviendront sans peine qu'il ne faisait point de mensonge en parlant ainsi : M. de la Fontaine était un homme vrai et simple, qui sur mille choses pensait autrement que le reste des hommes, et qui était aussi simple dans le mal que dans le bien. J'eus le bonheur de lui faire comprendre enfin tout le venin répandu dans cet infâme ouvrage et combien il était pernicieux : quelle était par conséquent la grandeur du crime qu'il avait commis en le composant et du scandale qu'il avait donné à l'Eglise en le divulgant par l'impression. Alors il n'eut pas de peine à se rendre à la proposition que je lui avais faite d'en faire une rétractation et satisfaction publique. Il en comprit sans peine l'obligation, promit de bonne foi de faire sur cela courageusement tout ce que je lui prescrivais.

« La seconde chose sur laquelle je voulus m'éclaircir avec lui est qu'il m'était revenu par plusieurs de ses amis qu'il avait composé depuis peu une pièce de théâtre qui avait eu l'applaudissement de tous ceux qui l'avaient lue et qu'il devait bientôt la remettre entre les mains des comédiens pour la représenter. Je lui dis que la profession de comédien était une profession infâme selon les lois, qu'il n'était pas permis, par conséquent, de contribuer à les en-

tretenir dans cette profession, en travaillant à des pièces pour les leur faire représenter, et qu'en un mot, je ne pouvais pas l'entendre en confession, pour lui donner l'absolution, s'il ne me promettait de bonne foi, de ne jamais remettre cette pièce aux comédiens. Il trouva ma décision sévère et en appela au sentiment de docteurs plus expérimentés que je n'étais. Je lui dis que j'étais ravi qu'il voulut consulter d'autres personnes, pourvu qu'il s'adressât à gens connus pour être d'une science et d'une morale exacte. Il accepta la proposition. Il s'adressa en Sorbonne. La réponse de M. Picot et des autres docteurs fut toute semblable à la mienne. On lui dit que je lui avais parlé avec droiture et avec vérité sans rien exagérer. Il ne balança plus ; il jeta sa pièce au feu, sans en retenir de copie, et la troupe des comédiens ne l'a jamais eue.

« Ces deux articles réglés il se prépara très sérieusement à la confession générale. Comme sa maladie traînait en longueur et lui laissait toute la liberté de sa tête, il employa tout le temps nécessaire pour bien faire cette importante action. Il se confessa avec des sentiments de piété et de componction très édifiante. Sa maladie augmentant dans la suite, ses médecins jugèrent qu'il était temps de lui faire recevoir le saint viatique. Le jour fut pris et je convins avec lui la veille qu'il ferait prier Messieurs de l'Académie française de s'y trouver par députés, pour être les témoins de l'action. La chose fut exécutée le 12 de février 1693, qui était le premier jeudi de carême, auquel l'Eglise fait lire l'Evangile de la Cananée. M. le curé de Saint-Roch me dit la veille qu'il lui porterait lui-même le saint viatique. Le lendemain, à dix heures du matin, on vint l'avertir que MM. les députés de l'Académie étaient dans l'Eglise et attendaient le Saint Sacrement pour l'accompagner. M. le curé m'envoya chercher et me dit qu'une affaire imprévue l'empêchait d'y aller, et il me pria de porter le Saint Sacrement. Je le fis.

« Quand le Saint Sacrement fut arrivé dans la chambre du malade, lequel était sur un fauteuil, elle fut aussitôt remplie de monde, et de monde choisi, car le bruit de l'action que M. de la Fontaine allait faire s'était répandu, et un grand nombre de personnes de qualité et de gens d'esprit se joignirent à MM. les académiciens et voulurent être les témoins du spectacle. Je mis le Saint Sacrement sur la table, je fis les prières prescrites daus le rituel, je m'approchai de M. de la Fontaine pour lui faire, selon l'usage, une courte exhortation. Il me prévint et prononça ces propres paroles :

Monsieur, j'ai prié Messieurs de l'Académie française dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés, pour être les témoins de l'action que je vais faire. Il est d'une notoriété, qui n'est que trop publique, que j'ai eu le malheur de composer un livre de contes infâmes. En le composant je n'ai pas cru que ce fut un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. Je suis très fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Eglise, à vous Monsieur, qui êtes son ministre, à vous Messieurs de l'Académie et à tous ceux qui sont ici présents. Je voudrais que cet ouvrage ne fut jamais sorti de ma plume et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. Je promets solennellement en présence de mon Dieu que je vais avoir l'honneur de recevoir, quoique indigne, que je ne contribuerai jamais à son débit ni à son impression. Je renonce actuellement et pour toujours au profit qui devait me revenir d'une nouvelle édition par moi retouchée, que j'ai malheureusement consenti que l'on fit actuellement en Hollande. Si Dieu me rend la santé, j'espère qu'il me fera la grâce de soutenir authentiquement la protestation publique que je fais aujourd'hui, et je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la pénitence, autant que mes forces corporelles pourront me le permettre, et à n'employer le talent de la poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété. Je

vous supplie Messieurs, ajouta-t-il en se tournant du côté des députés de l'Académie, *de rendre compte à l'Académie de ce dont vous venez d'être les témoins...*

Alors je pris la parole et je dis :

Monsieur, ce que vous venez de faire est une satisfaction nécessaire que l'Eglise a exigée de vous pour pouvoir vous admettre à la participation des sacrements. Par cette satisfaction vous ne réparez pas tout le mal qu'a fait et que fera dans la suite des siècles l'infâme livre dont vous êtes l'auteur. Néanmoins l'Eglise s'en contente, parce qu'il n'est pas en votre pouvoir de faire plus, et que conduite par l'esprit de Dieu, elle ne demande pas l'impossible. Touché de Dieu comme vous l'êtes, vous conserverez sans doute toute votre vie une vive douleur de voir qu'il n'est plus en votre pouvoir de supprimer entiérement un livre si détestable, répandu partout. Cette pensée doit vous faire rentrer dans les sentiments d'une profonde humiliation à la vue des crimes qui se commettent par la lecture d'un tel livre, tant que la langue française subsistera. L'Eglise en ce jour vous présente un modèle capable de vous faire entrer dans ces sentiments. Nous avons lu aujourd'hui l'Evangite de la Cananée. Plus JÉSUS-CHRIST paraissait la traiter avec dureté, plus elle s'humilia, et elle obtint enfin ce qu'elle demandait. Voilà, Monsieur, le modèle que vous devez vous proposer en ce moment et dans toute la suite de votre vie. Regardez-vous comme indigne de la miséricorde de Dieu. Entrez dans les sentiments d'une vive componction à la vue des péchés par lesquels vous avez déshonoré et fait déshonorer le Dieu que vous allez recevoir, et pourvu que vous soyez bien pénétré de ces sentiments il oubliera tous vos péchés et se donnera à vous comme à un ami pour vous combler de ses grâces et de ses miséricordes.

J'exhortai tous les assistants à prier pour le malade qui reçut le saint viatique avec un extérieur qui marquait une profonde humiliation et de grands sentiments de piété.

L'après-midi, sur les quatre heures, M. de la Fontaine

m'envoya chercher avec beaucoup d'empressement. Je crus qu'il était plus mal, je courus chez lui. Il m'embrassa avec un grand épanouissement de joie, et me dit qu'il sortait de chez lui un gentilhomme envoyé par Mgr le duc de Bourgogne pour s'informer de l'état de sa santé, et lui porter de la part de ce prince une bourse de cinquante louis d'or en espèces. Ce gentilhomme avait eu ordre de lui dire que le prince venait d'apprendre avec beaucoup de joie ce qu'il avait fait le matin, que cette action lui faisait beaucoup d'honneur devant Dieu et devant les hommes, mais qu'elle n'accommodait pas sa bourse, que le prince trouvait qu'il n'était pas raisonnable qu'il fût plus pauvre pour avoir fait son devoir, et que puisqu'il avait renoncé solennellement au profit que l'imprimeur hollandais de son livre devait lui donner, le prince, pour y suppléer, lui envoyait cinquante louis, qui était tout ce qui lui restait de ce que le roi lui avait fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant.

« Mgr le duc de Bourgogne n'était alors que dans sa douzième année, et j'ai su qu'il avait fait cette belle action de lui-même et sans qu'elle lui eut été inspirée par personne.

« Le bruit de ce qui s'était passé le matin se répandit bientôt partout. On crut que M. de la Fontaine ne relèverait pas de la maladie. Quelques-uns même publièrent le bruit de sa mort, ce qui donna lieu à une épigramme qui fut alors répandue dans Paris et dont le poète Linière était l'auteur.

« La voici :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pélisson est mort en impie
Et La Fontaine comme un saint.

« Ces deux faits étaient faux. Il est vrai que M. Pélisson venait de mourir sans recevoir les sacrements, parce

qu'ayant été différé au lendemain, il n'y eut plus de lendemain pour lui, mais il est faux de dire à cause de cela qu'il soit mort en impie. Ce malheur arrive tous les jours aux méchants chrétiens et aux plus gens de bien qui sont surpris. Pour ce qui est de M. de la Fontaine, il ne mourut pas de cette maladie, il vécut encore deux ans. Il tint la parole qu'il avait donnée : la première fois qu'il fut en état d'assister à l'Académie, il renouvela la protestation qu'il avait faite avant la réception du saint Viatique et il lut à l'assemblée une paraphrase en vers français de la prose des morts *Dies iræ*, qu'il avait composée pour s'entretenir de la pensée de la mort et des jugements de Dieu. Cette conversion si éclatante d'un homme aussi connu que l'était M. de la Fontaine fit un bon effet sur un grand nombre de personnes d'esprit. J'en ai connu plusieurs et je puis en nommer ici deux entr'autres, d'un nom célèbre, que j'eus la consolation d'assister à la mort : M. l'abbé Tallemand, traducteur des *Vies de Plutarque*, l'un des quarante de l'Académie française, qui, peu de temps après, me fit sa confession générale, reçut tous les sacrements de ma main et rendit ses derniers soupirs entre mes bras dans des sentiments fort édifiants, et Madame des Houlières, connue par ses poésies françaises et très respectable par les qualités de son esprit et de son cœur. Elle était attaquée d'une maladie de langueur dans le temps que M. de la Fontaine était malade; ayant appris ce qui venait de se passer, elle m'envoya chercher. Je reçus sa confession générale, qu'elle fit sans aucune précipitation, avec tous les sentiments les plus héroïques de piété. M. le curé de Saint-Roch lui administra le saint Viatique, je lui donnai l'extrême-onction, et je reçus ses derniers soupirs.

« A l'égard de M. de la Fontaine, je le perdis bientôt après de vue. Il alla demeurer chez feue Mme d'Hervart sur la paroisse de Saint-Eustache, et j'allai faire un voyage en province, d'où je ne suis revenu à Paris que

trois ans après pour entrer dans l'Oratoire. J'appris en province, par la gazette, la mort de M. de la Fontaine, arrivée le 13 avril 1695, et à mon retour à Paris plusieurs personnes me dirent qu'en mon absence il avait vécu et était mort fort chrétiennement, et qu'après sa mort on avait trouvé plusieurs instruments de pénitence. Je ne lui en avais néanmoins prescrit ni conseillé aucun, parce que je ne crus pas qu'il fallut le faire à l'égard d'un homme accablé d'années et d'infirmités corporelles.

« Je suis avec un vrai respect, etc.

à Paris, ce 22 janvier 1717. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

Jal = Dictionnaire critique de biographie et d'histoire. Paris, Plon, 1872 p. 723

« J. de La Fontaine mourut à Paris, rue Plâtrière et fut enterré dans le cimetière de S. Joseph, à l'endroit même où Molière avait été mis 22 ans auparavant. » Cette assertion de l'abbé d'Olivet, l'historiographe de l'Académie française, a fait fortune comme tant d'assertions fausses. Le continuateurs de Moréri (1759) répéta les paroles de d'Olivet, et, après lui, presque tous les biographes brodèrent sur ce thème et virent une intention dans le rapprochement des restes de La Fontaine et de Molière. Cela donna matière à ggs phrases sonores et aussi à l'exhumation d'ossements qui n'appartenaient point au fabuliste et qu'on enterra dans l'église de S. Joseph, où ils étaient encore en 1780, selon Jean Benjamin de la Borde qui en parle ainsi dans ses Essais sur la Musique, t. IV, p. 252 : « Vers l'année 1750 on creusa une fosse dans le cimetière ; on trouva leurs cercueils (de Molière et de La Fontaine) et on les transporta dans l'église où ils sont encore. » A quoi reconnut-on le cercueil de La Fontaine, voisin de celui de Molière ? Celui-ci fait de bois, comme on sait, inhumé depuis 87 ans, s'était-il assez bien conservé pour qu'on pût en retirer ggs fragments ? Où est le procès-verbal d'exhumation ? La Borde l'avait-il vu ? qui l'a vu ? qui a vu le procès-verbal du transport des restes de La Fontaine au cimetière de St Joseph, de celui des Innocents où ils avaient été déposés en 1695 ? Car La Fontaine ne fut point enterré à St Joseph, comme on l'a dit d'après l'abbé Joseph Thouliet d'Olivet. Voici en effet l'acte d'inhumation qui se lit au f° 148, registre des sépultures de St Eustache pour l'année 1695, immédiatement au dessus de la mention du décès de Jean Bte Corneille, peintre ordinaire du Roi, qui n'a rien à voir avec la famille du poète Corneille : « Le jeudi 14 avril 1695 deffunct Jean de La Fontaine, un des 40 de l'Académie française, âgé de 76 ans, demeurant rue Plâtrière à l'hostel Dervat. » (sic pour d'Hervart) « Décédé du 13 du présent mois a esté inhumé au cimetierre des Stes Innocents. » signé « Chandelet. Reçu 6 livres 10 sols. » Mme d'Hervart ne demanda probablement pas que la dépouille mortelle de son ami fût déposée dans

On les transféra en 1797 au Musée des Monuments français et, en 1818, au P. Lachaise. La tombe du fabuliste est un mausolée avec bas-reliefs, surmonté d'un renard en bronze.

les cercueils de St Eustache. Peut-être aussi La Fontaine, par humilité, voulut-il être enterré avec tout le monde dans le cimetière commun des Innocents. Il y resta jusqu'au jour où le cimetière fut fouillé pour la construction du quartier des Halles. Si sa tombe fut retrouvée alors, c'est ce que je ne saurais dire.

Quand il mourut, J. de La Fontaine n'avait pas tout à fait les 75 ans que lui prête l'acte du 14 avril 1695 ; il s'en fallait d'environ 3 mois, car il était né le 8 juillet 1621 fils de Maistre Charles de La Fontaine, conseiller du roi et maistre des Eaux et Forets au Duché de Chasteau-Thierry et de Dlle Françoise Gidoux. (Reg. de St Crespin de Château Thierry cité par M. Walckenaer dans son Histoire de La Fontaine.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) t. II, p. 201 =

Jean de la Fontaine naquit à château-Thierry le 8 juillet 1621. Il était fils de Charles de La Fontaine conseiller du roi et maître des eaux et forêts de ce duché et de Françoise Gidoux. Un mouvement de ferveur le fit entrer dans l'Oratoire le 27 avril 1641 à l'âge de 20 ans, peu de jours avant l'élection du P. Bourgoing. Son exemple attira vraisemblablement Claude de La Fontaine, son frère puîné qui fut reçu la même année à Montmorency en oct. 1641 et qui sortit de l'Oratoire en 1650.

Pour Jean La Fontaine, l'ascendant qui le portait vers la poésie, se fit sentir dès le temps de son institution, pendant laquelle il a avoué depuis à son ami Boileau, qu'il s'occupait plus volontiers à lire des poètes que Rodriguez et faire des études ecclésiastiques et il en paraît même quelque chose sur nos registres où on lit au 28 octobre 1641 « que notre Confrère de La Fontaine l'aîné se rendra à St Magloire pour y étudier en théologie, à quoi il doit être pressé et convié », ce qui suppose qu'il en avait du dégoût et que peut-être il songeait dès lors à se retirer, comme il fit vraisemblablement peu de temps après, n'étant plus fait mention de lui après cela dans nos livres. » (Batterel)

Montenault = Vie de La Fontaine =

Né le 8 juillet 1621 à château Thierry. A l'âge de 19 ans il voulut entrer à l'Oratoire, je ne sais trop par quelle inspiration. Mais il n'avait point consulté son caractère qui commençait à se décider et qui l'éloignait de tout assujettissement. Les règles et les exercices en usage dans

cette congrégation lui devinrent bientôt un pesant fardeau. Son humeur indépendante ne put s'y plier. Il en sortit 18 mois après.....

M. Guillon, édition des fables de La Fontaine, dit en parlant de La Fontaine : « A l'âge de 19 ans, il avait paru s'occuper du dessein d'entrer dans l'Oratoire ; mais bientôt il y avait renoncé. » Cela n'est pas exact..

M. D. m'a écrit :

Voici les lignes qui concernent La Fontaine dans le T. I des Mémoires (notes) pour servir au livre historique de la Maison de l'Oratoire de Paris S. Honoré sous l'année 1641

« Le 27 avril, M. Jean de la Fontaine, âgé de 20 ans, a été receu ici pour faire son institution. Il est de Château Thierry « et fils de M. Charles de la Fontaine conseiller du roi et maître des eaux et forêts de ce Duché.

M. M. 608 =

Le Confrère Jean de La Fontaine, fils de Messire Charles de La Fontaine, conseiller du roi et Maistre des eaux et forests à Chasteauthierry et de Damoiselle Françoise Pidoux, du diocèse de Soissons et natif de Chasteau Thierry, agé de 20 ans, a esté receu en la congrégation en la maison de Paris le 27 jour du mois d'avril 1641 et y a prins la soutane et la robbe le jour que dessus.

M. M. 607 = 1e catalogue, N. 407 =

Jean de La Fontaine, entré à Paris en 1641.

Ibid. 2e catalogue, N. 367 =

Jean de La Fontaine, de Chasteau-Thierry

Archives Nles

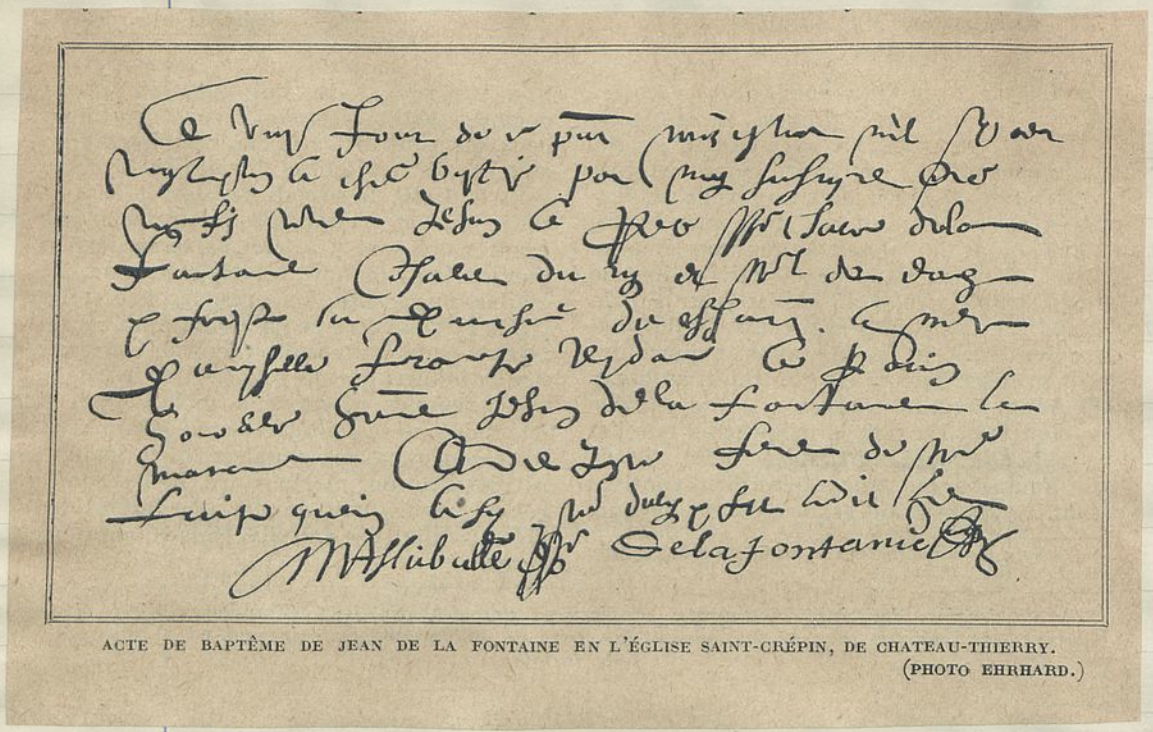

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN DE LA FONTAINE EN L'ÉGLISE SAINT-CRÉPIN, DE CHATEAU-THIERRY.
(PHOTO EHRHARD.)

8 juillet 1621

Le huitième jour de ce présent mois de juillet mil six cent vingt et un, a esté baptisé par moi soussigné curé, un fils nommé Jehan. Le parin : honnorable homme Jehan de la Fontaine, conseiller du roi et maître des eaux et forêts. = La marine : Claude Josse, femme de Messire Louis Guérin, aussi maître des eaux et forêts au dict lieu.

Acte d'inhumation

11 avril 1695

« Le jeudi 14 avril, deffunct Jean de La Fontaine, un des quarante de l'Académie
« française, âgé de 76 ans, demeurant rue Platrière, à l'hôtel Derval, décédé
« piensement au 13e du présent mois, a esté inhumé au cimetière des saints Innocents
signé : Chandelet. Reçu 64 livres 10 sols

M.M. 228. B.

Du lundy 28. Octobre 1641

Nre Confr de la fontaine l'aisné se rendra a nre maison de St Magloire pour y Estudier en Théologie, / a quoy il doit estre convié et pressé.

M. M. 608.

Le 27e Jour d'Avril 1641. Le Confrere Jean de La fontaine fils de Mre Charles de La fontaine Conr du Roy et maistre des eaues et forests a chasteau tierry et de damoiselle françoise Lidoux du diocese de Soissons natif de Chasteau Tierry agé de 20 ans a esté reçu en La Congregation en La maison de Paris et y a pris la soutane et La robe Le Jours que dessus.

Conversion du fabuliste La Fontaine.

—

Chacun sait que le poète La Fontaine se convertit et fit pénitence avant de mourir. Ce que l'on ignore généralement parmi nous, c'est que c'est à un prêtre de Montpellier, l'oratorien François-Aimé Pouget, que revient l'honneur de la conversion de cet homme de génie.

Quoique un peu longue, la lettre où le religieux raconte à l'abbé d'Olivet, académicien, cette victoire de la grâce, est trop intéressante et peut faire trop de bien pour que nous hésitions à la reproduire en entier.

Lettre du Père François-Aimé Pouget, de Montpellier, Oratorien, adressée le 22 janvier 1717 à l'abbé d'Olivet, académicien, sur la Conversion, la Confession et la Communion, le 12 février 1693, du fabuliste et académicien Jean De La Fontaine, à Paris.

A Paris, ce 22 janvier 1717.

Il est juste, Monsieur, de répondre au louable empressement avec lequel vous m'avez fait l'honneur de me demander un récit circonstancié de ce qui s'est passé au sujet de la conversion du célèbre M. De La Fontaine, qui me fit sa confession générale, et reçut, de ma main, le saint Viatique en 1693. Je vais, Monsieur, vous en faire une relation exacte : les faits sont aussi présents à ma mémoire, que si l'histoire était arrivée depuis peu de jours ; et je ne suis pas fâché qu'il se présente naturellement une occasion de rendre publique la circonstance de la vie de M. La Fontaine qui lui a fait le plus d'honneur. On y lira en même temps avec joie une des plus belles actions que feu Monseigneur Le Dauphin, qu'on nommait alors Monseigneur le duc de Bourgogne, ait faite dans son enfance, action au reste dont peu de gens sont instruits, et que l'auteur de la vie de ce Prince n'aurait pas manqué d'insérer dans son livre, s'il l'eût sue.

Vers le milieu de décembre 1692, M. De La Fontaine, qui demeurait alors sur la paroisse de Saint-Roch, à Paris, tomba dangereusement malade en la soixante-quinzième année de son âge. Il y avait alors six semaines que j'étais vicaire de la paroisse de Saint-Roch, n'étant âgé que de vingt-six ans, et j'étais docteur de Sorbonne depuis six mois. Je n'avais encore ni assisté, ni confessé aucun malade. M. le curé de Saint-Roch ayant su cette maladie, me pria d'aller voir M. De La Fontaine, pour lui donner les secours qui dépendraient de mon ministère. Je fis ce que je pus pour m'en défendre, représentant que j'étais trop jeune pour un homme de cet âge-là, qui d'ailleurs ayant vécu d'une manière peu conforme aux règles du christianisme, et étant fort connu par des ouvrages scandaleux et infiniment pernicieux à la jeunesse, avait besoin d'un guide plus éclairé que je n'étais. M. le curé de Saint-Roch voulut absolument que j'y allasse... J'obéis. Je pris avec moi un ami commun, homme de beaucoup d'esprit, qui était intime de M. De La Fontaine, ne voulant pas me présenter d'abord, en qualité de pasteur, mais comme ami qui venais m'informer de l'état de sa santé, de la part de mon père, qui vivait alors, et chez qui M. De La Fontaine venait quelquefois. Je chargeai l'ami qui m'accompagnait de lui dire que j'étais vicaire de la paroisse, pour me mettre par là insensiblement sur les voies de lui parler de Dieu et de son salut. Cette première visite dura deux heures. Après les compliments ordinaires, je mis insensiblement et naturellement la conversation sur des matières de piété et de religion. M. De La Fontaine me fit plusieurs objections. J'avais dit qu'un homme de bon sens, qui voulait examiner les choses à tête reposée, ne pouvait se dispenser de convenir, après cet examen, que la religion chrétienne était véritable, et que, supposée sa vérité, c'était une folie que de vivre comme font la plupart des hommes, d'une manière absolument opposée à ce qu'on fait profession de croire. J'appuyai cela de tous les raisonnements qui se présentaient à mon esprit. M. De La Fontaine, qui était un homme fort ingénu et fort simple avec beaucoup d'esprit, me dit une naïveté assez plaisante : « Je me suis mis, dit-il, depuis quelque temps, à lire le Nouveau Testament. Je vous assure, ajouta-t-il, que c'est un fort bon livre : mais il y a un article sur lequel je ne suis pas rendu : c'est celui de l'*Éternité des peines*. Je ne comprends pas, dit-il, comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » Je lui répondis qu'il n'était pas nécessaire qu'il le comprît ; qu'il y a des choses plus incompréhensibles qu'il était obligé de croire ; que généralement tous les mystères sont incompréhensibles ; qu'il suffit d'examiner la vérité de la révélation, et quand on est sûr que Dieu a parlé, et qu'il s'est expliqué nettement, il faut que la raison humaine se taise et se soumette à un Dieu qui parle et s'explique, qu'après cela, il était aisé de lui faire voir que l'*Éternité des peines* n'avait rien que de juste et fondé en raison ; et je lui expliquai sur cela avec étendue et vivacité les principes de saint Augustin, des autres Pères et des théologiens. J'avais ces matières fort présentes, parce que je sortais de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées.

Après plusieurs répliques de la part de M. De La Fontaine, je le mis enfin à n'avoir plus rien à répondre, et il se rendit. Je finis la conversation ; nous nous séparâmes fort contents l'un et l'autre. Il me pria de revenir. Je lui promis de le voir tous les jours, pendant que durerait sa maladie. Quand je fus sorti, il dit à l'ami que j'avais mené, et avec qui j'étais convenu qu'il demeurerait après moi, il lui dit qu'il était très satisfait de notre conversation ; qu'il avait encore d'autres difficultés sur lesquelles il voulait m'entretenir, et que si jamais il prenait le parti de se confesser, il ne voulait pas d'autre confesseur que moi. Je retournai chez lui, le jour même après-midi. Nous parlâmes assez longtemps tête-à-tête, et la conversation roula toujours sur les preuves de la religion chrétienne. M. De La Fontaine n'avait jamais été mécréant ; mais aussi c'était un homme qui, comme tout le monde sait, n'avait jamais fait de la religion son capital. C'était un homme abstrait, qui ne pensait

guère de suite, qui avait quelquefois de très agréables saillies, qui d'autres fois paraissait avoir peu d'esprit, qui ne s'embarrassait de rien, et qui ne prenait rien fort à cœur. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses. Je lui ai toujours connu, pendant ce temps-là, un grand fonds de bon sens. Il saisissait le vrai, et il s'y rendait ; il ne cherchait point à chicaner ; il me parut agir avec droiture et bonne foi, et il me dit que s'il prenait le parti de se confesser, je verrais qu'il le ferait tout de son mieux, et qu'il ne jouerait pas la comédie. Je l'exhortais toujours, après avoir traité des matières spéculatives de religion, à rentrer en lui-même, à implorer le secours de Dieu, à se confier à sa miséricorde et à faire réflexion que son âge et sa maladie, qui paraissait devoir traîner en longueur, ne lui donnaient pas lieu d'espérer encore une longue vie.... Il écoutait ; sa conversion fut sérieuse

---

(Semaine religieuse d'Arras
4 Nov. 1892)

Bibliothèque Nationale N 32831, page 399 =

Mercredi 13 avril 1695. ce jour est décédé Jean de La Fontaine, l'un des 40 de l'Académie française. Il fut inhumé à S. Eustache le lendemain jeudi 14 avril 1695.

Remarque 124 = M. de la Fontaine avait été reçu à l'Académie française le 2 mai 1684 à la place de M. Colbert, ministre d'état. Il était de Château-Thierry, a été marié. Il fit ses Pasques le dimanche de la quasimodo, 10 avril, tomba malade le lendemain lundi et mourut le mercredy 13 entre une et deux heures après midi. Il a été maître des eaux et forêts, charge qu'il a exercée durant 20 ans - Son père était aussi maître des eaux et forêts - Il était né en 1621. Il a un fils que Mr de Pagny, (qui est au commerce du Levant, comme était M. Bellizani) a employé.

Bibliothèque Nationale, Nouvelles acquisitions françaises N 3619 fo 4700 =

Le jeudi 14 avril 1695, acte de décès de défunct Jean de La Fontaine, un des 40 de l'Académie française, âgé de 76 ans, demeurant rue Plâtrière à l'Hôtel Devaux, décédé du 13 du présent mois, a été inhumé au cimetière des SS Innocents

---

I – La sépulture

+ le 14 avril 1695, le corps, après la cérémonie religieuse à St Eustache, est enseveli au cimetière des Innocents. Il n'y a aucun doute à avoir : l'acte de décès signé du vicaire est clair. Peu importe le motif de la décision prise. La famille d'Hervart jugeait sans doute qu'elle avait assez dépensé et qu'il n'était pas utile de faire les frais d'une sépulture dans l'église St Eustache.

+ le 9 Novembre 1785 (90 ans et 7 mois après la sépulture) arrêt du conseil du roi supprimant le cimetière des Innocents pour agrandir le marché des Halles et pour cause d'insalubrité
(Archives, section administrative, registre E, N 2613)

+ Dans le courant de l'année 1786, l'église des Innocents et les charniers étaient démolis. Les ossements recueillis étaient transportés dans les carrières souterraines de la Tombe Issoire. Le sol était remué, exhaussé, recouvert de pavés
Les ossements de La Fontaine (qu'en restait-il après 90 ans ?) étaient portés au cimetière de St Joseph et déposés dans la Tombe ou près de la Tombe de Molière.

+ La chapelle de S. Joseph et le cimetière de ce nom sont à leur tour supprimés en 1790 et les restes de Molière et de Lafontaine sont portés au Musée des monuments français

+ Enfin, en 1818, Transportés au P. Lachaise

L'acte du registre de St Eustache, pièce essentielle et irréfutable, est formel. Le vicaire a indiqué ce qui s'était passé en réalité. Il n'avait aucune raison de mentir.

Jal a copié cet acte sur les registres mêmes, avant leur destruction en 1871
Un autre chercheur, La Rochebilière, ancien conservateur de Ste Geneviève, mort en 1881, avait pu lui aussi recopier l'acte sur les mêmes registres
Voilà donc la sincérité de Jal contrôlée et confirmée

II Le séjour à l'Oratoire

+ 27 avril 1641 - entrée à l'Oratoire rue St Honoré. (La maison du Petit Bourbon n'existait plus depuis mai 1616) peu de jours avant l'élection du P. Bourgoing pour notre troisième supérieur général.

Quoique l'aîné de sa famille, un mouvement de ferveur lui inspira d'être ecclésiastique. Mais l'ascendant qui le poussait à faire des vers se fit sentir dès le temps de l'institution, pendant laquelle il a avoué depuis à son ami Boileau qu'il s'occupait plus volontiers à lire des poètes que Rodriguez et faire des études ecclésiastiques.

Il en paraît même quelque chose sur nos registres, où je trouve

+ au 28 octobre 1641 « que notre confrère de la Fontaine, l'aîné, se rendra à St Magloire pour y étudier en théologie, à quoi il doit être convié et pressé ». Ce qui suppose qu'il en avait du dégoût et que peut-être il songeait dès lors à se retirer.

Son frère Claude entre aussi à l'Oratoire en ce même mois d'octobre. Le P. Bourgoing, jugeant sans doute qu'il valait mieux séparer les 2 frères, envoie Claude faire son noviciat à Montmorency où il prend le costume oratorien à la fin d'octobre 1641.

+ en Novembre 1641 Constatant le dégoût de Jean pour les études théologiques, le P. Bourgoing le retire du séminaire St Magloire et l'envoie à Juilly, dit la tradition pour « étudier sa vocation ». Tout en rendant des services à la maison. Quelles fonctions lui furent-elles données ? On l'ignore absolument. Sans doute, celles de maître d'études, comme à tous les jeunes débutants.

Il passe à Juilly l'année scolaire, (histoire de la barrette)

+ fin septembre 1642 Il rentre à Château-Thierry. Il avait passé 18 mois à l'Oratoire.

La tradition dit qu'il n'avait pas su saisir les élèves et en souffrit vivement. Du reste, dans ses fables, il est plutôt sévère à l'égard des enfants. Il faudrait chercher et recueillir les passages. Ce serait matière à une jolie page.

JEAN DE LA FONTAINE.

COLLECTION
DU P. INGOLD

Jean de La Fontaine

1621 à 1695.

I.

Jean de La Fontaine naquit à Château-Thierry le 8 Juil. 1621 ; son père était maître particulier des eaux et forêts ; sa mère Françoise Pideaux était fille d'un bailli de Coulommiers. Il eut une première éducation assez négligée fit de médiocres études dans sa ville natale et entra chez les Oratoriens de Reims pour l'étudier la théologie afin d'obtenir plus tard quelques bénéfices. Au bout de 18 mois il renonça à la théologie, quitta l'Oratoire et rejetta dans une vie de dissipation et de plaisir. Il garda toujours de Reims le meilleur souvenir.

Si n'est cité que je préfère à Reims
C'est l'ornement et l'honneur de la France ;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.

C'est au milieu de ces excès de jeunesse que lui vint le goût de la poésie. On a raconté que la lecture de l'Ode de Malherbe sur la mort de Henri IV avait produit vers l'âge de 20 ans, le premier et soudain éveil de son génie poétique ; mais il est constant que la Fontaine avant de connaître Malherbe avait rimé des vers légers. Son génie naturel, son insouciance, ses rêveries l'avaient déjà fait poète. Ses savants amis de Reims, Pintrel et le chanoine Mancroix, l'initièrent aux œuvres sérieuses des Latins et des Grecs. Il lisait beaucoup les conteurs français et les auteurs italiens : Machiavel, Boccace, l'Arioste, Marot, Rabelais, Voiture, Villon. Voiture faillit gâter son bon goût, son amour du naïf, du simple, du naturel, comme il l'a confessé dans les vers suivants.

Je pris certain auteur autrefois, pour mon maître
Il pensa me gâter ; à la fin, grâce aux dieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux,
L'auteur avait du bon, du meilleur et la France
Estima dans ses vers le tour et la cadence
Qui ne les eût prisés ? J'en demeurai ravi.
Mais ces traits ont perdu quiconque l'a suivi
Son trop d'esprit s'étend en de trop belles choses
Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses.

Pour forcer l'humeur volage de la Fontaine et l'attacher à la vie sérieuse, son père le maria à 26 ans (1647) à Marie Héricart et lui céda sa charge. Mauvais administrateur et mauvais mari, la Fontaine se hâta de vendre sa charge et après avoir donné à sa femme de nombreux sujets de plaintes, l'abandonna.

Elle n'était pas cependant ni sans beauté ni sans esprit ; mais sa trop grande jeunesse ne lui permit pas de prendre sur son mari assez d'empire. La Fontaine en

eut un fils dont il prit un médiocre souci, s'il est vrai que plus tard, le rencontrant dans le monde sans le connaître, et le trouvant tout à fait de son goût, il ait été étonné d'apprendre qui il était. Cette anecdote a sans doute été inventée à plaisir comme tant d'autres, pour faire ressortir l'apathie naturelle et l'indifférence inquiète pour les choses de la vie pratique.

Quoique séparé de sa femme, et, vivant dans la plus complète indifférence, la Fontaine se rendait à Château Thierry, qu'elle habitait, tous les ans au mois de 7bre. C'était moins pour la voir que pour vendre un tiers de vigne, dont il rapportait le prix à Paris sans s'inquiéter de l'avenir.

Jean s'en alla comme il était venu ;
Mangeant à fonds avec le revenu
Croyant trésor chose peu nécessaire,
Quant à son temps, bien sut le dépenser ;
Deux parts en fit, dont il voulait passer :
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

La Fontaine vient surtout des pensions et de l'hospitalité de ses nombreux protecteurs. C'était comme on l'a dit un grand enfant qui ne pouvait se passer d'appui et qui avait besoin qu'on songeât pour lui aux soucis de la vie matérielle. Le 1er de ses protecteurs fut Fouquet auquel il plut par son esprit et son enjouement et qu'il paya d'une reconnaissance éternelle. La pension que lui paya (1664) le surintendant lui permit de vivre sérieux à Paris. Il composa pour lui une foule de petites pièces ballades, épîtres, dont le goût ressemblait à celui de Voiture et de Sarrazin. La société brillante réunie autour de Fouquet l'initia aux manières de la bonne compagnie. La disgrâce du ministre fit éclater chez la Fontaine une reconnaissance, une fidélité, dont Rosa Rhet Lavoix Sandras que les anciens contes ne faisaient ou ne jetaient point protecteur. L'touchante élégie aux nymphes de Vaux, les plaidoyers de Pellisson, les lettres de Mme de Sévigné, les trois seuls défenseurs du surintendant sont certainement pour beaucoup dans la sympathie qui a persisté jusqu'à nous en faveur de Fouquet. La disgrâce de Fouquet ayant entraîné à Limoges l'exil de son parent le subsitut Jannart, il l'habita dans cette ville. Il y trouva à écrire sous forme de Relation son voyage à travers le centre de la France. Ses lettres en vers et en prose adressées à sa femme (1663) sont pleines d'observations piquantes.

Après Fouquet, il eut pour protecteurs Condé, Conti, Vendôme, Duc de Bourgogne, le Duc de Bouillon, époux de la gracieuse Marie Anne Mancini pour laquelle il fit ses premiers Contes son roman de Psyché, son opéra de Quinquina. Mais une mention toute particulière est due aux protectrices et aux amies de la Fontaine qui ont eu une si grande place dans la conduite de sa vie dans ses sentiments et dans la composition de ses ouvrages : Henriette d'Angleterre, Marguerite de Lorraine, la Duchesse douairière d'Orléans, qui lui donna une charge de gentilhomme et l'admit dans sa familiarité ; Mmes de Montespan et ses sœurs. Il a dédié à la dernière le plus beau volume de ses fables. Mais celle qui veilla le plus longtemps sur lui, comme une mère ; ce fut Mme de la Sablière (1636-1693). Elle le recueillit chez lui à la mort de la duchesse d'Orléans et pendant 20 ans lui épargna le souci de la vie matérielle. Elle a un peu exagéré l'état de perpétuelle et sublime enfance de son pupille et a beaucoup contribué à accréditer la réputation de lourdeur d'esprit faite à la Fontaine avec des mots comme celui-ci : « Mon pauvre la Fontaine vous serez bien bête si vous n'avez pas tout d'esprit : on comme cet autre où il dit : j'ai congédié tout mon monde ; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et moi la Fontaine. » Le bonhomme en effet allait, revait, mangeait et dormait à ses heures sans qu'on s'occupât de lui. Mme de Sévigné fut une fois, chez Mme de la Sablière, témoin de ses distractions. Elle le trouva si heureux de l'avoir pour hôte, l'invita un jour à dîner. La Fontaine accepte l'invitation, mange leurs meilleurs plats, boit leurs meilleurs vins, le tout sans dire un mot, puis se lè

de table prétextant qu'il lui fallait assister à une séance de l'Académie. On lui fait observer qu'il n'est pas encore l'heure, qu'il arrivera beaucoup en avance : « Ah ! je prendrai le chemin le plus long, leur répondit-il. Il y a là autre chose qu'une distraction, qu'un mépris de convenances, sans doute de la malice. Il quitte ces gros parvenus qui ne l'invitaient que pour jouir de son esprit en leur lançant un trait, ou plutôt cruel que naïf : « Je prendrai le plus long ! c.à.d. J'aime mieux me promener que de rester ici et converser avec moi-même qu'avec vous. Lorsque Mme de la Sablière par chagrin d'amour (elle avait été abandonnée par M. de la Fare) se retira du monde, elle fut remplacée dans son rôle maternel auprès de la Fontaine par Mme d'Hérivait chez laquelle le vieux poète est conduit par un admirable sentiment de confiance. Rencontrant Mme d'Héricart qui venait lui offrir un asile chez lui, il répondit simplement : « J'y allais. Il y passa le reste de ses jours au milieu des soins que rendaient de plus en plus nécessaires l'affaiblissement de la vieillesse.

Les amitiés et les relations littéraires de L. F. nous offrent plus d'intérêt encore par le jour qu'elles jettent sur l'éducation de son génie. Il resta jusqu'au bout dans une correspondance intime avec son ami, l'aimable et savant chanoine Maucroix dont il publia même les œuvres avec les siennes propres. La Fontaine avait connu Molière à ses débuts chez Fouquet et l'avait deviné, il dit de lui : « C'est mon homme Molière. » Molière de son côté avait mieux compris que pas un toute la partie de la poésie du fabuliste et à ceux qui poussaient un peu trop loin la plaisanterie contre le bonhomme, il disait : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser ; notre bonhomme ira plus loin que nous. » Racine, encore inconnu, s'était également lié avec lui et on avait fait le confident de ses premiers projets de poète et de ses aventures. Boileau, se joignant ensuite à ce glorieux trio ; et il est curieux de voir nos 4 grands écrivains réunis dans une des compositions de la Fontaine : le roman de Psyché (1669). Il a pour cadre une lecture faite à la campagne dans une réunion de 4 amis dont la connaissance avait commencé par le Parnasse. L'un d'eux : Polyphile, c.à.d. la Fontaine lui-même communique son travail aux 3 autres qui sont Ariste (Boileau), Gélaste (Molière ; Arcante (Racine). Cette belle liaison ne fut troublée à l'égard du fabuliste, ni par les rivalités littéraires, ni par les divergences de sentiments et de conduite que la vie ne manque pas de faire naître. La nature d'esprit de La Fontaine devait le porter devant les Gassendites ; Bernier l'initia à la philosophie d'un maître, que, dans l'intérêt de ses bêtes, il préfère à Descartes. Il se lie avec tous les disciples du nouvel Epicure : Chapelle, Chaulieu, la Fare, St Evremond, qui fut sur le point d'emmener le fabuliste en Angleterre... La Fontaine a cependant q.q. relations avec l'austère Port-Royal. Il emprunte aux Pères des Déserts traduits par d'Andilly, son poème de la captivité de St Mole.

Qui voudra le savoir d'une bouche plus digne
Lire chez d'Andilly cette aventure insigne.

L'indépendance des idées et du caractère de L. F. fut sans doute pour quelque chose dans le peu de faveur dont le fabuliste jouissait à la cour du roi Louis XIV. Le genre de la fable semblait trop mesquin à un homme d'esprit si solennel. C'est ce que Voltaire a si bien expliqué : « Vous me demandez, dit-il, dans une de ses lettres, pourquoi Louis XIV ne fit pas tomber ses bienfaits sur la Fontaine comme sur les autres gens de lettres qui firent honneur au grand siècle. Je vous dirai d'abord qu'il ne goûtait pas assez le genre dans lequel ce conteur charmant excella. Il traita les fables de La Fontaine comme les tableaux de Téniers, dont il ne voulait voir aucun dans ses appartements. » L'élection du fabuliste à l'Académie française fit paraître le mauvais vouloir du roi à son égard ; en 1684, par un acte d'indépendance unique à cette époque, l'Académie l'élut. Il fut élu en remplacement de Colbert de préférence à son ami Boileau le candidat de la cour. Louis XIV, mécontent, refusa de donner son agrément à cette élection avant qu'une nouvelle vacance eut permis de donner à Boileau un autre fauteuil. Les paroles de Louis XIV aux Académiciens délégués pour lui faire part

delta 2e édition, tout caractéristiques : « Le choix que vous avez fait de Mlle Deshoulières n'est fort agréable ; il sera approuvé de tout le monde. Vous pouvez maintenant recevoir la Fontaine. Il commence d'être sage. »

Être sage, c'était ne plus faire des contes. La Fontaine dans un discours en vers, adressé cette même année à Mlle de la Sablière, nous rappelle cette défense en se disant à lui-même :

Tente tout, au hasard de gâter la matière ;
On le souffre, excepté les contes d'autrefois.

C'est à l'Académie, et par suite d'une distraction, qu'il eut sa grande querelle avec Furetière, querelle d'autant plus remarquable, que le grand poète ne se mit en colère que deux fois en sa vie. Quand l'Académie mit aux voix l'exclusion de Furetière, comme ayant fait injure au corps tout entier en publiant prématurément son dictionnaire. La Fontaine qui voulait mettre une boule blanche, se trompa et mit une boule noire. Furetière n'écoutant que son ressentiment ne voulut point accueillir cette justification et publia contre le poète un pamphlet où il le tournait en ridicule. Il lui reprochait entre autres choses, d'avoir jamais su, quoique maître des eaux et forêts, distinguer le bois de gomme du bois de marmenteau ; ce que La Fontaine avait naïvement avoué en lui disant que l'article de son dictionnaire l'avait vivement intéressé. Furetière paîtrait delà pour lui reprocher son ignorance crasse. Le bonhomme lui décocha malignement cette épigramme qui avait trait à un accident de l'existence de son adversaire : «

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière
Qui décides toujours, et sur toute matière.
Quand, de tes chicanes outré,
Guillaguos t'eut rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur un enclume,
Eut, à coups de bâton, secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le nous, était-ce bois de gomme
Ou bien du bois de Marmenteau ?

La seconde querelle du bonhomme fut aussi une cause toute littéraire, où l'abondoit était de son côté. Lulli lui ayant demandé à lire l'air d'un opéra dont la musique devait être merveilleuse, la Fontaine se mit courageusement à la besogne, esquissa le scénario, dessina le dialogue, le rangea et le tourna au gré du compositeur difficile ; puis, quand tout est prêt, il apprend que Lulli a transporté toute sa musique à l'opéra de Quinault, Proserpine et que son travail lui reste en portefeuille. Il y avait de quoi se fâcher, aussi lança-t-il à Lulli quelques bonnes épigrammes entre autres celle qui commence par ces vers : «

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire

Des épigrammes ! La haine de la Fontaine n'allait pas au delà. Lycon se réconcilia-t-il avec Lulli, parce que Mme de Thiange lui fit trouver fa à fa à un excellent dîner.

Ainsi s'écoula sa vie entre ses travaux et ses préoccupations de chrétien. Longtemps pressé de songer à des mœurs plus régulières et à des pensées plus sérieuses, la Fontaine fut enfin conduit vers 1693 par la maladie et la menace d'une mort prochaine, à une confession complète sur les instances de son confesseur le Père Pouvet. Il consentit à faire amende honorable de ses contes, mais en demandant naïvement grâce pour une édition nouvelle qu'il voyait beaucoup à publier et dont il espérait de doubler le produit aux pauvres. (12 févr. 1693) Il passa les deux dernières années de sa vie dans des pratiques de piété, tout en moins dans des lectures et des pensées graves, essayé par l'étroitesse des peines :

(Suite.)

Ne comprenant pas, disait-il au P. Pouget, comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu ! » — Il mourut à Paris, âgé de près de 74 ans, le 13 Avril 1695.

II.

La fable, dit La Fontaine est un petit récit qui cache une morale sous le voile d'une fiction, et dans lequel les animaux sont d'ordinaire les personnages. L'apologue est composé de 2 parties dont on peut appeler l'une le corps et l'autre l'âme : le corps est la fable ; l'âme la moralité. Les badineries, dit-il encore, portent dans le fond un sens très-solide. Par les raisonnements et les conséquences, qu'on peut tirer de ces fables, on se forme le jugement et les mœurs ; on se rend capable de belles choses. L'apparence en est puérile, je le confesse, ces puérilités servent d'enveloppe à des vérités importantes.

Sans doute, a dit un écrivain contemporain, la fable le plus humble des genres poétiques ressemble aux petites plantes perdues dans une forêt, les yeux fixés sur les arbres immenses qui croissent autour d'elles, on les oublie, où si l'on baisse les yeux, elles ne semblent qu'un point ; mais si on les ouvre pour regarder l'arrangement intérieur de leurs organes, on y trouve un ordre aussi compliqué que dans les vastes chênes qui la couvrent de leur ombre ; on les décompose plus aisément, on les met mieux en expérience et l'on peut découvrir en elles les lois générales selon lesquelles toute plante végète et se soutient. »

C'est encore La Fontaine qui a dit du genre dont il est et restera toujours le maître incomparable :

Les Fables ne sont pas ce qu'elles semblent être :
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître,
Une morale nue apporte de l'ennui,
Le conte fait passer le précepte avec lui ;
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire.

L'action de ces petits poèmes est confiée aux animaux, aux arbres, aux arbustes ; ils font le rôle de personnage ; ils vivent aisément, souffrent comme nous ; ils éprouvent nos sensations et sont animés de nos sentiments.

La Fable comme genre littéraire remonte à la plus haute antiquité. Les plus anciens fabulistes sont les moralistes de l'Inde antique, qui adoptèrent pour leur enseignement la forme de l'apologue. La fable indienne s'est produite sous le nom de Bidpaï appelé aussi Vichnou-Jarma ; la fable arabe sous le nom de Jokman ; et la fable grec sous le nom d'Esope. Avec Phèdre commence la série des fabulistes dont l'existence n'est pas douteuse. Le syrien Babrius ensuite (III siècle de notre ère). On a du même siècle un recueil de fables en prose du rhéteur Aphthonius et au V siècle le recueil d'Avianus. Les Romans de Renard sont une immense fable. Les fabliaux du Moyen Age tiennent le milieu entre l'apologue et la nouvelle. On trouve des apologues et des fables dans les œuvres de Marie de France, de Rutbœuf, Marot, Régnier. Mais La Fontaine éclipsa ses devanciers et devint le maître du genre. Après lui on peut toutefois citer en France La Mothe, Florian, Du Tremblay, le P. Bourhours, Lebailly, Arnault, Andrieu, Viennet, La Chambeaudre, Patru et Fénelon ont écrit des fables en prose.

L'Italie rivalise avec la France par le nombre de ses fabulistes Alberti, Baldi, l'abbé Pauvesi, le jésuite Roberti. L'Angleterre cite Gay et Dodsley ; l'Allemagne surtout Lessing ; l'Espagne Thomas de Iriarte et Samaniego ; les Polonais ont Krasicki ; les Russes Khéraskof. Le premier et incontestablement celui qui après la Fontaine a le mieux réussi dans la fable.

Les fables de la Fontaine parurent en trois recueils à des dates différentes. Le 1er qui parut en 1668, contient les 6 premiers livres ; il fut dédié au Dauphin. Le 2e qui parut en 1678 renferme les 5 livres suivants jusqu'au 11e inclusivement ; c'est dans ce 2e recueil dédié à Mme de Montespan que se trouve le plus grand nombre des chefs d'œuvre. Enfin le 3e et dernier recueil qui parut en 1692 ne contient que le 12e livre.

Les fables de la Fontaine, sont, comme il l'a dit lui même :

Une ample comédie à cent actes divers.

La Duchesse de Bouillon en appelant La F. son fabliau semblait dire qu'il avait produit des fables comme un arbre produit des fruits. Mme de Sévigné disait des fables de notre auteur : « C'est un panier de cerises, on veut choisir les plus belles et le panier reste vide ».

Garrick soupant avec les auteurs de la comédie française s'amusait à opposer à chaque vers de grand poète français prononcé devant lui ; le nom d'un poète anglais, que l'on pouvait considérer comme son égal. « Et Molière ? lui dit-on » Garrick, sans se déconcerter, répondit de lui chercher un rival en disant que Molière, génie universel, n'appartenait pas plus à la France qu'à l'Angleterre ou à tout autre nation ; je me trompe, ajouta-t-il, que Dieu, dans sa bonté, voulant donner au genre humain le plaisir de la comédie, créa Molière et le laissa tomber sur la terre, en lui disant : Homme, va peindre, amuser et si tu peux corriger tes semblables. Il fallait qu'il descendit sur quelque point du globe ; c'est de votre côté qu'il est tombé. Mais il n'est pas plus à vous qu'à personne, il appartient à l'univers. » Eh bien ! ce que disait de Molière, Garrick aurait tout aussi bien pu le dire de la Fontaine et peut-être même à plus juste titre encore. Notre grand fabuliste appartient à l'humanité tout entière ; il est de tous les temps ; de toutes les littératures revendiquent ; car il s'identifie avec le génie même de l'homme dans ses profondeurs les plus intimes. Tous les fabulistes s'éclipsent en effet auprès de lui ; ils n'occupent en effet aucun rang et ne sont pas plus ses descendants que les Olympiens n'étaient les descendants d'Hercule. Virgile est quelquefois préféré à Homère. Galien et l'émule d'Hippocrate et Michel-Ange a disputé à Raphaël, et la gloire de Napoléon rivalise avec celle de César ; seul La Fontaine est hors de pair. Or l'a surnommé d'un vivant l'inimitable et la postérité a confirmé ce jugement qu'aucun fabuliste à venir ne fera casser.

C'est soyons de cette grande comédie à cent actes divers deux petites pièces qui ne sont que 2 points dans ce vaste tableau, que 2 morceaux minimes dans cette riche mosaïque ; les 2 fables intitulées : Le Renard et le Corbeau et Alcyon et le chien.

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage ;
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
« Hé ! bonjour, Mr du Corbeau,

Au premier coup, il l'anoblit. Comment ne pas prêter une oreille complaisante à un langage si poli. Ce n'est pas de l'athénisme, ce n'est pas de l'encens d'Arabie assurément ; c'est plutôt un coup d'encensoir. Mais le Renard sait qu'il ne faut pas prendre beaucoup de précautions ; il flatte, et c'est à un corbeau que s'adressent ses louanges. On a comparé la flatterie à l'anneau que l'on passe dans le nez d'un buffle d'Italie, et à l'aide duquel le pâtre napolitain le dirige à volonté.

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

Les 2 hémistiches de ce vers forment tautologie, et le second n'enchérit pas sur le 1er. Mais le flatteur, dans son ardent désir de plaire, ne craint pas de répéter. Il en donne trop, persuadé que celui qu'il flatte n'en aura jamais assez.

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

Remarquez que le renard use de précautions oratoires. Il veut amener le corbeau à ouvrir le bec c.à.d. à chanter, mais il ne dit pas: si votre ramage se rapporte à votre plumage puisque post-scriptum de la lettre. Il n'arrive au fait qu'après avoir préparé les voies: Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois: voilà le bouquet. On ne résiste pas à un compliment qui va remporter ces termes à la fable de l'ancienne Egypte. Dans le Vieux Roman de Renart, où se trouve également ce récit, le corbeau commence son discours avec beaucoup d'adresse. Il débute en papelard, pieusement et avec précaution, en suivant la généalogie qui lui nomme son « bon père, Dom Robert, qui si bien chantait qu'il broue sa voix qui est si claire et si longue qu'au milieu du monde chantoit, si vous gardissiez ces noix de Renard est un trappin, un artiste en inventions, non pas un simple gourmand; il aime la tendresse pour elle même, il jouit de sa supériorité, il prolonge la magnerie

Par le saint Dieu! que vois-je là
Dieu vous sauve, sire compère,
Bien ait l'âme de votre père;
Donc corbeau, qui bien sais chanter,

A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie,
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec et laisse tomber sa proie.

Les trois rimes, semblables par le son, bien que différentes de genre, accusent le départ de l'auteur d'intention d'harmonie imitative. De toutes nos voyelles la diphtongue oi est celle qui oblige à ouvrir le plus la bouche. On voit le corbeau, on l'entend parler, jeter dans les airs ce cri sauvage discordant et d'un si mauvais augure.

Le renard s'en saisit

Leçon de l'harmonie imitative; s'en saisit. Il est impossible de prononcer lentement les 3 dernières syllabes, et cette rapidité indique l'ardeur du renard à se précipiter sur sa proie dont la conquête lui a coûté tant d'efforts de rhétorique.

..... Et dit: « Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute. »

Le renard change de ton: ce n'est plus mon beau, mais mon bon monsieur, et bon signifie ici crédule et sot comme dans Bonhomme.

Au peu d'esprit que le Bonhomme avait (Voltaire).

La Fontaine n'a pas jugé à propos de faire répondre le corbeau. Il demeure anéanti; et l'on se fait une idée comique de l'air penaud et hagard il regarde de ses deux grands yeux ronds le renard qui dévore sur place le fromage, et qui ajoute cruellement selon le vieux fabliau:

De l'heure où je suis né, ne mangeai si bon fromage.

Le corbeau honteux et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Ce serment, il le fait in petto. Mais profitera-t-il de la leçon? Il est permis d'en douter. La flatterie est un mets dont la voix qui flatte est plus douce que celle des sirènes et Ulysse aurait eu bien de la peine à se boucher les oreilles, si les filles d'Achéloüs avaient célébré dans leurs chants la valeur, la prudence et la sagesse du héros:

Le loup et le chien.

Examinons le fond, l'idée de cette fable qui s'occupe un rang honorable parmi les chefs d'oeuvre les plus accomplis de la Fontaine.

La vérité qu'il veut faire jaillir de son apologue est celle-ci : la liberté est le premier des biens. » Cette idée est une des plus heureuses que la plume puisse avoir à développer et à mettre dans une action. Rien ne peut remplacer les libertés perdues pas même les commodités de la vie. On a vu des oiseaux se briser la tête aux barreaux de leur cage ou se laisser mourir de faim à côté des plus délicieuses friandises. La sagesse populaire a dit : Il vaut mieux maigrir dans la Liberté que d'engraisser dans l'esclavage. Ce sentiment n'était pas celui du peuple romain qui ne demandait à ses maîtres que du pain et des esclaves et des spectacles.

Cela dit, quels sont les deux animaux que le fabuliste va choisir pour animer son dialogue ? D'abord il lui faut un personnage qui n'ait ni foyer, ni famille ni patrie ; quelque être besoigneux, de condition laborieuse et vivant au jour le jour. S'il lui était permis de mettre en scène les enfants de Japhets, et s'il n'avait écrit aux débuts de son livre :

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

son choix serait bientôt fait ; il nous exhiberait un de ces fils perdus de l'Egypte, sans feu ni lieu, un de ces bohémiens à mine sinistre, vigoureux et bien endenté, à barbe inculte, cheveux en désordre, à longue et maigre échine ; la peau sur les os ; enfin un de ces va-nu pieds qu'on frémirait de rencontrer la nuit au fond d'un bois. Or quel est, parmi les animaux, ce roi des truands, ce vagabond par excellence, ce Juif errant, ce zingero assurément, et il était impossible à la fable de faire un choix plus judicieux.

Reste à mettre en scène le 2e personnage ; voilà le chien tout trouvé. D'abord on l'a longtemps regardé comme un loup dégénéré et asservi par l'homme ; il en a la couleur, les dehors, la mine, les allures, et il est naturel dans une question de liberté de mettre en présence deux frères, dont l'un a accepté les douceurs et les inconvénients de la civilisation et dont l'autre a préféré l'indépendance familique des forêts. D'autre part le chien est un serviteur ; il fait bon marché de sa liberté pourvu qu'il trouve bon souper, bon gîte et le reste. Il aime à s'étendre devant le foyer, près de ces chenets auxquels il a donné son nom ; son amour du far-niente l'a fait appeler cagne et a enrichi la langue d'un terme expressif, cognard pour désirer une encoignure bien exposée au soleil où vont se réchauffer les personnes souffreteuses. En un mot, c'est un voluptueux, un de ces êtres nés pour la servitude, qui se soucient peu d'avoir le cou pelé si leur chaîne est assez longue pour leur permettre de tirer au plat.

Mr Rhaine dans un livre charmant, en fait un courtisan, une sorte de marquis auquel il donne habit de velours et jabot, que son métier de parasite a engraissé, qui assiste au petit souper et est bien vu du maître. Il a reçu du roi des titres et des pensions. C'est un dogue aussi puissant que beau, gras poli, dont la tournure et l'air florissant font plaisir à voir. C'est par hazard qu'il est aux champs et rencontre le loup maigre, et hardi capitaine d'aventures. Il est citadin et s'est fourvoyé par mégarde. On le rencontre guère en pareils endroits.

Voudriez-vous, faquins, qu'il allât exposer son habit brodé aux inclémences de la saison et imprimer ses pieds en boue ? C'est un seigneur, on l'aborde humblement. Le pauvre coureur à longue échine l'aborde par un compliment. Il n'a pas la maladresse de l'interpeller comme dans Phèdre et de lui dire du 1er coup : « D'où te vient ton embonpoint ? » Il entre en propos et lui fait compliment, surtout il ne s'avise pas de le choquer gratuitement, en se disant plus brave que lui. Aussi le chien répond avec un air de protection courtoise et de condescendance noble : Il donne au loup un titre honorable : beau sire ; le principal mérite de Louis XIV et de son siècle fut l'établissement de cette politesse qui répand de l'agrément sur t. les petites actions de la vie et lie du premier abord des étrangers, même des ennemis. Le chien, en chien poli et bien élevait, épargne l'amour propre du loup, qui, dans Phèdre, fait lui-même l'humiliante confession de la misère. Il l'a devancé et l'adoucit, et s'en charge et la rend générale et indirecte. Il plaint non le loup lui-même mais ses pareils. Il le console à demi de sa pauvreté en lui rappelant que d'autres sont pauvres. Mais,

Suite

Mais, sans ces dehors aimables,
on voit percer le seigneur dédaigneux,
qui du haut de son luxe, regarde en pitié ces can=
=cres, ces hères, ces pauvres diables dont la condition est de
mourir de faim. Dans Phèdre, le chien n'est qu'un valet de ferme, simple concier=
=ge, serviteur utile, qui garde la porte et la nuit défend la maison contre les voleurs. Dans L. F. il est le
premier gentilhomme de la chambre, huissier des entrées, chevalier de l'étiquette. Il doit complaire à son
maître, chasser les gens mal vêtus, les mendiants, tout ce qui n'est pas digne d'être reçu dans la société
choisie. Son office veut du tact, de la douceur, de la grâce, de la hauteur, tous les instincts et tous les talents
de la noblesse de la cour. Le chien romain est grossier, esclave, goinfre et vil, qui ne voit dans son
métier que les profits de son ventre, trop heureux d'attraper les morceaux que lui jette les esclaves et les
ragoûts dont personne ne veut. Le chien français est plus délicat, ses aubaines sont des os de poulets et
de pigeons sans compter maintes caresses. Il ne décrit pas longuement sa servitude comme fait l'
autre. Il en parle d'un ton léger et dégagé, comme un homme qui ne la sent plus ou ne veut plus
la sentir. Ce n'est rien ou du moins c'est peu de chose. Il n'y fait pas attention, il ne sait pas ce qui lui
a pelé le cou, c'est peut-être son collier. Ce peut être est bien d'un courtisan domestique d'âme encore plus
que de corps. L'aventurier retourne au bois et le seigneur regagne sa niche.

Les premières fables telles que la Cigale et la fourmi, le Corbeau et le Renard sont d'une extrême
simplicité d'apparence approprié à l'enfance et de nature à la charmer; mais le poëte sans paraître
ambitieux, ne tarde pas à prendre un essor plus élevé. Il ne se contente plus de raconter avec enjouement:
l'émotion de son âme se produit bientôt dans les plaintes du mulet chargé d'argent qui périt où son camm=
=arade s'était sauvé. (Les deux Mulets) et l'art du poëte dramatique éclate à la fable suivante dans le
contraste du loup et du chien décrits tous deux de main de maître et dans le piquant dialogue qui achève
de les faire connaître. Le peintre inimitable paraît aussi dans l'Hirondelle et les petits oiseaux et le pinceau
le plus habile essayerait vainement d'égaler l'effet produit par ce vers pittoresque:

Voyez-vous cette main qui par les airs chemine?

Le Rat de ville et le rat des champs, n'est qu'une esquisse qui laisse au tableau tracé par Horace toute sa
supériorité. Le poëte a eu le tort en commençant le loup et l'agneau de prêter à une méprise sur sa véritable
pensée en disant crûment:

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

La fable n'en est pas moins un modèle de narration, aussi bien que l'échange de politesses perfides entre le
Renard et la Cigogne. Rien n'est plus attendrissant que ce bûcheron tout couvert de ramées qui

Gémissant et courbé, marchant à pas pesants
Et tâchait de gagner sa chaumière enfumée

Boileau et J. B. Rousseau se sont mal trouvés d'avoir voulu lutter contre une poësie si naturelle
et si émouvante. Mais le chef-d'œuvre du 1er livre est le chêne et le roseau, qui réunit à la vérité des mœurs,
la simplicité, la grâce et la vigueur du style. La vérité des mœurs à propos d'un arbre et d'une plante, des carac=
=tères dans le règne végétal! voilà un surprenant éloge: cependant rien n'est plus juste et ce n'est pas
le moindre des miracles de l'art de L. F.

Le 2e livre renferme le Lion et le moucheron dont le début est si vif, si brusque, si martial. Va-t-en chétif
insecte; et où la description du combat est digne de l'épopée par le mouvement et la noblesse

X

du style. Le lièvre et les Grenouilles, charmant apologue, qui console les poltrons sans les corriger; et qui instruit par l'analyse d'un sentiment dont les effets sont décrits avec une si piquante vérité. Il faut citer le Conseil tenu par les Rats; image comique des assemblées qui délibèrent courageusement sans passer de la parole aux actes; la chauve-Souris et les 2 belettes, quoique la morale en soit fausse, car ce n'est pas le sage, mais le lâche qui crie, selon les temps: Vive le Roi! Vive la Ligue! Qui de nous en lisant l'Oiseau blessé d'une flèche n'a pas été ému par ce cri touchant et sorti du cœur:

Cruels humains! vous tirez de nos ailes
De quoi faire voler ces machines mortelles!

Dans l'Aigle et l'Escarbot, même sensibilité pour les œufs de l'aigle fracassés en son absence.

Ses oeufs, ses tendres oeufs, sa plus douce espérance!

Et rien n'est plus dramatique, plus animé que les phases diverses de la vengeance de l'escarbot implacable au souvenir de la mort de Jean Lapin, son ami. La fable de l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits, n'est rien, mais la digression sur l'astrologie est un morceau philosophique de la plus grande beauté. C'est là que se trouvent ces admirables vers:

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein
Qui les sait que lui seul? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles.

Un chef d'œuvre comme le troisième livre, un chef-d'œuvre le termine: Le meunier, son fils et l'Âne est dans toutes les mémoires; ainsi que le chat et le vieux rat; grâce à cette fable, si Rodillard, l'Alexandre des chats, est célèbre, le vieux routier de rat qui a perdu sa queue à la bataille, partage la gloire du chat pour avoir échappé à ses pièges. Entre ces 2 apologues si souvent cités comme des modèles, sont les grenouilles qui demandent un roi, qui méritent si bien la grue qui les croque pour n'avoir pas conservé leur gouvernement. Le Renard et le bouc où la sottise de ceux qui ont moins de jugement que de barbe au menton est si bien peinte. L'Aigle, la laie et la Chatte qui inspire plus de haine contre la fourberie que ne le ferait le plus éloquent des sermons. Enfin, le lion devenu vieux, excellente leçon quoique depuis lors l'âne ait continué de donner son coup de pied aux puissances déchues.

Les plus belles fables du 4e livre sont: le Jardinier et son Seigneur, scène comique et morale supérieurement tracée. L'âne et le petit chien, tableau de genre, non moins plaisant, et qui donne lieu à tant d'applications, car le nombre n'est pas petit des lourdauds qui visent à la grâce et qui forcent leurs talents; le Loup, la mère et l'enfant. Le Vieillard et ses enfants, apologue remarquable par la noblesse soutenue et la gravité du style; l'Avare qui a perdu son trésor où le dialogue est digne de Molière; l'Oeil du maître est encore un tableau achevé; mais aucune n'égale: L'alouette, ses petits, et le maître d'un champs, qui prend place parmi les chefs-d'oeuvre du genre. C'est un tableau plein de mouvement et de vérité où tout est action et image.

Le V livre est peut-être moins riche que le précédent; on y remarque cependant ce préambule de la 1re fable: Le Bûcheron et Mercure, où le poète livre le secret de son art et de sa supériorité en disant tout modeste qu'il est:

Je fais de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers
Et dont la scène est l'univers
Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle.

Le Pot de terre et le pot de fer ; le Satyre et le Pay ; la Fontaine qui accouche sont des esquisses négligées ; mais le Cheval et le Loup, le Laboureur et ses enfants, le Cerf et la Vigne sont dignes de la Fontaine. Tout son talent de poète et de moraliste brille dans l'Aigle et le Hibou comme dans l'Ours et les deux compagnons, imités de l'historien Commynes. L'âne portant des reliques et l'âne vêtu de la peau du Lion sont de bonnes épigrammes en action dont l'trait porte coup contre bien des gens ; Les Oreilles du Lièvre et le Renard ayant la queue coupée sont encore de piquantes satires.

Une des plus agréables compositions de L.F. : la Jeune Veuve termine le 6e Livre ; ce n'est pas une fable mais une esquisse de mœurs et la touche la plus délicate, la plus fine en est pleine de goût, de grâce et d'harmonie et il n'y a pas un trait qui dépare ce délicieux tableau. Phébus et Borée offrent un contraste pittoresquement exprimé entre l'impuissante fureur du Vent et la douce et victorieuse lumière du Soleil. Le cocher, le chat et la souriceau sont une peinture achevée ; le Mulet se vantant de sa généalogie appartient au genre satirique : ce mulet qui avait eu beaucoup de modèles a toujours eu des imitateurs. Le Vieillard et l'Ane, le Soleil et les Grenouilles eurent un sens politique, et ont passé pour des allusions Péisaires ; la maxime : Notre ennemi, c'est notre maître, n'est ni d'un courtisan, ni d'un citoyen. C'est une boutade d'esclave ; les plaintes des grenouilles craignant que le Soleil n'eût de enfants, pouvaient une application d'autant plus facile que Louis XIV avait mis le Soleil pour emblème. Le Cerf se voyant dans l'eau apprend à nous mépriser de l'utile et la Lièvre et la Tortue offre une leçon trop souvent perdue à l'usage des jeunes gens :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Il n'y a pas de plus profitable enseignement que le Chasseur embouché un de meilleurs devis à prendre que cette moralité : Avise toi le cas échéant à dera. Le charlatan est une bonne plaisanterie, mise en scène avec beaucoup d'art, la promesse de transformer les ânes en docteurs ne doit pas être facile à briser d'éclat. L'âne qui se plaint des maîtres n'a pas tout à fait tort et l'apologue où il figure prouverait qu'il n'est pas toujours facile de trouver de bons maîtres.

Le 7e Livre des fables s'ouvre par les Animaux malades de la Peste, un des chefs-d'œuvre de notre langue et celle part la poète n'a été mieux inspiré. Le sujet, qu'il a transformé, il l'avait reçu des prédicateurs du Moyen Âge qui en avaient fait une emblème de la double balance des confesseurs, indulgents pour les péchés des grands inexorables pour les peccadilles des faibles. La Fontaine en fait une image de la justice céleste ; il donne la peste pour un motif à la réunion du conseil des animaux, qui débutent par d'accuser eux-mêmes. Le sujet ainsi modifié devient une véritable création. La décision est prise par le conseil tout entier, sous la présidence du Lion, et dans l'intention d'apaiser le courroux du ciel. Cette combinaison donne au sujet une unité et un intérêt qui manquent à la donnée primitive où les confessions successives ne se rattachent pas à une cause unique. Le Rat qui s'est retiré du monde a moins d'importance que la précédente, mais une égale perfection ; on peut en dire autant de la Coche et de la Mouche, où la description est une peinture et l'harmonie du vers une imitation des actes et des mouvements. Le même mérite de pittoresque et d'harmonie imitative se trouve au même degré dans la Laitière et le Pot au lait, et la souplesse du talent de L.F. éclate dans le contraste des 2 sujets : car la marche de la laitière est aussi vive, preste et dégagée que la monture du coche est laborieuse et lente. Le chat, la Belette et le petit Lapin soutient le parallèle avec les fables précédentes : même vérité des mœurs, peinture également habile des caractères, perfection du langage, plénitude et variété d'harmonie. Le Héron est à une faible distance de ces chefs-d'œuvre et il a pour commentaire la fable récit moral et satirique également irréprochable. Les Souhaits. L'homme qui court après la fortune, les 2 coqs seraient plus remarqués s'ils n'étaient pas comme éclipsés par le nombre et l'éclat des modèles qui distinguent ce 7e livre, le plus riche en chefs-d'œuvre. La mort et le Mourant est une des plus belles et certainement la plus grave et la plus pathétique des fables de L.F. Les vers sur la nécessité de la mort sont de la plus haute éloquence, beaux et touchants.

Après cette poésie si sainte et pénétrante, quelle surprise et quel charme de trouver la scène si vive

et enjouée du Savetier et du Financier où la sensibilité se fait jour encore par des traits tels que celui-ci :

Plus de chant, il perdit la voix
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.

Ce même livre renferme encore 2 récits qu'on peut compter parmi les modèles : c'est le Rat et l'huître et l'Ours et l'Amateur des Jardins. Dans Jupiter et les Tonnerres on admire la vivacité, la noblesse et l'harmonie d'une suite non interrompue de vers de 7 syllabes, grâce à l'habileté du poète dans l'emploi d'un rythme à syllabes impaires que semble repousser la mélodie ; la F. a su le rendre musical. Les obsèques de la lionne offrent aussi des vers d'une harmonie enchanteresse.

. . . . . Chétif hôte des bois !
Turis ? Tu ne suis pas ces gémissantes voix !

et dans la réponse du cerf.

Qu'on oppose à la douceur de ces vers l'énergie de cette apostrophe au début du Loup et du Chasseur. (Les 2 vers. Fureur.)

Qu'on rapproche cette douceur et cette énergie de la gravité philosophique de ce passage de Démocrite

Non content de ce songe, il y joint les atomes,
Enfants d'un cerveau creux, invisibles fantômes ;
Et, mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas,
Il connaît l'univers et ne se connaît pas.

Le lion, le loup, et le renard est une image de la cour et une satire. C'est là que le loup en courtisan maudré : . . . . . Daube au coucher du roi

Son camarade absent, ... (Daube : dit du mal de lui)

et que le camarade de retour fait écorcher vif le daubeur qui l'a desservi. — Les femmes et le secret, tableau piquant de commérage ; le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître, image de la contagion du vice sur la probité même dans les temps de contagions et de corruption. L'Avantage de la science et l'Education, développements de 2 vérités morales toujours confirmées par l'expérience méritent aussi d'être citées.

Au commencement du 9e livre : les 2 pigeons sont une oeuvre de premier ordre. Il n'y a dans aucun genre et dans aucune langue de peinture plus vraie ni plus touchante de l'amitié. Ce sentiment que le poète exprime si bien, on comprend qu'il en est pénétré et il l'inspire pour lui-même. Qui douterait du coeur qui dit

Qu'allez vous faire ? et les 8 vers suivants.

Le Berger et son troupeau est une pièce de tout point irréprochable. Il y a peu d'oraisons funèbres aussi sincères et plus pathétiques que celle de Robin Mouton. Entre ces 2 modèles accomplis se trouvent le Gland et la Citrouille, cette piquante démonstration de la Providence ; le Statuaire et la Statue de Jupiter où le poète par un mouvement de brusquerie heureuse, passe si naturellement de l'enjouement au sublime. L'Ecolier, le Pétaud et le Maître d'un jardin, plaisante image du Pédantisme enfin l'Huître et les plaideurs qui devrait avoir ruiné la chicane, si les plaideurs n'étaient pas incorrigibles ! Le Trésor et les 2 hommes, le singe et le chat ou plutôt Bertrand et Raton, types durables des habiles et des niais dans l'industrie, la science et la politique ; toutes ces esquisses sont des pièces incomparables.

La seconde fable du X livre ; l'homme et la couleuvre réunit tous les genres d'éloquence. C'est le procès fait à l'humanité au nom des animaux et même des arbres et des plantes. Rien n'est plus nerveux, plus logique, plus pathétique que ce réquisitoire en 3 parties, qui abaisse l'homme au dessous du serpent sur les degrés de l'échelle morale. Ces terribles conclusions, le poète les restreint à l'ingratitude des grands, et la passion qui fermente dans ce terrible apologue donne à penser que L. F. malgré son détachement de toute ambition et de toute servitude, sentait vivement au fond du coeur le contre coup de l'orgueil, de la dureté, de l'égoïsme humaine et impossible, qui atteignit les serviteurs dévoués des puissants de la terre. Quoi qu'il en soit cette fable est admirable d'amer dédain, de raillerie poignante, de ressentiment contenu, de dignité dans la plainte, de compassion aux souffrances, et dans l'expression de noble et sévère poésie.

(Suite.)

Avant de plaidoyer en faveur de la moralité des animaux comparé à l'injustice des hommes, La Fontaine avait pris en main la défense de leur esprit; sans le titre des Deux Rats, le Renard et l'Œuf, il cambôt par une série d'exemples le système de Descartes, qui refuse l'intelligence aux animaux pour en faire des automates et des machines. Jamais cause ne fut plus habillement et plus poétiquement plaidée. C'est ainsi que L. F. aimait tendrement sa clientèle; et il avait raison; car elle lui a donné une gloire qui ne périra pas. La Tortue et les 2 canards nous fait voir aussi vivement que des couleurs étendues sur la toile par la magie d'un habile pinceau, un voyage aérien suivi d'une terrible catastrophe. Le Berger et le roi est un traité de philosophie morale. Les Lapins, tableau d'une vérité frappante dont l'objet est resté frappé dans l'imagination par l'art du poète. Enfin le marchand et le Gentilhomme, le patre et le fils du roi est un traité de philosophie morale qui termine dignement le 10e livre, et est un prélude à la pédagogie de J. J. Rousseau qui veut que les bras de son Emile puissent assurer son existence. Il est bon de tout prévoir quand on peut tout perdre. Or cela arrive, même sans révolution.

Le XI livre composé de Fables que L. F. fit dans sa vieillesse, renferme encore 2 chefs-d'œuvre. Le paysan du Danube et le Vieillard et les 3 jeunes hommes. On peut y ajouter le songe d'un habitant du Mongol. Le discours du paysan du Danube abonde en traits de mâle éloquence, dignes de la tribune antique. Le discours rappelle l'exorde du discours de Démosthène sur la couronne.

Je supplie avant tout les dieux de m'assister
Quelle énergie dans ce vers si souvent cité!
Rien ne suffit aux gens qui nous viennent de Rome
Quel élan et quelle menace dans ceux-ci!
Craignez, romains, craignez que le ciel, quelque jour
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère

n'entend-on pas gronder le murmure précurseur de l'invasion des barbares.

Dans la fable suivante, quoi de plus touchant que le langage du bon vieillard aux 3 juvenceaux qui le blâment de planter à son âge et auquel il répond:

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Le songe d'un habitant du Mongol est d'une grande hardiesse dans la fable, car cet ermite entouré de feux pour être allé faire sa cour aux vizirs, devait donner à penser aux prélats qui ne résidaient pas. L'épilogue, imité de Virgile, est plein de charme.

Solitude, où je trouve une douceur secrète
Lieux que j'aimais toujours, ne pourrai-je jamais
Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais!
Oh! qui vous arrêtera sous vos sombres asiles!

On peut admirer la touche vigoureuse du lion et notamment ces vers.

Apaisez le lion, seul il pour en puissance
Le monde d'alliés vivant sur notre bien;
Le lion en a trois qui ne lui coûtent rien
Son courage, sa force, avec sa vigilance

Il y a des détails pleins de grâce dans les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter.

et des traits de haute poësie dans le Fermier, le Chien, et le Renard. En somme on voit que le génie du poëte n'a pas faibli. La décadence est sensible cependant dans le XII livre que La Fontaine composa de 1679 à 94. Au terme de cette période de 15 ans, il avait 73 années; et il n'est pas étonnant que la verve se ralentisse et que la veine se glace un peu. Cependant on reconnait la manière et les talents du poëte dans les Compagnons d'Ulysse, dans le thésauriseur et le singe. Dans les 2 chèvres, Le Vieux chat et la jeune souris est un charmant badinage et on s'étonne de trouver tant de grâce chez un septuagénaire. Le Corbeau, la gazelle, la Tortue et le rat se rend presque L. F. tout entier. On retrouve dans la forêt et le Bûcheron la même sensibilité qui lui faisait écrire 30 ans auparavant: L'oiseau blessé d'une flèche. C'est la même pensée, la même émotion et presque le même style. Enfin malgré l'affaiblissement que l'âge amène fatalement L. F. demeure jusqu'au bout le maître de l'apologue et lorsque dans sa dernière fable tirée de la vie des Pères des Déserts: le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire, il nous dit:

Pour mieux vous contempler, demeurez au désert.

on reconnait l'accent et l'âme du poëte qui a si bien peint la nature, parcequ'il n'a jamais cessé de l'aimer et de l'interroger.

III.

La Fontaine est dans ses fables la personnification originale de la bourgeoisie française, restée fidèle sans la culture moderne, aux vieilles traditions de l'esprit et du caractère gaulois. Peu d'écrivains ont été étudiés de près et de toutes les faces comme La Fontaine. Aucun auteur n'a été plus complètement vengé des dédains de q. q. uns de ses contemporains pour sa personne ou pour son oeuvre! Fénelon si peu d'accord en toutes choses avec l'entourage du grand roi, faisait pour son élève une oraison funèbre du poëte qu'on prendrait pour une élégie de Tibulle: « La F. n'est plus. Il n'est plus et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un coeur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poësie élégante, naturelle et sans apprêt; il n'est plus cet homme à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant. » Fénelon si épris des anciens, nous montre comment dans les siècles modernes L. F. a fait revivre ce que l'antiquité avait d'excellent, la grâce de Térence et d'Anacréon, la philosophie attrayante d'Horace, l'harmonie de Virgile.

Mais si le panégyrique de L. F. est aujourd'hui superflu, il est toujours utile d'analyser son génie dans son oeuvre et de se rendre compte de ses titres à une popularité sans égale dans les lettres françaises. Les fables forment dans leur éparpillement, une sorte d'épopée en détail où revit l'humanité entière avec ses sentiments naturels, ses idées fondées sur l'expérience, ses lois et ses institutions fondamentales, avec le langage propre à tous les rangs de la société, à toutes les situations de la vie. C'est la peinture de l'homme de tous les temps, pris à un moment particulier de l'histoire, mais rendu avec une subordination si savante de ce qui change à ce qui ne change pas, que les générations d'hommes peuvent passer sans que le portrait vieillisse plus que son modèle immortel, l'homme lui-même. Il y a toujours une étude inépuisable à faire de L. F. et de ses fables. Et les acteurs de cette comédie, c'est tout le monde, c'est nous, ce sont nos semblables de tous les temps et de tous les pays, sous les livrées de la France monarchique du XVII siècle. Toutes les bêtes nous ont prêté leur masque tour à tour, mais nous n'en sommes que plus reconnaissables à notre langage et à nos mouvements. Le roi, la noblesse, le courtisan, le prince du sang, le marquis, le marchand, le curé, le moine, le bourgeois, le magistrat, le paysan, tout est là dans la vérité de l'histoire et dans celle de la nature. Les lettrés connaissent chaque jour davantage la 1re; la 2e s'empare du premier coup du lecteur sans érudition et le tient souvent sous le charme de ses petits drames qui la met en relief. La parfaite imitation de la vie humaine dans la fable c'est L. F. tout entier et comme philosophe et comme artiste. On a beaucoup discuté la morale dans les fables de L. F. Elles n'

en ont pas d'autres que celles qui ressort de l'expérience même de la vie et de la société. L. F. n'a pas fait la fable pour la morale. Il laisse découler celle-ci de faits humains qu'il a le don d'observer et de peindre. Le plus souvent, il ne recommande ni ne désapprouve la maxime où il l'enferme. Le terrible axiome:

« La raison du plus fort est toujours la meilleure »

n'est pas un précepte à suivre: c'est un fait qu'il généralise, une loi qui dégage de la lumière une admirable mise en scène. Il ne s'indigne pas de voir comme on dit de nos jours: la force primer le droit en prenant hypocritement ses couleurs. C'est son récit lui-même, qui, tout gracieux qu'il est, conclut qu'il en va ainsi dans le monde; d'autres tableaux ne montreront pas moins de grâce, ce que font de chacun de nous les jugements de cours, ou ce que le bon droit ne doit pas attendre de la justice d'un arbitre.

Grippeminaud le bon apôtre
Jetant des 2 côtés la griffe en même temps
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre

Partout L. F. nous fait voir ce qui est sans se charger de nous enseigner ce qui doit être; c'est au lecteur qu'appartient de tirer la leçon des faits et de s'arranger avec la nature et la société dont on lui a mis sous les yeux les invariables lois. Le poëte n'est pas responsable des conséquences que chacun peut tirer de ses tableaux comme des exemples de la vie. On peut sans doute se servir de la connaissance des vices, des travers ou des faiblesses de l'homme pour les exploiter aussi bien que pour s'en défendre; de là les reproches de J. J. Rousseau contre la morale de L. F. et plus près de nous les colères éclatantes de Lamartine contre l'usage que le bonhomme a fait de son génie. C'est méconnaître singulièrement le caractère de cette comédie humaine propre aux fables que de vouloir que chacune d'elle soit à la fois exemple et une leçon et qu'elle montre toujours la vertu récompensée et le vice puni. Plusieurs auteurs entre autres Lessing ont essayé de refondre certaine fable de la Fontaine d'après ces principes plus puériles encore qu'honnêtes, on arrive ainsi à mettre sous les yeux de l'enfant une société innocente à souhait et vertueuse à [illegible]; mais [illegible] rapport avec la [illegible] contre laquelle il aura à lutter en devenant homme.

Si l'on discute le moraliste dans L. F., il n'y a qu'une voix sur l'artiste celle de l'admiration. Dans cette longue série de fables il y en a sans doute d'inégales; mais le plus grand nombre sont des chefs-d'oeuvres. Personne n'a poussé plus loin l'art de conduire un récit, de composer un tableau, de placer l'action et les personnages sous le meilleur jour, de peindre au vif et sur nature, de multiplier ou de restreindre à propos les détails dans l'intérêt de l'ensemble, de placer l'action sur le meilleur jour.

Jamais écrivain ne s'était approprié autant d'idées communes et n'avait rajeunis tant de sujets vieillis par la vivacité de ses impressions et son bonheur à les rendre. L. F. n'a pas plus de prétention à l'invention du fond et des sujets pour ses fables que pour ses contes. Pour ces derniers plus étendus et moins nombreux il indique lui-même la source de chacun; il eut été trop long d'en faire autant avec détail pour les fables; il renvoie en général à Esope, à Phèdre, à Planside, à Pelpoë; et les érudits se chargent de retrouver dans l'Inde, dans la Grèce, à Rome, ou plus près de nous, dans le Moyen-Âge et la Renaissance, les phases successives des apologues qui viennent prendre la forme définitive sous sa plume. Pour lui, il n'a qu'un souci: « C'est seulement la manière de les conter. » Et c'est sur ce point qu'il lutte avec les meilleurs modèles et s'efforce de les faire oublier. Là, où le sujet de l'apologue était déjà traité avec une certaine complaisance par les anciens ou par les écrivains des XV et XVI siècle, il s'efforce encore de trouver des développements nouveaux, plus d'armements, de mouvements, de vie; et il y réussit le plus souvent. Lorsque ses devanciers ne lui ont transmis que l'idée à mettre en oeuvre et, pour ainsi dire, un germe, il tire de son fond le drame tout entier. Quels qu'en soient le sujet, le dénouement, les acteurs, ce qui frappe dans L. F. c'est l'intérêt qu'il prend lui-même, et c'est là ce qu'il faut entendre par la qualité dominante qu'on lui reconnaît la naïveté. On dirait qu'il a vu l'action, qu'il en suit, ému les péripéties, que les affaires de ces personnages le touchent plus que les siennes propres. Il résulte que la fiction s'imprègne, pour ainsi dire,

à nos yeux, comme aux siens des plus désintéressés que la réalité même. Delà, la vérité et la vie de ces personnages, Dame Belette, maître Jean Lapin, Compère le Renard, Chat Grippe-fromage; Rougemaille le rat et Paccitoyen du Mans, et compagnie de son métier même etc. Qui ne peut dire si L. F. nous abaisse jusqu'aux Bêtes, ou élève celles-ci jusqu'à nous: elles vivent de notre vie, elles ont nos sentiments, nos principes, elles parlent notre langage, et toujours avec tant de naturel que nous répondons à tout moment elles la sympathie que nous avons au fond pour nous-mêmes.

Le style de l'auteur des fables ajoute à l'effet de cette composition si naturelle et si savante par sa perfection et sa vérité. Il répond à la perpétuelle mise en jeu d'une personnalité sympathique, à cette bonne foi, à cette crédulité sérieuse et naïve du conteur. C'est toujours son âme qui vous parle dit la Harpe, qui s'épanche, qui se trahit; il a toujours l'air de vous la dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments tout lui échappe, tout naît du moment, et c'est là le fond même de son originalité. Pour la forme, on sait avec une habileté merveilleuse, ces vers inégaliers qui ont, dit-il, un air qui tient beaucoup de la prose et pour le naturel, si supérieurs à l'alexandrin, il concilie avec la pureté de langage d'une littérature déjà mûre, la fraîcheur, la gaîté, la vivacité des expressions et des tours d'une langue plus jeune et plus souple. On sent que L. F. se rattache dans une juste mesure à cette école encore toute gauloise que Malherbe a immolée à la solennelle régularité classique et dont Fénelon regrette le trop complet sacrifice. On reconnaît à mille signes ses maîtres immédiats: Rabelais, Marot et tous les écrivains d'ailleurs vifs et francs du XVI siècle; il a su merveilleusement concilier leur fécondité originale avec la mesure et le goût que ses contemporains lui prêchaient et que lui avait enseignés mieux encore l'exemple des anciens, surtout de Platon, son écrivain préféré et de Térence son modèle en toutes choses. Il a conscience de ce qu'il doit à la libre imitation de ces derniers et aussi des meilleurs entre les modernes en disant: «

Mon imitation n'est point un esclavage;
Je ne prends que le fil et les tours et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois

Sous toutes ces influences, s'est développé son heureux génie, avec ce naturel et cette finesse, cette bonhomie et cette malice, ce sentiment de la nature si rare chez les écrivains du XVIIe siècle; cette grâce souriante qui n'exclut ni la force ni l'éclat, cette variété de tours et de tons, cette précision et cette richesse de langage, cette analogie constante du style et de la pensée, qui constituent la véritable atticisme français.

IV.

Lorsqu'on a entendu parler de L. F. dit Lavoyarque, et qu'on vient à lire ses ouvrages, on est étonné d'y trouver, je ne dis pas plus de génie, mais plus même de ce qu'on appelle de l'esprit, qu'on entrouve dans la moitié des plus cultivés. On remarque avec la même surprise la profonde intelligence qui fait paraître de son art et on admire qu'un esprit si fin, ait été en même temps si naturel. Il n'a pas su s'arrêter à cette harmonie variée et légère de ses vers, la grâce de tours, l'élégance, ses charmes naïfs dans son style et son langage remarquera-t-on seulement que le bon sens et la simplicité sont les caractères dominants de ces écrits. Il est bon d'opposer cet ensemble à ceux qui cherchent la grâce et le brillant hors de la raison et de la nature. La simplicité de L. F. donne de la grâce à son bon sens, et son bon sens rend la simplicité piquante de telle sorte que le brillant de ses ouvrages naît peut-être essentiellement de ces 2 sources réunies. Rien n'empêche de le croire, car pourquoi le bon sens, qui est un don de la nature, n'en aurait-il pas l'agrément? La raison ne déplaît dans la plupart des hommes, que parce qu'elle leur est étrangère. Un bon sens naturel est presque inséparable d'une grande simplicité éclairée et une simplicité éclairée est un charme que rien n'égale.

(Suite.)

Plus égal que Marot et plus poëte que Voiture, L. F. a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime, homme unique dans son genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise, qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter.

Son style

Le style de L. F. est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il était réservé de faire admirer, dans la brièveté de l'apologue, l'accord des nuances les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'âme et de l'imagination qui sent tous les mouvements de son esprit. Les plus familiers des écrivains devient tout à coup et naturellement le traducteur de Lucrèce ou de Virgile et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expression qui les rendent dignes du poëme épique. Tel est l'artifice de son style que toutes ces beautés semblent se placer d'elles mêmes dans sa narration sans interrompre ni retarder sa marche. Souvent même la description la plus riche et la plus brillante y devient nécessaire et ne paraît comme dans la fable du chêne et du roseau, dans celle du Soleil et Borée, que l'exposé même du fait qu'il raconte. Veut-il faire la satire d'un vice, il raconte simplement ce que ce vice peut faire faire au personnage qui en est atteint et voilà la satire faite. C'est du dialogue, c'est des actions, c'est des passions des animaux que sortent les leçons qu'il nous donne. Nous en adresse-t-il directement? C'est la raison qui parle avec une dignité morale et tranquille. Cette bonté naïve qui jette tant d'intérêt sur la plupart de ses ouvrages, le ramène sans cesse au genre d'une poésie simple qui adoucit l'éclat d'une grande idée, la fait descendre jusqu'au vulgaire par la familiarité, l'expression et rend la sagesse plus persuasive en la rendant plus accessible. Pénétré lui-même de tout ce qu'il dit; sa bonne foi devient son éloquence et produit cette vérité de style qui communique tous les écrivains mouvements des. Son sujet le conduit à répandre la plénitude de ses pensées, car il épanche l'abondance de ses sentiments dans cette fable charmante où la peinture du bonheur des pigeons attendrit par degrés son âme, lui rappelle les souvenirs les plus chers, et lui inspire le regret des illusions qu'il a perdues.

La France au XVII siècle produisit un poëte auquel les autres nations soit anciennes, soit modernes, n'en ont aucun à comparer. Nous parlons de L. F., cette fleur des Gaules, qui, dans l'arrière-saison semble avoir recueilli tous les parfums du sol natal. Ailleurs il eût langui sans se développer jamais; il lui fallait pour s'épanouir l'air et le soleil de la terre féconde où naquirent Joinville, Marot et Rabelais. Par la correction, la pureté de la forme, il appartient au siècle poli dont il reçut l'influence directe; par l'esprit, la pensée, il procède des siècles antérieurs et en cela Molière se rapproche de lui. Ses fables sont autant de petits drames où se révèle une merveilleuse connaissance de l'homme, car c'est l'homme qui agit, converse, sous le voile symbolique des êtres inférieurs, des animaux

et des plantes mêmes. Le poète nous le montre sous toutes ses faces avec ses vices et ses vertus, ses touchantes sympathies, ses ridicules et ses intérêts d'absente. Donne, compatissante. Du gracieux enjouement, du comique malin, dont une apparente bonhommie aiguise encore le trait, il achève et s'élève jusqu'au pathétique.

Le serviteur idolâtre sur les livres, et l'on sait d'après les cris se mouillent de larmes. Qui a peint comme lui l'amitié, la tendresse naïve, la pitié secourable, le mouvement naturel d'un cœur qui se penche sur un autre cœur? C'est proprement un charme. Il ne retrace pas seulement les caractères, les passions, les mœurs, mais aussi les misères sociales, les injustices auxquelles l'habitude rend presque insensible: il les fait détester, il proteste en faveur du faible contre l'abus de la force, en faveur de l'humanité contre ses oppresseurs. Héritier des vieilles traditions de liberté gauloise, lorsque tout plaie, il résiste encore, il conserve religieusement le sentiment du droit et le réveille de mille manières. Nest-ce pas ainsi que le poète interprète la nature? Qui l'a mieux observée, mieux sentie? Qui la revêtue de couleurs plus vraies, plus brillantes, plus neuves? C'est en lui qu'il faut admirer les ressources infinies, la variété inépuisable, le rythme flexible, la richesse harmonieuse d'une langue qui se transforme pour s'exprimer, pour tout peindre avec une égale perfection. Il n'est pas un seul genre ou presque une seule manière de style dont il n'offre un modèle achevé; tout s'y trouve, majesté, grandeur, énergie, élégance, délicatesse, ingénuité, beauté noble et touchante.

Et la grâce plus belle encore que la beauté, et je ne sais quoi d'enchanteur dans son mouvement volage de contours mêlés, d'écriture transparente, qui peint au coup d'œil ce qui n'est pas point.

On a beaucoup loué les fables de L. F. et cependant on n'a pas encore épuisé le sujet. Les principales apologues: le chêne et le roseau, les animaux malades de la peste, le berger et le roi, les 2 pigeons, le chat et le vieux rat, la laitière et le pot au lait, brillent d'abord par le mérite de la composition, et peuvent passer pour autant de comédies aussi vraies, aussi gaies que celle de Molière. Ainsi que le grand peintre de mœurs, le Bonhomme observe, censure jusqu'au bout les caractères des personnages, et les représente d'une manière encore plus saillante que la Bruyère parce qu'il les met en scène et les place dans une action. Roger est trop simple et trop nu; Phèdre trop sévère et même triste parfois. La Fontaine jette l'enjouement à pleines mains, sans négliger pourtant ni l'élévation, ni de sérieux, ni de sensibilité bien moins encore de raison, la raison est au contraire l'âme de ses récits. Philosophe, moraliste, ami de l'humanité, indulgent pour ses semblables, plein de pitié pour les pauvres et les opprimés, La Fontaine est un conseiller que l'on trouve à toute heure et qui vous enseigne à vivre en toutes choses. Ses traits épars dans ses fables on formerait un recueil de maximes dignes de Socrate et de Salomon; et ces maximes revêtues le plus souvent de toutes les grâces de l'expression poétique, se graveraient aisément dans la mémoire si nous considérons L. F. sous le rapport du style; nous ne pouvons lui refuser un éloge tout à fait particulier; il est de tous les écrivains de notre langue celui qui a le mieux connu le secret de répandre la variété dans un récit, d'unir tous les tons sans aucune disparate et avec un agrément infini pour le lecteur. Témoin la fable des animaux malades de la peste où l'ode, l'élégie, la satire, la comédie se trouvent si heureusement fondues.

Tous les fabulistes anciens et modernes et même l'ingénieux, le pur, l'élégant Phèdre, approchent de notre L. F. Il compose ses personnages et les met en scène avec l'habileté de Molière, il sait puiser dans l'occasion le ton d'Horace et mêler l'ode à la fable; il est à la fois le plus naïf des écrivains, et son art a atteint dans sa perfection, même ceux qui parlent par des contes, d'abord parce que nous sondamnons le genre, ensuite parce que L. F. y déploie des qualités plus étonnantes que françaises, une narration pleine de naturel, de malice et de grâce, mais sans [illegible] de ces traits profonds, fines, mélancoliques, qui placent parmi les plus grands poètes de tous les temps l'auteur des 2 pigeons, et du Vieillard et des 3 jeunes hommes.

Parler de L. F. n'est jamais un ennui même quand on n'a rien sûr de lui rien apporter de nouveau ; c'est parler de l'expérience même du résultat moral, clair, subtil, sûr et profond, universel et divers, gagé d'railleries, animé de charme et d'imagination, corrigé encore et embelli par les meilleurs sentiments, conseils surtout par l'amitié ; c'est parler enfin de toutes les choses qu'on ne sent jamais mieux que lorsqu'on a mûri soi-même. Le L. F. qu'on donne à lire aux enfants ne se goûte jamais si bien que lorsqu'on a passé la quarantaine, c'est ce vieux vin dont parle Voltaire ; et auquel il a comparé la poésie d'Horace. Il gagne à vieillir, et de même que chacun en prenant de l'âge sent mûrir en lui le L. F. de même aussi la littérature française s'enrichit de ce qu'elle avance et qu'elle se prolonge, semble lui accorder une plus belle place et la reconnaître plus grande.... Quand on a lu les romans de Renart et les vieux fabliaux du Moyen Âge, on comprend déjà que L. F. est là tout entier, et on peut dire qu'il est notre Homère. Cependant c'est qu'il ne connaissait pas ces scènes gauloises à leur source, qu'il n'était pas remonté à ces petits livres restés manuscrits, à ces Isopets comme on les appelait, et que, s'il les reproduit et les ressemblait en lui, c'était à son insu : il n'en est que plus naturel et n'en doit que mieux à la même sève. Il avait lu pêle-mêle tous ces apologues et toutes ces fables dans les livres du monde naïf où les sujets avaient passé dans les auteurs du XVIe siècle chez les Italiens ou ailleurs, car il en lisait de toutes sortes. Son originalité est toute dans la manière et non dans la matière. Comme Montaigne, comme Mme de Sévigné, et mieux encore L. F. a au plus haut degré l'invention du détail. Eux, ils ne l'ont que dans le style, et lui, il l'a dans le style, à la fois et dans le jeu des petites scènes.

Aussi est-il heureux dont qu'il avait d'abord tenté et de tout animer, L. F. a renouvelé l'apologue.

L'apologue ancien ne s'intéressait qu'au sens et à la moralité, point au récit, point aux personnages. Il ne s'agissait que d'enseigner une vérité morale et de l'enseigner d'une façon vive et spirituelle. Peu importait l'aventure et plus le personnages. L. F. change tout. Il se met à reprendre d'intérêt pour les bêtes, pour les arbres, pour tout enfin ; il peint et fait aimer à l'homme qui est le vrai héros de toutes ses fables, sous des noms divers, tantôt cheval, mais toujours homme c.-à-d. victime de ses fautes et toujours digne de sa variété... La moralité est dans le récit. Les autres fabulistes ne font leur récit que pour amener leur leçon ; L. F. s'intéresse d'abord à son récit. Il nous représente ses animaux, leurs peines, joies, colères, peurs, ruses, il fait tout le drame et son tableau, la leçon arrive ensuite et presque toujours à regret, mais parfois d'une façon un peu impérieuse et comme font quelquefois les dénouements de Molière. Il y a même effet et cette ressemblance entre L. F. et Molière, ces 2 grands peintres de l'humanité, qu'ils s'occupent surtout de représenter les mœurs et les caractères des hommes, de reproduire l'image de la vie humaine. Si les portraits sont fidèles, l'œuvre leur semble faite. Seulement, comme Molière sait qu'il faut un dénouement à la comédie, il apprend où il peut, sans avoir l'air parfois de se soucier de faire naître le jeu des passions qu'il a mises en scène. L. F. soigne plus ses moralités que Molière ne fait ses dénouements. Il sait que la moralité est une partie plus importante de la fable que le dénouement ne l'est dans la comédie, tout important qu'il est. La moralité est le fond même de la fable.

La Fontaine peint rarement et surtout en deux mots les caractères des animaux ; c'est au caractère seul qu'il s'attache. Il est l'historien de l'âme et non du corps. Pour représenter aux yeux cette âme, il lui donne les sentiments et les conditions de l'homme — ce mélange de la nature humaine, loin d'effacer la nature animale, lui met un relief et un charme de zoologie n'est écrit que parce qu'il est une comédie de mœurs. La poésie ne montre-t-elle pas toute sa vertu ? En transformant les êtres, elle nous donne une idée plus exacte, c'est parce qu'elle les dénature, qu'elle les exprime, et elle est plus fidèle que la peinture parce qu'elle est plus libre de ses inventions. Elle dépasse aussi la science et l'éloquence et j'oserai dire que les portraits de L. F. sont plus exacts et plus parfaits que ceux de Buffon. Comme Buffon écrit minutieusement en

naturaliste, les moeurs, et les organes de chaque animal. L. F. anime et résume tous ces détails dans une épithète plaisante. Tantôt Buffon fait des plaidoyers ou des réquisitions et conclut sans restriction à l'éloge ou au blâme. L. F. dit le bien et le mal, raille le chien qu'il gâte soigneux et fidèle mais qu'il trouve aussi sot et gourmand. Il peint ses héros sans parti pris, tour à tour fripons et dupes, heureux et malheureux avec ce mélange de beau et de laid que fait la nature, et cette alternative de peines et de plaisirs qui est la vie. Le poète est plus court et plus animé que le zoologiste, plus impartial et plus véridique que l'orateur. Il est créateur et le premier n'est qu'un copiste. Il est peintre et le second n'est qu'un raisonneur.

Les fils des Gaulois, vains, frivoles, légers, spirituels et curieux, ont été souvent comparés aux Athéniens et la Fontaine le plus gaulois des Français, ou, si vous préférez, le plus français des Gaulois, tenait beaucoup à cette comparaison :

Nous sommes tous d'Athènes en ce point, et moi-même,
Au moment où je fais cette moralité,
Si Jean d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Ce vers : « Nous sommes tous d'Athènes, est souvent cité pour caractériser la légèreté de ceux qui, en littérature, en politique, dans les beaux arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent. « Tous les hommes sont français, dit Babinet, quand il s'agit de s'engouer d'une erreur : nous sommes tous d'Athènes en ce point. Pour l'erreur il n'y a point de Pyrénées ; il n'y a non plus ni Alpes, ni Rhin, ni Manche, ni Atlantique. » Bien vrai pour nous aujourd'hui. —

(Suite.)

Le début du poëte est de la plus grande pompe
Il a besoin de toute l'attention de son lecteur ; il la soutient
jusqu'à la fin. De quels traits il peint ce fléau dont il va raconter
les ravages ! C'est le ciel qui l'inventa pour punir les crimes de la terre, circonstan-
-ce d'un ton très élevé, et qui prépare merveilleusement le récit

La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Il hésitait à le prononcer, et ce nom, qui pouvait paraître faible après les vers de l'exposition, s'augmente encore de tout l'horreur qu'exprime cette réticence. On croirait qu'il n'y a plus rien à ajouter au tableau et La Fontaine l'achève d'une manière effrayante :

Capable d'enrichir en un jour l'Achéron.

Il n'y a là ni vaine redondance, ni exagération ampoulée ; c'est une hyperbole qui étonne l'imagi-
-nation, mais qui ne blesse pas le goût. L'auteur va changer de crayons, et on ne comprendra pas que tant de grâce puisse se trouver jointe à tant de vigueur.

Ils ne mouraient pas tous ; mais tous étaient atteints.

Ce vers fait la transition du premier genre au second. Voyez quelle touchante mélancolie il répand sur toute la scène :

On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie.
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni loups, ni renards n'épiaient
La douce et innocente proie.

— — — — — — — — — — — — — —

Le lion tient conseil et dit : « Mes chers amis, etc....

La narration s'avance et le style du poëte avec elle. C'était bien d'abord toute la majesté du genre lyrique et puis toute la tendresse de l'élégie. Nous allons trouver dans ce qui suit l'observation de la comédie et le sel de la satire. Avec quel art ce lion commence la confession de ses crimes. Il appelle les anim-
-aux : « mes chers amis » non seulement parce que le malheur commun a rapproché tous les États mais parce que cette humilité doit tourner à son avantage, en prévenant pour lui l'esprit de ses sujets. Tout son discours a une teinte de mysticité hypocrite qui n'est pas moins propre à lui concilier l'opinion de l'auditoire.

Je crois que le ciel a permis, etc...

C'est un piège qu'il tend aux consciences pures et timides et dans lequel l'âne tombera.

Même il m'est arrivé de manger quelquefois
Le berger

Tout le monde a remarqué l'artifice de ce petit vers dont le lion se sert pour escamoter son péché. À peine a-t-il laissé échapper l'aveu de cette grosse faute qu'il invoque de nouveau la justice contre le plus coupable de tous. Il faut bien croire qu'il ne l'est pas.

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi
Vos scrupules font voir trop de délicatesse. ...

Ne pensez pas que le renard évite d'examiner en détail les forfaits que son maître s'impute. Les aménagements seraient bons pour un avocat de bas étage qui a conservé quelque pudeur. Celui-ci revient effrontément sur toutes les circonstances ; mais il se garde bien de les traiter d'un ton sérieux, il s'en tire avec un persiflage comme un renard du grand monde. En outre le renard, qui dans L. F. représente le type du parfait courtisan prend les sentiments royaux contre cette canaille cette sotte espèce. Les moutons après tout ne sont que des magasins de cotelettes ; on leur fait honneur quand on les appelle à leur emploi. Après cet argumentation aristocratique, vient l'argument philosophique ; le panégyriste improvise une théorie du droit et une réfutation de l'esclavage ; il attaque éloquemment le berger qui s'arroge sur les animaux un chimérique empire. Les autres puissances, les autres courtisans à un discours si habile ne peuvent qu'applaudir.

L'âne vint à son tour, et dit : J'ai souvenance. 6 vers.

Pas un détail de cette confession qui ne soit propre à atténuer ses torts devant ses juges sans passion. J'ai souvenance ; la faute est ancienne ; il cherche dans sa mémoire, comme s'il eût été honteux d'être seul innocent. Qu'en un pré de moines, ce n'est pas dans la propriété d'un particulier, d'un pauvre cultivateur, c'est dans celle d'une riche communauté. Passant il ne faisait que passer, l'intention, la préméditation n'y étaient pas. L'occasion est mère des mauvais conseils, des inspirations dangereuses ; l'herbe tendre, c'est la moindre de ses excuses, et il la place la dernière car il ne veut pas surprendre l'indulgence par des moyens étudiés. Et je pense quelque diable aussi me poussant ; il n'ose pas le dire trop positivement ; mais il le croit, car il n'est pas accoutumé à faire le mal, et qu'il ne croit pas qu'une méchante pensée lui soit venue d'elle-même. Je tondis de ce pré, tondre n'est pas attaqué le pied, l'herbe ainsi tondue se répare bientôt à grand intérêt. Et combien ? La largeur de ma langue ! Voilà tout le délit.

Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.

Conclusion d'une sincérité remarquable. On aurait cru d'abord que l'âne allait essayer de se justifier par ses propres aveux ; et il insiste au contraire sur son crime, ce qui lui donne un caractère incontestable de vérité, car une bonne foi si franche ne dissimule pas. C'est cependant là dessus que le conseil crie haro ! »

C'est le plus beau des apologues de L. F. et de tous les apologues. Outre le mérite de l'exécution, qui, dans son genre, est aussi parfaite que celle du Chêne et du Roseau, cette fable a l'avantage d'un fonds plus riche et beaucoup plus étendu ; et les applications morales en sont bien autrement importantes ; c'est presque l'histoire de toute la société humaine. Le lieu de la scène est imposant ; c'est l'assemblée générale des animaux ; l'époque est terrible, celle d'une peste universelle, l'intérêt est aussi grand qu'il peut être dans un apologue celui de sauver presque tous les êtres,

Hôtes de l'univers, sous le nom d'animaux,

comme dit L. F. dans une autre fable. Les discours de 3 principaux personnages, le lion, le renard et l'âne sont d'une vérité telle que Molière lui-même n'eût pu aller plus loin. Le dénouement de la pièce a comme celui d'une bonne comédie, le mérite d'être préparée sans être prévue et donne lieu à une surprise agréable après laquelle l'esprit est comme forcé de rêver à la leçon qu'il vient de recevoir et aux conséquences qu'elle lui présente.

Capable d'enrichir en 1 jour l'Achéron ; l'expression enrichir est tout à fait dans les idées antiques. Le roi des enfers s'appelle chez les G. et les R. le dieu riche (Pluton. dis), le dieu qui s'enrichit des pertes de la terre. L'Achéron, un des fleuves des enfers. La douce et innocente proie ; malgré l'exemple de L. F. et d'autres encore il faut éviter de répéter l'art. devant 2 adjectifs liés par la conjonction et, et qualifiant un seul et même sujet.

Plus d'amour, partant, vieilli par conséquent. Tout ce passage est à rapprocher du touchant tableau que Virgile trace dans les Géorgiques d'une épizootie

XIII L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dénouements (admis à Athènes, décrits à Rome)
Ainsi dit le rusé et flatteur d'applaudir galliciser pour les flatteurs se mirent à applaudir.
Un loup quelque peu clerc, c.à.d. quelque peu savant. Haro était un terme de jurisprudence dont on se servait pour faire arrêt sur quelqu'un ou quelque chose. En figuré crier haro, c'est se récrier.

Suivant que vous serez puissant ou misérable
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir

et non seulement les jugements de cour mais ceux de la ville et ceux de la campagne. Presque partout l'opinion publique est aussi partiale que les lois (lois dans le sens d'institutions) partout on peut dire comme Sosie dans l'Amphitryon de Molière:

« Suivant ce que l'on peut être les choses changent de noms. »

Voilà l'exposition du sujet, elle est brève, mais claire et complète; la situation respective des personnages est bien définie, leur caractère bien indiqué. Ainsi une belette s'empare du terrier d'un lapin absent. Le retour du lapin donne lieu à une contestation sur le droit de propriété. Les contestants les remettent à la décision d'un chat qui les mange tous les deux. Tel est le récit ramené aux proportions d'un récit épisodique. Voici comment cette courte donnée a été développée par le génie du fabuliste.

L. F. se sert du mot palais pour désigner le terrier du lapin. Pourquoi? C'est qu'avec nous le dernier terme patronal a l'acception et tout l'prix d'une résidence princière, comme il le dira plus tard, il y est question et seigneur: il en est tout à la fois heureux et fier. Dame belette. Ce n'est pas non plus sans raison que cette dénomination a été choisie; elle suppose une maturité d'esprit et une expérience qui contrastent avec la jeunesse et la simplicité du lapin. — L'emporta le rapt emphatique est entraînant et d'une heureuse hardiesse: il isole et met en relief une idée importante, le fait brutal d'où vont découler les causes du litige et toutes ses conséquences.

De maître il était absent, celui fut chose aisée.

On a blâmé ce début: à quelle autre cause y a-t-il objecté-t-on, à s'emparer d'une chose vide? » Aucune assurément; aussi L. F. dit-il aisée et non adroite.

Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour
Parmi le tynx et la rosée.

Ces images empruntées à la langue poétique de l'antiquité, ont entre autres choses déplaisant dans leur emphase même; de plus, elles s'accommodent très bien à la nature des personnages qu'elles achèvent de caractériser. Porter ses pénates, c.à.d. prendre possession, s'installer, c'est le fait d'un esprit peu scrupuleux, mais avisé et pratique. Faire à l'aurore sa cour: c'est agir en poète, en rêveur, c'est montrer pour les intérêts matériels une insouciance qui ne cesse qu'au moment où ces intérêts sont ouvertement lésés:

Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours, etc.

Telle est la 2e partie, ce que l'on peut appeler le nœud de l'action, c.à.d. la dispute. On voit ce que le choix et l'arrangement des mots donnent de pittoresque à ces 3 vers:

Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours
Jeannot Lapin retourne au souterrain séjour
La belette avait mis le nez à la fenêtre

Jeannot est le diminutif de Jean puisqu'il s'agit d'un petit lapin. Brouté, trotté ... tout des termes qui parlent tout ensemble à l'œil et à l'oreille. Avait mis le nez à la fenêtre c'est à la fois un coup de pinceau et un trait de mœurs: la belette joint l'impudence à la perfidie. L'émotion du propriétaire

évincé se manifeste alors par un cri, et par le cri le plus naturel. Les dieux qu'il prend à témoin ce sont les dieux de l'hospitalité violée en sa personne. Que vois-je? et non pas qui? Autre exclamation d'une rare vérité. Ce qui excite tout d'abord sa surprise c'est moins le criminel que le crime lui-même. Par une succession vraisemblable, la surprise fait place à la colère, et alors se traduit par une sommation toute militaire que l'on déloge sans trompette et par une menace pleine de dangers pour l'usurpatrice, tous les rats du pays. Devant cette perspective, la dame au nez pointu, (charmante périphrase qui peint la belette au physique et au moral), renonce à invoquer la loi du plus fort. Elle a recours successivement à l'ironie et au raisonnement. Comme tous les usurpateurs, elle dénigre l'objet qu'elle a convoité et ravi: le palais de Jeannot Lapin n'est plus qu'un logis où l'on entre en rampant. Quand au droit de propriété en lui-même, elle le conteste formellement. La théorie sur laquelle elle appuie ses prétentions est celle des plus terribles révolutionnaires. Et puis ce sont des termes juridiques et savants, le premier occupant, l'octroi, avec lesquels elle essaie d'éblouir son naïf contradicteur.

Sans se laisser déconcerter par les sarcasmes et les sophismes de la commère, Jean Lapin répond avec tout le bon sens et toute l'énergie que donne la conscience d'une juste cause; coutume, auctorité, droit naturel, généalogie, il n'oublie rien de ce qui constitue son droit. Voilà la question de propriété parfaitement posée à propos d'un trou de lapin. Les 2 modestes personnages de L. F. ont résumé dans leurs plaidoyers toutes les raisons pour et contre accumulées dans les traits les plus volumineux. Qui tranchera le différend? C'est le chat, arbitre proposé à bout d'arguments par la belette, accepté par le lapin à bout de patience.

Avant d'aller plus loin, remarquons avec quel art le poète varie le tour de son dialogue. Là encore, comme partout, diversité: c'est sa devise. Tantôt il fait parler directement ses personnages tantôt il présente leurs paroles sous une forme indirecte. Cette dernière forme a d'ailleurs un avantage; c'est d'abréger le discours partout où il deviendrait de la rédité ou du verbiage.

Nous arrivons au dénouement. Comme transition nécessaire L. F. nous présente le portrait du juge appelé à prononcer: ce portrait est tracé de main de maître. Raminagrobis: jamais ce nom n'a été employé avec plus d'apropos. Quelle est l'origine exacte de ce terme populaire fort ancien? on l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que dans Rabelais faire du grobis, c'est faire l'important. Sa vie d'ermite, sa renommée de dévotion et de sainteté, son extérieur doucereux (chattemite signifie chatte douce); en outre son expérience reconnue à juger tous les cas, tout concours à justifier le choix de la belette et l'acquiescement du lapin. Ajoutons qu'il est bien fourré, gros et gras; par ce nouveau trait, il se rapproche encore de Tartufe, qui, lui aussi, a l'oreille rouge et le teint fleuri. Son métier d'hypocrite lui a profité; et d'ailleurs comment ne pas croire au désintéressement d'un juge que sa bonne mine et son embonpoint semblent mettre à l'abri de tout besoin et de tout soupçon de convoitise?

Comme si ce n'était pas assez de tous ces dehors pour capter la confiance des plaideurs, le bon apôtre, afin de les attirer plus près de lui, simule la surdité, se plaint de son grand âge: de plus fins que la belette s'y seraient laissé prendre. Grippeminaud: ce simple changement de mot annonce un brusque changement de scène. Comme dans Raminagrobis il y a encore du chat dans cette appellation (minet, minaud); mais il y a aussi de l'écornifleur, du traître, du voleur (gripper, c'est voler). Et de fait, il suffit d'un double coup de pattes pour anéantir les contestants et les contestations. Ici la parole a la rapidité de l'action: «

Jettant des deux côtés la griffe en même temps.»

cela est peint comme disait Mme de Sévigné.

Ceci ressemble fort aux débats qu'on parfois

Les petits souverains, se rapportant aux rois.

(Suite.)

Petits princes, videz vos débats entre vous avait déjà dit le fabuliste. La fable analysée aboutit à la même conclusion, à la même moralité.

Q.q. explications sont nécessaires sur ce mot moralité dont la signification et la portée ont été si souvent mal comprises, même par de grands esprits, J. J. Rousseau, Lessing, Lamartine. On en est même venu à contester la morale des fables de L. F. Ici par exemple, a-t-on dit, que voyons-nous? L'hypocrisie personnifiée par le chat, est triomphante; et, si la perfidie de la belette reçoit un juste châtiment, l'innocence et la justice succombent avec le lapin. Quel affligeant tableau! Quel triste enseignement!

Raisonner ainsi c'est se méprendre sur le vrai sens et le but du genre, tel que l'a compris et traité L. F. Dans les mille petits drames où il fait agir et parler les animaux, que cherche-t-il? Des applications aux choses de la vie humaine, des vérités d'expérience. Il nous montre le monde non tel qu'il devrait être; mais tel qu'il est; et il a raison. Imaginer des récits avec cet inévitable dénouement de la vertu récompensée et du vice puni, ce serait présenter à l'enfant, l'image d'une société innocente à souhait et vertueuse à plaisir, mais sans rapport avec la réalité contre laquelle il aura à lutter en devenant homme.

Encore une fois ce n'est pas ainsi que procède notre fabuliste. Chacun de ses apologues est pour lui le moyen de constater un fait qui caractérise la nature de la société humaine, et il laisse au lecteur le soin d'en déduire une leçon, ou plutôt une règle de conduite. Dans la fable précédente, quelle est cette leçon? Est-ce, comme on l'a dit, qu'il faut être trompeur et criminel pour vivre heureux et honoré? Nullement; mais que le bon droit n'a rien à attendre de la justice d'un arbitre, quand cet arbitre a été choisi ou accepté trop légèrement. Voilà la morale de la fable, morale pratique, positive et surtout saine et vraie quoi qu'en aient dit les détracteurs de La Fontaine.

Il resterait à faire q.q. remarques grammaticales:

Les plus importantes sont: « Un St homme de chat, gallicisme formé par l'emploi de la préposition de (Un fripon d'enfant, un drôle de corps, certains impertinents de laquais,) que Mr Littré explique ainsi: « Dans la Ville de Paris la préposition de sert à unir au nom commun d'une chose le mot particulier qui la distingue de toutes les autres semblables. » Cependant cette explication ne pourrait s'appliquer aux gallicismes précédents: Un fripon d'enfant, c'est un enfant qui est fripon. etc....

En second lieu, il faut remarquer l'orthographe du participe se rapportants. Malgré la règle posée par Vaugelas et sanctionnée par l'Académie en 1679 la distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal n'était pas rigoureusement observée. Jusqu'à la fin du 17 siècle on rencontre de nombreux participes qui s'accordent. De nos jours la langue du palais a conservé cet accord; les ayants cause, femme usante et jouissante de ses droits. De même dans certaines locutions familières; les allants et venants; toute affaire cessante.

Eglise St Germain des Prés
Registre des convois 1816-1820

Le 6 mars 1817, ont été présentés en cette église le corps de La Fontaine et autres cendres, lesquels ont été transférés le même jour du Musée rue des Petits Augustins au cimetière du Père Lachaise en présence de ..... (illisible) n'a pas été achevé. C'est dommage !

de sapin portant ces mots : « C. de Molière » et « C. de La Fontaine. »

La caisse marquée La Fontaine contenait les ossements d'un corps humain, dit le procès-verbal, à l'exception de la mâchoire inférieure, paraissant être ceux d'un homme d'une stature avantageuse et que nous jugeâmes être septuagénaire. »

Le 4 août 1799, sur les onze du matin, on place les restes de La Fontaine dans un cercueil en bois de chêne, d'après un autre procès-verbal, qui ne donne aucune raison pour expliquer ce changement.

En 1817, suppression et dispersion du Musée des Monuments français.

Le 2 mars 1817, un arrêté du Préfet de la Seine, Chabrol de Volvic, décida le transport des cercueils au cimetière du Père Lachaise qui venait d'être ouvert. Les cercueils furent ensuite présentés et reçus pour une absoute en l'église St Germain des Prés le 6 mars et le jour même déposés au cimetière.

Le tombeau de La Fontaine est orné de deux petits bas-reliefs en pierre, sur l'un desquels on voit le renard et la cigogne et sur l'autre, le loup et l'agneau. Le tombeau est surmonté d'un renard. Nous devons signaler le mauvais état de l'ensemble : les pierres s'effritent.

Il faut ajouter malheureusement qu'il est bien possible que le tombeau du P. Lachaise ne soit qu'une sorte de cénotaphe, ou tombeau ne renfermant rien ou presque rien. En effet, en 1785, qu'a-t-on récolté en réalité en fait d'ossements après un séjour de 90 ans et 7 mois dans une terre continuellement remuée et arrosée par les pluies ? Et puis, combien de morceaux se sont perdus au cours de tous ces déplacements ? Pour comble de malheur, en 1799, avec la permission des autorités, un chimiste Jean Darcet (1) préleva une certaine quantité des ossements de La Fontaine et de Molière et en fit des pastilles vitrifiées, qu'il offrit à différents personnages. M. Albert Lenoir, fils d'Alexandre, qui devint secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts, en possédait plusieurs qu'il tenait de son père.

Les descendants du chimiste en ont donné à M. Léon Garniet, de Château-Thierry, pour son Musée Lafontaine. Elles ont péri sans doute sous les débris de la maison de M. Garniet écrasée par les bombes allemandes en 1940. Une perle a pu être sauvée.

(1) Jean Darcet (1724-1801) associé de l'Acad. des sciences en 1784, professeur de chimie au collège de France. Son fils Jean Pierre Joseph né à Paris en 1777, mort à Paris en août 1844. En 1823 il succéda à Berthollet dans la section de chimie de l'Académie des sciences. C'est certainement le père qui a procédé à cette opération macabre

Eglise St Germain des Prés

Registre des convois 1816-1820

Le 6 mars 1817, ont été présentés en cette église le corps de La Fontaine et autres cendres, lesquels ont été transférés le même jour du Musée rue des Petits Augustins au cimetière du Père Lachaise en présence de .....

(L'acte n'a pas été achevé. C'est dommage!

Mr Léon Garnier

9 rue Deville

Château-Thierry

(Aisne)

Léon Garnier
9, Rue Deville
Château-Thierry,
Aisne

Le 10/2 1943

Mon bien cher Père.

J'ai recours une fois de plus à votre inépuisable bienveillance au sujet de mon travail sur le La Fontaine Oratorien et je m'excuse à l'avance. J'ai consulté sans aucun profit le Dictionnaire de Jal. Aucun renseignement — ainsi que sur le lieu de son inhumation — Le Grand Dictionnaire du XIXe siècle a simplement copié l'ouvrage de Walckenaer (fort sujet à caution) Dans mon travail précédent, j'avais confirmé mon opinion que le Fabuliste avait été inhumé dans le cimetière St Joseph, aide de St Eustache, et cela contrairement aussi au registre de St Eustache de 1695. Vol. 48, art. 7. 14 avril 1695 qui affirme " a été inhumé au cimetière des Saints-Innocents " contrairement enfin aux dires de l'abbé d'Olivet, qui écrit à ce sujet " Il fut enterré dans le cimetière St Joseph, à mon avis, quoique l'acte d'inhumation du Fabuliste désigne formellement comme lieu de sépulture le cimetière des Saints-Innocents. Nous avons et j'ai eu entre les mains les procès-verbaux de 1792, qui relatent la translation des ossements

3359

de la Chapelle St Joseph en 1798 au musée des Monuments Français.
C'est à cette époque, que le Citoyen Darcet, chimiste-médecin
fut chargé de constituer des bouteilles vitrifiées chimiquement
des os de La Fontaine et de Molière enterré lui aussi dans le
cimetière St Joseph. Quid de tout cela? Cependant, à moins de
preuves contraires, car j'ai eu entre les mains les procès-verbaux de la
Convention, je crois que La Fontaine a été inhumé dans le cimetière
chose affirmée par G. Brice et P. de la Force (ouvrages sur Paris)
St Joseph situé entre la rue du Croissant, la Rue Montmartre et la
Rue St Joseph. Votre avis me serait précieux. Il y a d'ailleurs dans l'
acte d'inhumation une autre faute: on y parle pas de l'Hôtel
d'Hervart, mais je crois de l'Hôtel "Denuel"!
Enfin revenons à La Fontaine Oratorien. Là je suis complètement
perdu. Vous avez eu la grande bonté de me faire le calque sur lequel
je lis: "..... a été reçu en la Congrégation en la maison de Paris
et y a pris la soutane et la robe le jour que dessus. - C'est donc à
l'Oratoire de la Rue St Jacques, il me semble. Mais, ensuite.....
"se rendra à notre maison de St Magloire pour y estudier en théologie".
Premièrement, je n'ai aucun renseignement sur l'Oratoire de la

la Rue St Jacques, ancien Hôtel du Petit Bourbon, je crois dit séjour de Valois, plus tard monastère de Val de Grâce. Fondation, il me semble du Cardinal de Bérulle qui organisa ensuite, si je ne me trompe l'oratoire de la Rue St Honoré. Mais, j'ignore ensuite à quelle époque, La Fontaine est entré à Juilly, et quel a été la durée de son séjour. Et puis, j'ai très peu de renseignements sur la dite abbaye collège de Juilly, le prospectus de la maison ne me donne aucun détail sur ce sujet. Le collège de Juilly n'a-t-il pas abrité Bossuet dans ses retraites? Il est évident que La Fontaine n'a pas été un oratorien bien exemplaire, car je constate qu'il ne figure pas dans la liste des hommes illustres sortis de Juilly; mais il a été le grand La Fontaine!

Vous serez tout à fait aimable de me donner une besoin le nom du supérieur actuel; mais c'est de vous qui êtes si bon pour moi que j'attends le plus de renseignements pour mon étude.

Mille merci encore une fois, mon Cher

3330

Père; en attendant le grand plaisir de vous voir à un de mes prochains voyages à Paris, je vous prie de croire toujours à l'entière expression de mes sentiments affectueusement dévoués.

A. Lenzaunay.

N.B. Excusez, je vous prie, le décousu de ma lettre; mais je suis très occupé et je dois faire très rapidement mon courrier.

Le 24 Avril 1943

Mon très Cher Père.

Excusez-ma carte, mais je ne trouve plus d'enveloppes ici! Je viens vous remercier de votre dernier courrier contenant une documentation précieuse sur la présentation du corps de Jean de la Fontaine à St Germain-des-Prés et la biographie du citoyen Darcet Jean (le Père) qui a procédé aux macabres expériences connues. — Je vais réunir toutes les biographies des Pères (je ferai des recherches dans les archives de la paroisse et à Soissons) Oratoriens originaires de Château-Thierry, afin de constituer un document pour les archives de notre Cité. Je vais préparer mon travail concernant le séjour de Jean à l'Oratoire; il ne me manque plus au point de vue iconologique que le dessin de l'alcôve de sa chambre de Juilly. — Autre sujet. La perle vitrifiée La Fontaine existe toujours. Elle est dans ma collection qui se trouve dans les caves de l'Université de Lille et j'en ai la photographie.

En attendant le grand plaisir de vous rendre visite, nous vous adressons, mon bien cher Père, l'entière expression de nos sentiments respectueux et affectueux.

A. Lagarde

CARTE POSTALE

PRÊTS FRANÇAISES 1F20

CHAT... ENTREPOT

EXPÉDITEUR

M. Léon Garnier

9, Rue Devien

Château-Thierry

Aisne

DESTINATAIRE

Au Révérend Père

~~Au~~ Révérend Père Bannardet

Prêtre de l'Oratoire

2, Impasse St Eustache

Paris (1er)

Env. Mme Garnier 9 rue Deville Chateau Thierry

Au révérend Père Bonnardet

Prêtre de l'Oratoire

Impasse St Eustache

Paris

Le Jeune Oratorien Jean de La Fontaine à l'Abbaye de Juilly 1641

M.M. 608.

Le Confrère Jean de La Fontaine âgé de 20 ans
a pris la soutane et la robe d'Oratorien
le 27ième jour d'Avril 1641

Germaine de Ladevèze Delinx

Léon GARNIER Direx.
d'après d'anciens documents

Ce 29 Xbre 1945

Au Révérend Père Bernard de
prêtre de l'Oratoire

Mon révérend Père

Permettez-moi de
venir, à l'occasion de la
nouvelle année, vous offrir
les vœux que je forme
pour que votre bonne santé
vous permette d'accomplir
votre belle tâche sur cette terre
Je recommande à votre
bon souvenir et à vos prières
mon cher mari. En souvenir
de lui je vous adresse
les deux photos que vous
m'avez demandées. Josée

espérer qu'elles vous seront
plaisir

Ma santé est bonne,
et je ne puis qu'en remercier
le Seigneur.

Avec mes vœux les
meilleurs, je vous prie
d'agréer, mon révérend Père,
mes respectueuses salutations

A. Gard

Ce 18 mai 1945

Mon Révérend Père,

Je me permets de vous écrire pour vous annoncer que je me propose d'aller à Paris le 24 de ce mois. Je resterai quelques jours et si vous le permettez j'irai vous reporter le petit oratorien que vous avez confié à Monsieur Gauvet. J'aurai ainsi le plaisir de parler de lui avec vous. Un petit mot adressé 13 Rue de Rivoli pourrait m'indiquer l'heure et le jour qui vous

pourriez me recevoir.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes respectueuses salutations

A Gaul

Mlle Garnier 9 Rue Deville

10 juillet 1944

Monsieur Léon Garnier me charge de vous écrire les lignes suivantes ne pouvant le faire lui-même

Mon très-cher Père,

J'ai été très-touché de votre si affectueuse lettre du 12 juin et vous en remercie de tout mon cœur. J'ai subi une longue crise causée par la gangrène qui se trouve encore dans la vessie et qui me fait toujours souffrir. Je me sens encore très-malade vu tout cet amas de pus. Ne pouvant me soumettre au régime de l'hopital en salle commune, je suis rentré dans ma maison où j'ai déjà été mitraillé. Cela est bien pénible pour un homme qui ne peut quitter son lit. Merci encore une fois et le plus chaleureusement du monde avec la nouvelle assurance de tous mes sentiments de véritable affection et d'amitié qui me lient à vous.

[illegible]

P.S. Je suis bien pouvoir vous écrire un jour.

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

Monsieur
Léon Garnier
9 R Deville
Château Thierry
Aisne

DESTINATAIRE

A Mr Révérend Père
Bournadet
Pr Rue de l'Oratoire
2 Impasse St Eustache
Paris

Château Thierry 12 mars 1945

Au Révérend Père Bonnardet

Mon Révérend Père

Je viens vous remercier de la bonne lettre consolatrice que vous m'avez adressée. Selon votre désir je viens avec vous parler du cher disparu. Il continuait à faire des projets et préparait un ouvrage sur le voyage de la Fontaine en Limousin. Il était loin de penser à la mort. Hélas! il avait une maladie qui ne pardonne pas « le cancer » et malgré les grands soins dont je l'entourais la mort était la plus forte. Il a souffert pendant neuf mois continuellement et sans trêve. Il ne pouvait plus écrire car le ventre malade

ne lui permettait plus de
se pencher à son bureau.
Les Docteurs ont essayé d'atténuer
ses douleurs par des Stupéfiants
Ensuite on lui a fait une
piqure «Rachicocaïnisation»
dont on espérait beaucoup
Rien n'a pu enlever ses douleurs
Les trois derniers jours il ne
pouvait plus parler. Le
Docteur m'affirme qu'il a dû
mourir sans s'en apercevoir
Je vous remercie, mon Père,
des prières que vous avez faites
pour qu'il reçoive les secours
de la religion. Moi aussi depuis
de nombreuses années je désirais
un retour vers Dieu. J'ai
fait prévenir Monsieur
l'Archi Prêtre qui est venu le
samedi, (il est mort le mardi)
J'ai dit à mon mari (veux-tu
que Monsieur l'Archi Prêtre te
donne une bénédiction). Il m'a
répondu Oui de la tête.

Alors le Prêtre et Moi avons
recité les prières et mon mari
a reçu l'absolution. Comme
Vous, mon Père, j'ai l'espoir
que Dieu aura eu pitié de
Lui, qui a tant souffert.
Mon mari a été pour Moi
pendant de bonnes et longues années
le meilleur des maris. Je
l'aimais de tout mon cœur
(trop peut être) Un beau jour
le bon accord a cessé et mon
mari m'a quelque peu abandonnée
J'ai eu un chagrin profond
Cette maladie me l'a rendu
et, à ma honte, mon Père,
je n'ai pas assez désiré son
rétablissement, car je pensais
qu'il pourrait retourner vers
les personnes qui me l'avait
pris. Pourtant croyez le bien
je l'ai soigné de mon mieux
et je lui ai donné, mots
tendres et consolations de

tout mon cœur. Comme
je vous l'ai dit plus haut
son mal ne pouvait guérir
Il a laissé parmi ses amis un
très-bon souvenir. Un des
chirurgiens qui l'a soigné, a
fait de lui dans une réunion
un très-bel éloge.
Je reste seule car nous n'avons
pas de famille. Je suis plus
agée que lui et certainement
j'aurai besoin de bons soins.
Le bon Dieu a permis que
près de Moi, de bons voisins
me viennent en aide. J'espère
par un arrangement finir mes
jours près d'eux.
J'ai une petite plaquette que
vous appartient. J'espère aller
à Paris après Pâques et vous la
reporter. Si non je vous l'adresserai
par poste.
Veuillez encore, mon révérend
Père ne pas nous oublier dans
vos prières et recevoir mes
respectueuses salutations

A Gaul

Mc Garnier 9 R Deville

Ce 11 février 1945

Je suis chargé par
Monsieur Léon Garnier de
répondre à votre dernière
lettre car il ne peut le faire
lui-même vu son état...
Très cher Révérend Père
Je suis heureux d'apprendre
votre assez rapide guérison
et je vous adresse mes meilleurs
vœux à ce sujet. Je profite
de cette circonstance pour
vous remercier de tous vos
bons vœux spirituels. Son
état n'a fait qu'empirer et
je souffre d'une façon atroce
jour et nuit. Ne pouvant
plus m'alimenter je suis
obligé de ne vivre que par
des piqures. Je désespère
de ne tirer de là.

Bien entendu je ne puis plus
me livrer à aucun travail
Votre lettre malheureusement
m'a contrarié à un autre
point de vue Vous me dites
de Vous renvoyer de suite le
cliché que je Vous ai prêté
et qui représente 3 petits anges
soutenant les
armes de l'oratoire
Or j'ai eu beau chercher dans
ma tête je ne puis me souvenir
que Vous m'ayez jamais prêté
le dit cliché et par contre Vous
m'avez prêté un cliché représentant
un jeune Oratorien habillé en
page Je le possède ici dans
un tiroir et je puis Vous en
faire de suite l'envoi. Mais
mon travail n'est pas terminé
d'ailleurs en le complaisant
je me découvre auquel endroit
où son placement m'aurait été
utile Vous comprenez quel est
ma désolation
Avec l'espoir que ce cliché n'est
pas perdu mais simplement égaré

Je vous prie de croire mon cher Monsieur Père
à l'assurance entière des mes sentiments
les plus respectueux et affectueux
Votre Pauvre malade
A. G.

Le 20/1 1945

Mon très Cher Père,

Je n'ai pu malheureusement vous donner de mes nouvelles depuis cette grave opération d'enlèvement d'une tumeur vésicale. Or, je suis loin d'être guéri, car je souffre terriblement jour et nuit et je désespère de me remettre. Mon médecin m'a abandonné et les chirurgiens voudraient de nouveau explorer la vessie ce qui est tant douloureux! Dans ma maison bien abîmée par la guerre, j'ai essayé de me remettre un peu au travail, car j'ai en préparation une nouvelle publication des lettres de La Fontaine à sa femme au cours de son voyage en Limousin. Mais, hélas, je souffre trop. Permettez-moi de vous offrir tardivement mes meilleurs vœux de nouvel an et de vous remercier mille fois de vos efforts spirituels en ma faveur. Croyez toujours, Mon très Cher Père à l'assurance de mes sentiments affectueux

De tout cœur, bien à vous

[illegible]

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

Léon GARNIER

9 Rue Deville - CHATEAU-THIERRY
(Aisne)

DESTINATAIRE

Au R. Père Bonnardet

Prêtre de l'Oratoire

2 Impasse St Eustache

Paris

9 juin 1944

Je suis chargée par M. Léon Garnier de vous écrire la carte suivante

Mon très-cher Père, ~~je vous prie de vous faire savoir que~~ Je suis à l'hôpital de Château Thierry où je viens de subir une grave opération. On vient de m'ouvrir la vessie où j'avais une tumeur gangreneuse. Il y a un mois que je suis là. Faites moi le grand plaisir de me donner de vos nouvelles. Croyez toujours, mon cher Père, à toute l'assurance de mes sentiments très-affectueux

A. Garnier

CARTE POSTALE

CHATEAU-THIERRY
18 * 9 -6
AISNE

EXPÉDITEUR	DESTINATAIRE
Mons Léon Garnier	Au R. P. ~~Mon Raimond~~
Hôtel Dieu	~~Père~~ Bonnardet
Chateau Thierry	Père de l'Oratoire
Aisne	Impasse de St Eglise
	St Eustache
	Paris

9, Rue Jeville
Chateau-Thierry.
(Aisne)

Le 2 Février 1942.

Mon très Cher Père,

Vous êtes l'amabilité même et vous n'ignorez pas la joie qu'éprouve le pauvre pécheur que je suis à vous rendre visite.

Vous êtes le premier sur ma liste auquel je désirais présenter mes vœux ; mais, hélas, à la suite de ma première et si douloureuse opération, je n'ai pu sortir dans Paris. Je me suis donc tout juste levé pour rentrer ici où j'ai retrouvé mon logis si dévasté et si froid.

Je m'excuse donc en vous remerciant de tout cœur

T. S. V. P.

de vos vœux et je vous prie d'accepter les miens trop tardifs, mes bien sincères. D'ailleurs, lorsque le temps sera amélioré, je compte bien, avant ma 2me opération, me rendre à St Eustache, pour vous serrer les mains. J'ai pour vous, mon très Cher Père, une profonde affection qui ne se mesure pas aux dates du calendrier; mais, qui est née le jour même où vous m'avez accueilli avec une si grande bienveillance.

Je tente en ce moment de me remettre au travail et j'ai édifié tout un plan de campagne pour faire rentrer en France, les beaux portraits de Jean de La Fontaine et de Marie Héricart, égarés dans l'abbaye de Monserrat en Catalogne! Puis, je songe toujours à mon travail sur Jehan Oratorien, qui est resté dans mon carton, faute d'un habile dessinateur. A propos d'Oratorien, je vais faire des recherches sur la famille Herbelin, originaire, je crois, d'Essoires H. Marne. A Château-Thierry, nous ne possédons aucun souvenir sur les Herbelin et cela à mon grand regret.

Encore une fois, merci, mon très Cher Père, pour votre souvenir si délicat; acceptez, je vous prie, nos meilleurs vœux en me permettant d'y joindre l'entière assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

A. L. Garnier

27 avril 1641 entre à Paris
et y prend l'habit

mai

juin

juillet

aout

septembre

21 octobre 1641 Claude entre
et envoyé à Montmorency

après 6 mois
28 oct 1641 envoyé à S. Magloire étudier en théologie

Nov. 1641

D. 1641

Janv. 1642 envoyé à Juilly étudier sa vocation

fev. 1642 regarde les poules coqs
canards oies

mars 1642 l'étang, la carpe

avril 1642 dégoût des enfants en landes

mai 1642

juin 1642 travaux de la campagne

juillet 1642 maison pleine d'ouvriers en train
de construire le collège

aout 1642

sept. 1642 oct. 1642 rentre à Chât Thierry

Nogent l'Artaud